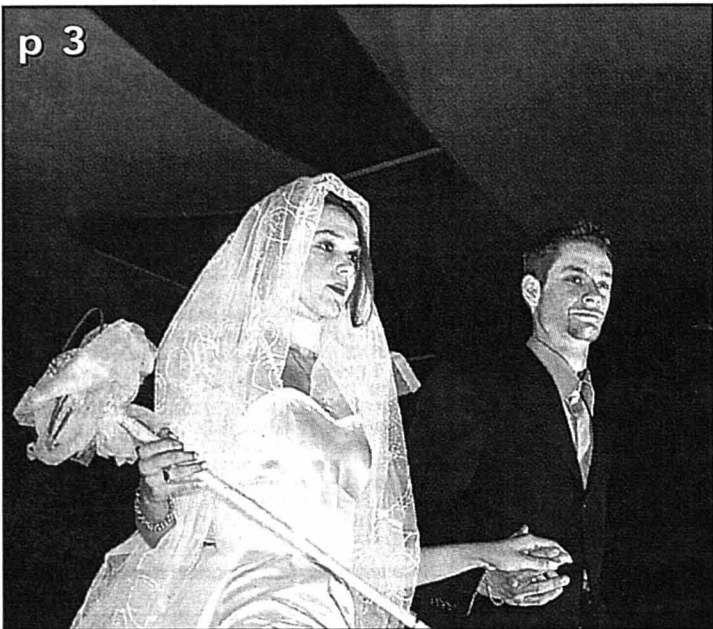


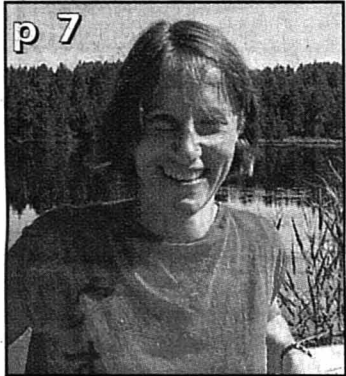
p 3



Mariage Entre rêve et brutale réalité

Tous les mariages ne sont pas d'amour. Dans certaines unions, c'est l'attribution de titres de séjour qui est en jeu... Ce sont aussi souvent ces unions qui sont les plus tumultueuses. Témoignage et réactions. photo a-Leuenerberger

p 7

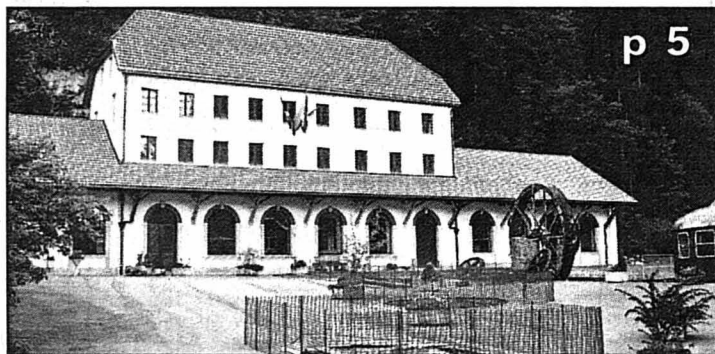


La Gruère Volontaires verts engagés sur le site naturel

Sous la houlette de Gabriella Eisenring, une quinzaine de volontaires sont engagés sur le site de l'étang de la Gruère pour en cicatricier les plaies. photo Gogniat

Le Locle Les moulins vont ouvrir leur musée

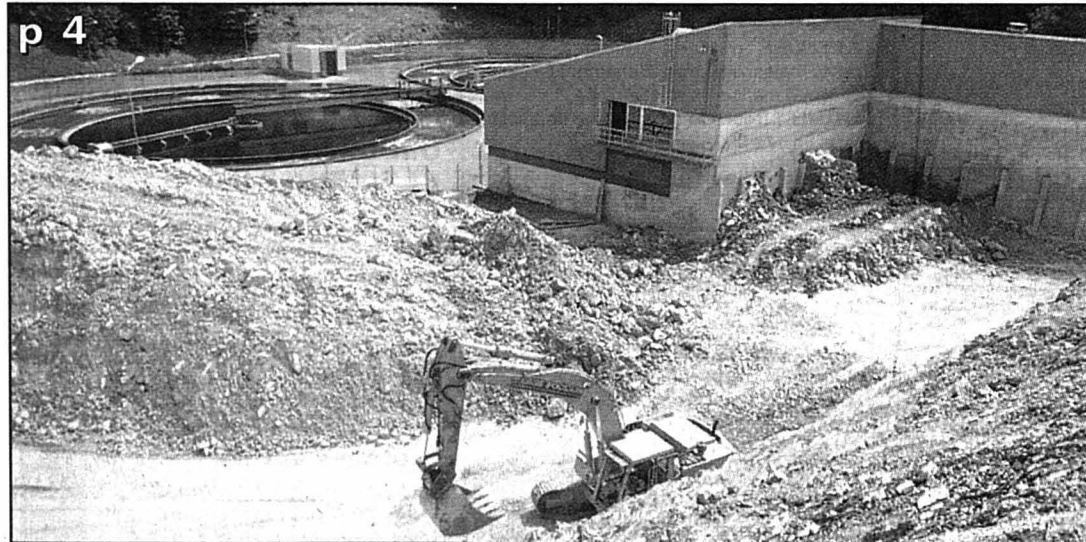
Après quelques imprévus, les Moulins du Col-des-Roches vont bientôt ouvrir un superbe musée contant leur fabuleuse aventure. photo Nussbaum



p 5

La Chaux-de-Fonds Le chantier de la nouvelle step a démarré

p 4



La step (station d'épuration des eaux) de La Chaux-de-Fonds doit être assainie et agrandie pour répondre aux normes actuelles. Le chantier a démarré. photo Galley

FA-18 Quête de nouveaux avions de reconnaissance

p 9



A l'occasion de sa visite aux Etats-Unis, le conseiller fédéral Adolf Ogi va tenter de trouver une dizaine de FA-18 de reconnaissance pour remplacer les Mirage III-RS. Ces nouveaux appareils, qui ne sont plus fabriqués, vont compléter les 34 FA-18 de chasse (photo). photo a-Keystone

Au creux de l'été, l'Office fédéral de la santé publique annonce benoîtement qu'il vient d'autoriser la commercialisation d'une nouvelle variété de maïs génétiquement modifié. Cet OGM, le maïs Mon810, est produit par le groupe américain Monsanto, qui possède un indéniable savoir-faire, mais s'est maintes fois attiré les critiques des milieux écologistes et tiers-mondistes. (Lire page Horizons)

Opinion L'OGM subreptice

Bien qu'accompagnée d'un prudent argumentaire, la décision de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a aussitôt soulevé un concert de protestations. A l'évidence, les responsables des organisations paysannes et les porte-parole de Greenpeace ou des consommateurs ne prennent pas de vacances. Vigilants, ils dénoncent le «cynisme» de l'OFSP et insistent sur les sérieuses réserves qu'appellent, selon eux, les organismes génétiquement modifiés.

A en croire ces impitoyables censeurs, les OGM comporteraient de graves risques de toxicité sur le cerveau ou sur la reproduction

des mammifères, et bien d'autres dangers potentiels comme la résistance aux antibiotiques. Bien sûr, l'Office fédéral de la santé publique balaie ce genre de craintes et précise que Monsanto devra assurer la surveillance continue de la stabilité génétique de son maïs. On n'est jamais trop prudent.

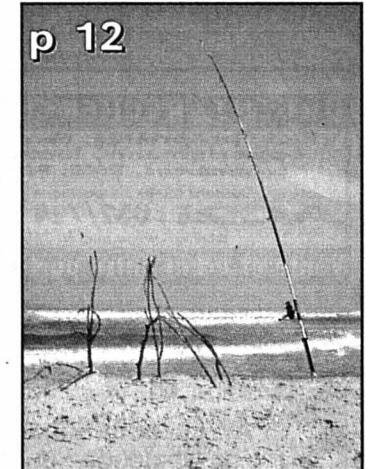
En fait, dans le débat qui oppose partisans et adversaires des OGM, une lacune de taille fausse le jugement: la faiblesse des moyens à disposition pour évaluer les risques éventuels. Ce qui n'empêche nullement les uns et les autres de procéder par affirmations péremptoires.

Consciente du problème, tout en étant persuadée de la nécessité d'œuvrer au développement des OGM, qui seraient «appelés à jouer un rôle crucial dans la compétitivité de l'économie européenne», la Commission de Bruxelles a demandé aux gouvernements des Quinze de favoriser les débats publics. L'objectif étant d'apaiser les craintes des consommateurs.

Le moins que l'on puisse dire est qu'une telle information, sereine et documentée, fait défaut dans l'Union européenne. Et, on le constate, Berne ne se distingue pas par un plus grand effort de clarification.

Guy C. Menuisier

Côtes de France Miracle écologique des Landes



Fruits d'un génie visionnaire, des travaux colossaux ont redessiné le littoral landais, puis l'intérieur des terres, il y a deux siècles. photo Chobaz

Moutier Verdict: la défense fait appel

p 7

Athlétisme Objectifs différents dans le canton

p 14

Le **Week-end**
ça commence le vendredi!

... votre quotidien vous offre 3 pages pleines de suggestions pour sortir, rester chez soi, découvrir, se faire plaisir!

Escapade/Découvrir le pays d'Evolène

p. 17

Spectacle/Le TPR mène le bal au Peyrou

p. 19

Cinéma/Rencontre avec Claire Denis

p. 20



RETROUVEZ

Minie
en page 8

Chute des prix Soldes

commande direct www.fust.ch • Profitez-en maintenant!



SABA
M 5115 FT
Grande image à petit prix.
No Art. 1181204



PHILIPS
MC-115 RDS
Chaîne stéréo micro avec RDS.
No Art. 940617



NOVATRONIC
CD 2040
ESP 2
L'inébranlable de la dernière génération avec antichoc 40 secondes
No Art. 988564



SAMSUNG
WS 32 W6 HA
Écran large pour peu de monnaie sans dépeuser trop
No Art. 994132



aawa
NSX-S 556
Chaîne stéréo mini
Chaîne avec jeu Jackpot!
No Art. 951039



NOVATRONIC
Micro 220V
Design sympa à prix très abordable!
No Art. 988199

LES RÈGLES FUST: • Garantie de prix bas • Un choix immense des tous derniers articles de marque, en stock • Occasions et modèle d'exposition • Prolongation de garantie jusqu'à 10 ans NOUS RÉPARONS MÊME LES APPAREILS QUI N'ONT PAS ÉTÉ ACHETÉS CHEZ NOUS!

FUST
Et ça fonctionne.

La Chaux-de-Fonds • Delémont • Porrentruy • 2 x Bienne • Neuchâtel • Marin
Réparation rapide et remplacement immédiat d'appareils, 0800 559 111
Possibilités de commande par fax 071 955554 ou par Internet www.fust.ch
143-727509/4x4

SAGNELEGIÉRIE FÊTE L'AN 2000

du 28 juillet au 1^{er} août

Le 31 juillet à **GOUMOIS**
5 jours de fête inédite!
Pour tous les goûts!
Pour tous les âges!

Sports - Musique
Chansons - Expositions

Le 1^{er} août
Oliver's Acapulco
Show plongeon de «super-haut-vol» 25 m
Près du Centre de loisirs

Infoline: 0900 556 900

FUST ELECTROMÉNAGER

CUISINES/BAINS/TV/HIFI/VIDEO/PHOTO/PC/NATEL

c'est parti SOLDÉS

Profitez-en!

Electroménager Nous avons aussi un grand choix de climatiseurs! Disponibles dès maintenant!

Rabais exceptionnels de ??? % sur plusieurs centaines de lave-linge, réfrigérateurs, machines à café espresso, sècheirs, fers à repasser, etc.

TV/HiFi/Vidéo/Photo/PC/Natel

Vaste choix de produits de marques et de nouveaux modèles disponibles à partir du stock. **Rabais exceptionnels de ??? %** sur plusieurs centaines d'appareils.

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, bd des Eplatures 44, 032 9245424, E. C. TV. Bienne, rue Centrale 36*, 032 3287340, E. Bienne, EUROFust, rue de Soleure 122*, 032 3441600, E. C. TV (*jeudi ouverture nocturne jusqu'à 21 h). Marin, Marin-Centre, Fleur-de-Lys 26, 032 7569240, E. C. TV. Neuchâtel, chez Globus (Armourins), 032 727130, E. C. TV. Delémont, av. de la Gare 40, 032 4214810, E. TV. Porrentruy, Inno Les Galeries (ex-Innovation), 032 4659635, E. TV. Réparation rapide et remplacement immédiat d'appareils, 0800559111. (E = Electro, C = Cuisines/Bains, TV = TV/HiFi/Vidéo/Natel/PC). Possibilités de commande par fax 071 955554 ou par Internet sous www.fust.ch 143-727509/4x4

OPTIC 2000

Les prix tout compris Solaires

Monture+verres à partir de

120 CHF*

* Selon conditions en magasin.

Ouvert pendant les vacances

VON GUNTEN MAÎTRE OPTICIEN SSOO
Lentilles de Contact
Avenue Léopold-Robert 23 • 913 50 44

OPTIC 2000



CASH CONVERTERS

VENDONS ET ACHETONS

- TV, magnétoscopes (toutes marques)
- Hi-fi, platines, amplis (Pioneer, B&O...)
- Bijoux - montres (Rolex, Patek...)
- Natels (Nokia...)

et payons comptant!!!
Rue des Moulins 51 - 2000 Neuchâtel
Tél. 032/724 88 44

"Frigo fichu?"

Nous le remplaçons de suite!

Votre expert en réfrigération:

Rue de la Serre 90
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032-913 00 55

Miele

Le funiculaire le plus moderne d'Europe

molésón
GRUYÈRES

Tél. 026 921 24 34 • Internet: www.moleson.ch

Tél. 026 921 24 34 • Internet: www.moleson.ch

Pierre Grandjean

Immobilier, Av. Léopold-Robert 12
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/914 16 40 - Fax 914 16 45

Du 31 juillet au 11 août
ouvert le matin de 9 à 12 heures
ou sur rendez-vous

Publicité intensive, publicité par annonces

URGENT, RECHERCHONS

Villas, propriétés, terrains, appartements, locaux commerces, PME, PMI

Etudions toutes propositions
AC2i : 032/724 24 25
Internet: www.micli.fr

Vente et achat entre particuliers

018-659857

Av. Léopold-Robert 50
La Chaux-de-Fonds,

3 pièces rénové, 85 m²,
fr. 1'000.00 + charges

Magasin de
480 m² au rez

Bureaux de
160 à 300 m²

Renseignements :
021 340 92 00

PRIVERA
IMMEUBLES COMMERCIAUX
GERANCE ET COURTAGE
Rue des Terreaux 29 Case postale 591
1000 Lausanne 9 www.privera.ch

Publicité intensive, publicité par annonces

À LOUER

Gerancia & Bolliger S.A.

AU LOCLE Plusieurs appartements de 1 et 2 pièces

avec cuisine agencée, vestibule, douche-WC, dépendance, lessiverie, ascenseur.
Libre tout de suite ou pour date à convenir.
Situation: Henry-Grandejean 1.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Gerancia & Bolliger S.A. • Av. Léopold-Robert 12
Tél. 032/911 90 90 • 2300 La Chaux-de-Fonds

MEMBRE UNPI 132-076520

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur seront absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

A louer à Sonvilier, Fritz-Marchand 7

- 1 appartement de 3½ pièces, balcon.
Loyer: Fr. 720.- charges comprises.
- 1 appartement de 3 pièces, cuisine agencée.
Loyer: Fr. 700.- charges comprises.

Rue Gurzelen 31
Case postale 4125
2501 Bienne 4
Tél. 032/341 08 42. Fax 032/341 28 28

A louer à La Chaux-de-Fonds 1½ pièce

avec balcon, cuisine agencée.
Loyer: Fr. 315.- + charges.
Treuhand AG TAK-Immobilier
Tél. 031/978 28 28 - Fax 031/978 28 48

À VENDRE

À LA CHAUX-DE-FONDS
Quartier de la Charrière

IMMEUBLE LOCATIF

avec locaux commerciaux
de construction ancienne, composé de: 10 appartements de 2, 3 et 4 pièces, dépendances.
Pour renseignements et notice, sans engagement s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET SA
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
© 032/913 78 33, Fax 032/913 77 42

COFINIM

Votre résidence secondaire ou principale à moins de vingt minutes des centres de sports d'hiver.

Mollens (VS)
À VENDRE
superbe appartement en attique, 118 m², 3 ch., salon et s.àm. 40 m², cheminée, 2 salles d'eau, cuisine sép., cave 16 m², garage, pl. de parc ext., loc. communs, ascenseur privé. Prix: Fr. 390 000.- (partiellement meublé).

Grône
À VENDRE
petite maison rénovée, 3 chambres, séjour et coin à manger avec cheminée, 1 cuisine, 1 s.d.b., 1 toilette, 1 cave, terrain de 250 m².
Prix: Fr. 195 000.- (à discuter).

Ollon (VS)
À VENDRE
maison indépendante, 3 niveaux, garage, cave, s.d.b., 3 ch., cuisine équip., grenier, y c. grange et écurie. Prix: Fr. 155 000.-.

Venthône
À VENDRE
maison fin du XVII^e à rénover, bâtie sur une parcelle de 500 m², vue magnifique sur les Alpes et la ville de Sierre.
Prix: Fr. 160 000.-.

Champéry
À VENDRE
magnifique chalet, surface habitable 160 m², excellente situation, construit en 1982.
Prix: Fr. 385 000.-.

Dossiers et renseignements:
Groupe Cofinim, Le Soleil, 3962 Montana
Tél. 079/293 85 10
E-mail: valais.central@cofinim.ch

Restaurant de l'Aéroport

Bd des Eplatures 54
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/926 82 66

Promotions de la semaine

Spécialités de chanterelles fraîches dès Fr. 15.-
Entrecôte mexicaine Fr. 25.-
Filet de palée sauce neuchâteloise Fr. 20.-
+ carte habituelle (terrasse)
Ouvert pendant les vacances

AVIS OFFICIELS

ORDURES MÉNAGÈRES ET TOURNÉE VERTE

Le public est avisé que les tournées des ordures ménagères et du compost fonctionneront de la manière suivante pour le 1^{er} août (Fête nationale):

Ordures ménagères:
- la tournée du **mardi 1^{er} août** est repoussée au **mercredi 2 août 2000**.

Tournées vertes:
- la tournée No 2 du **mardi 1^{er} août** est **supprimée**.
- les tournées Nos 6, 7, 8, 9 du **mercredi 2 août** sont **supprimées**.

Nous rappelons que les ordures ménagères doivent être déposées en bordure des voies publiques que le jour même du ramassage.

L'autorité communale remercie la population de suivre cette règle.

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

Mariage Quand le souci de rester en Suisse l'emporte sur l'amour...

Pour avoir épousé hâtivement un homme qui se savait en voie d'expulsion, Monique a vécu cinq ans d'humiliation conjugale. En marge de son témoignage, nous avons voulu faire le point sur les critères qui régissent l'attribution de titres de séjour dans les cas d'unions tumultueuses ou de complaisance.

Christian Georges

«Je voudrais témoigner sur un sujet tabou...» Monique* a des airs mal assurés d'adolescente timorée dans un corps mûr. Elle a été bafouée et maltraitée par un homme qui aurait pu être son fils et qu'elle a eu l'imprudence d'épouser il y a cinq ans. Etranger en voie d'expulsion, il avait épuisé toutes les voies de recours.

Aujourd'hui, cet homme est en passe d'obtenir un titre de séjour. Et Monique s'insurge, en regard de ce qu'elle a vécu. «Au début, il était gentil. Il venait me chercher à mon travail. Il m'aidait au ménage.

Après notre mariage, en mai 1995, mon mari a commencé à convoiter une voisine. Nous avons eu une dispute terrible.»

Mesures protectrices

Dans les premiers mois, Monique a entretenu son conjoint. «Puis il a eu un travail temporaire qui lui a ouvert un droit au chômage. Mais j'ai dû me battre avec un assistant social pour qu'il donne 1000 francs par mois. Il voulait en donner 100...» Le mari est sujet à de violents accès d'humeur. Un jour, il gifle Monique à toute volée. «Tu me donnes ton appart' et tu vas attendre cinq ans ailleurs!», lance-t-il une autre fois. Il y a deux ans, il mène un tel scandale que les voisins appellent la police. Monique se voit résilier son bail après 25 ans dans la même maison. Son mari disparaît pendant six mois.

Le 23 février dernier, une nouvelle dispute conjugale éclate. Agressée, Monique demande le secours d'un compatriote de son époux. Depuis, le mari a pris ses affaires et s'est évaporé. Il a menacé sa femme

de lui «casser la gueule» s'il la rencontrait dans la rue. «Je ne vous connais pas», lance-t-il quand elle le croise.

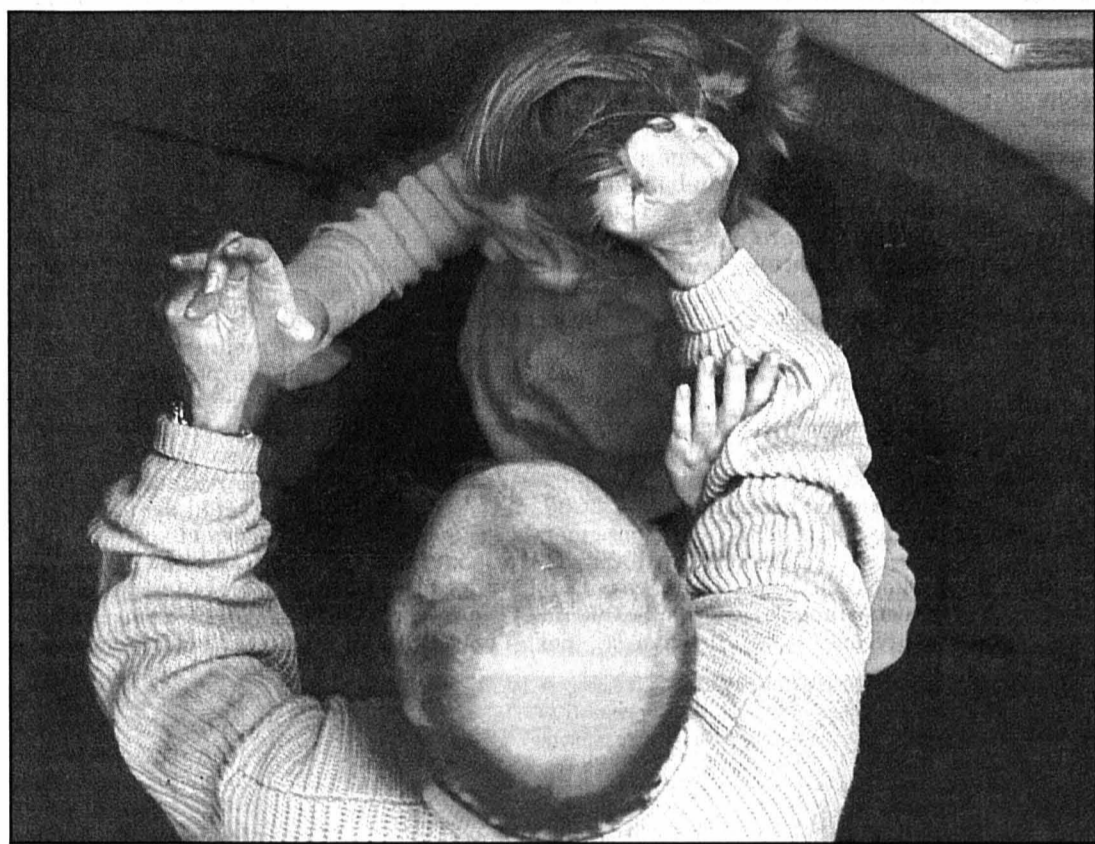
Financièrement aux abois, Monique touchait 2800 puis 2200 francs par mois ce printemps en mesures de crise. En avril, elle a demandé des mesures protectrices. Son mari a été condamné à lui payer 700 francs par mois, des arriérés d'impôts et divers frais. L'Office de recouvrement doit poursuivre l'intéressé.

Echos narquois

Monique se remet mal d'avoir été abusée dans sa vulnérabilité. Elle souffre des commentaires narquois que lui ont valu la dénonciation de certains faits à la police. Ou d'entendre certains interlocuteurs minimiser la gravité de ce qui a émaillé la vie conjugale. «J'ai l'impression d'une impuissance constante».

Aux dernières nouvelles, l'autorité aurait retardé l'octroi d'un permis de séjour.

CHG

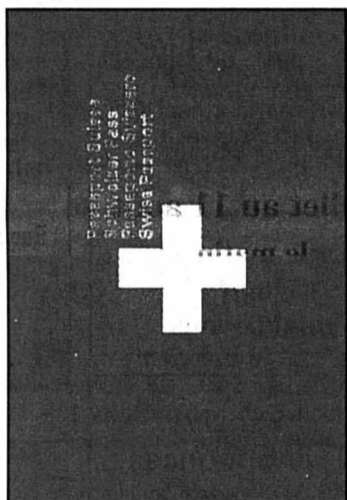


Sujet tabou? Les femmes victimes de la violence de leur conjoint ne rencontrent pas toujours écoute et conseil. photo keystone

Un mariage blanc peut «valoir» jusqu'à 30.000 francs

Le cas de Monique n'est pas isolé, déplore le surveillant cantonal de l'état civil Maurice Frainier. Il confirme que rien n'empêche le mariage d'un requérant d'asile débouté à qui on a fixé un délai de départ: «Le mariage est un droit constitutionnel intangible...» Si la personne remplit les conditions requises par le Code civil (18 ans révolus; capacité de discernement; absence de parenté directe avec le conjoint; célibat), l'union sera entérinée par les officiers d'état-civil. Certains requérants d'asile qui se présentent en Suisse sans papiers produisent comme par enchantement tous les documents qu'il faut au moment de convoler.

été contracté sous la contrainte ou la menace. Ou si un conjoint prouve qu'il était



Le passeport suisse peut être délivré après trois ans de mariage et cinq ans de séjour. photo a

passagèrement privé de discernement. Voire encore s'il a été «à dessein induit en erreur au sujet des qualités essentielles de son conjoint».

Maurice Frainier a débusqué plusieurs ressortissants étrangers, mariés dans leur pays, qui divorçaient, épousaient une Suissesse le temps d'acquiescer notre nationalité, puis renouaient avec leur premier amour... «Après trois ans de mariage et cinq ans de séjour en Suisse, un étranger peut obtenir la naturalisation facilitée», souligne le fonctionnaire. Etat de fait choquant à ses yeux, si l'on songe que cette faveur a été refusée aux jeunes étrangers nés en Suisse.

Filles de cabaret

Le Tribunal fédéral a quand même empêché le mariage d'un Pakistanais avec une Suissesse. Motif: il n'y avait pas de

langue commune... Bien négocié, un mariage blanc peut «valoir» entre 20.000 et 30.000 francs estime Maurice Frainier. Soit une prime de 500 francs par mois au conjoint «complaisant». Des filières organisent sans difficulté les épousailles de certaines filles de cabaret.

Tous domaines confondus, le Service cantonal des étrangers examine une dizaine de cas «spéciaux» chaque matin. Selon son chef Claude Béguin, le regroupement familial donne lieu aux décisions les plus ardues. On a ainsi refusé à une apprentie d'ex-Yougoslavie le droit de faire venir son mari, sous prétexte qu'elle vivait chez ses parents et que le couple ne serait pas autonome financièrement.

Transformation

Un étranger qui épouse un conjoint suisse obtient un per-

mis B renouvelable chaque année. Critères: il faut qu'il y ait vie commune, autonomie financière et pas de troubles de l'ordre public. «Il ne nous arrive pas souvent de refuser le renouvellement», admet Claude Béguin. En cas de divorce ou de décès pourtant, l'étranger a toutes les chances de perdre son titre de séjour.

Après cinq ans de mariage avec un conjoint suisse (ou détenteur d'un permis C), l'étranger verra son permis B transformé en permis C. Avant d'y procéder, le Service des étrangers demande un rapport de renseignements généraux à la police. Si les deux conjoints ont un permis B, il leur faut dix ans de séjour avant d'obtenir un permis C.

Pressions

Dans le cas de Monique, Claude Béguin regrette

qu'elle n'ait pas réagi dès que son époux a eu un comportement inacceptable: «Tant qu'elle ne divorce pas, je ne peux rien faire. L'assurance de séjour de Monsieur, c'est Madame!». Les fonctionnaires avouent faire parfois pression pour dissuader certains de se marier quand la différence d'âge est trop importante. Claude Béguin invite les femmes qui s'emballent un peu vite à consulter le dossier d'asile de leur promis. Devenu désabusé par rapport à ce qui se décide en quelques semaines, sans vie commune préalable, Maurice Frainier met en garde contre certains décalages culturels. Et rappelle une vérité de La Palice: «Avant de se marier, il faut se connaître...»

CHG

Expo.02 Un nuage sur l'arteplage d'Yverdon

Un grand nuage symbolisera le thème de l'arteplage d'Yverdon-les-Bains lors d'Expo.02, «L'univers et moi». Les projets ont été revus à la baisse par rapport au premier concept d'Expo.01.

L'exposition se déroulera en grande partie sur le lac. Emblème de l'arteplage yverdonnois, le fameux nuage ne sera pas trop touché par les restrictions budgétaires. A l'intérieur de cette brume de gouttelettes longue de 100 mètres et large de 60, des cheminements de verre mèneront dans une salle d'exposition et à un bar.

«A l'origine, il était prévu d'isoler les visiteurs du nuage lui-même, en créant des galeries fermées», explique Jean Uriot, responsable de la construction de l'arteplage. Par économie mais aussi pour créer un contact direct, ce ne sera finalement pas le cas. On ressortira donc humide de l'expérience, «mais des imperméables seront distribués à l'entrée.»

Deuxième point fort lacustre, une jetée de 12 mètres de large longera le canal de la

Thielle. Elle sera prolongée d'une plateforme qui accueillera le Pavillon des mariages. Pour y parvenir, un petit train emmènera les futurs mariés d'un jour.

Arteplage concentré

La spécificité de l'arteplage d'Yverdon est d'être concentré en un seul endroit, sans imbrication dans la ville. «Tout est à créer, nous n'utilisons pas d'infrastructure urbaine, si ce n'est quelques éléments existants comme la patinoire», relève Jean Uriot. «Les créateurs disposent ici d'une grande liberté.»

A terre, l'Expo dispose de plus de 20 hectares sur terrain communal. Sept collines artificielles plantées de fleurs de saison occuperont une belle part de cet espace. Des projections sont prévues au cœur de ces collines, dans des canyons appelés «Media Cuts». Plus loin, le grand bâtiment du forum reliera les deux extrémités du site. Il abritera les expositions. Deux théâtres de 700 places seront en outre construits, ainsi qu'un couvert pour des concerts et deux podiums destinés à diverses prestations musicales./ats

Université Quand Calvin fit de la Suisse le centre de l'Europe

Invité hier par l'Université de Neuchâtel, Olivier Millet, grand spécialiste de Calvin, a rappelé le rôle joué par la Suisse dans le rayonnement du réformateur.

Pas facile d'évoquer Calvin en moins d'une heure. Derrière les rapports que cet homme a entretenus avec la Suisse, entre 1536 et 1564, c'est en effet toute l'histoire de l'Occident moderne qui se dessine. Olivier Millet, professeur de littérature française à l'Université de Bâle a relevé le défi. Grand spécialiste de Calvin, il était invité hier à Neuchâtel dans le cadre du Cours d'été de l'Université.

Calvin est surtout lié à Genève. Mais le conférencier cite deux autres villes qui auraient pu convenir au réformateur: Bâle et Neuchâtel. Bâle, parce que c'est dans cette ville réformée que Calvin est arrivé en Suisse, chassé de France par l'Inquisition. C'est aussi là qu'il revient, après avoir été chassé, momentanément, de Genève. «Mais il n'aurait pas pu participer activement à la vie de la cité, avance Olivier Millet. Notamment parce que Calvin parlait français.»

Et Neuchâtel, réformée depuis 1531? C'est ici sont traduits et publiés, pour la première fois en français, les textes bibliques d'après les originaux hébraïques et grecs. Connue sous le nom de «Bible de Serrières», l'ouvrage est l'œuvre d'Olivétan, propre cousin de Calvin. Et ce dernier a participé à l'élaboration de cette Bible. Pourquoi ne fait-il pas de Neuchâtel son fief? «Neuchâtel tenait à conserver son féodalisme. De plus, la ville comptait trop peu d'habitants pour devenir le bastion du protestantisme.»

Aux yeux du conférencier, seule Genève était vraiment «faite» pour Calvin. Réformée et de langue française comme Neuchâtel, la ville lémanique était aussi bien plus grande. «Et surtout», rappelle Olivier Millet, elle était animée d'une grande volonté de changement.»

Les Genevois venaient en effet de chasser leur autorité d'alors, le prince-évêque catholique. Tout en rappelant leur autonomie face aux grandes puissances qui l'entouraient: la Savoie, la France et... Berne. Désireux de former une nouvelle élite capable

de faire de Genève une république éclairée, les magistrats cherchaient un homme capable d'édicter de nouvelles règles, tant juridiques que morales. Calvin, juriste, huma-

niste et théologien, fut l'homme de la situation. Sous son influence Genève et la Suisse devinrent le berceau du protestantisme.

NHU

PUBLICITÉ



Annonceurs, figurez dans notre page spéciale

Rentrée des classes



Parution: 15 août 2000

Réservations, renseignements, conseils:



La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/911 24 10

Station d'épuration Travaux d'excavation: début d'un grand chantier

La station d'épuration des eaux (step) de la combe des Moulins accuse ses 25 ans. Elle a un sérieux besoin d'être rénovée et doit être mise aux normes actuellement en vigueur pour ce type d'installations. Les premiers gros travaux de terrassement sont en cours. Promeneurs, attention! On ne passe plus par là pour rejoindre Biaufond ou le Cul-des-Prés.

Pour l'assainissement et l'extension de la step (station d'épuration des eaux), le Conseil général a voté un crédit de 27 millions le 24 janvier dernier, dont à déduire quelque 12 millions de subventions fédérale et cantonale. Les travaux dureront trois

ans. Ils comportent à la fois le réaménagement des installations existantes et des constructions nouvelles, en particulier pour les digesteurs et stockeurs des boues qui prendront place au nord-ouest du bâtiment technique actuel.

Excavation - Pour ces digesteurs et stockeurs de boues, les travaux préparatoires ont démarré en mai (selon l'exigence du subventionnement fédéral!), suivis début juin de l'excavation et du terrassement. Ces travaux se poursuivront durant tout le mois de juillet. A raison de 800m³ à 1000 m³ déblayés quotidiennement, ce sont environ 18.000 m³ qui sont évacués à ce jour. Il faudra encore sortir 10.000 m³. Ce matériau débarrassé par l'entreprise

Brechbühler est emmené à sa carrière et concassé. Il sera réutilisé pour remblayer le tout une fois les installations construites.

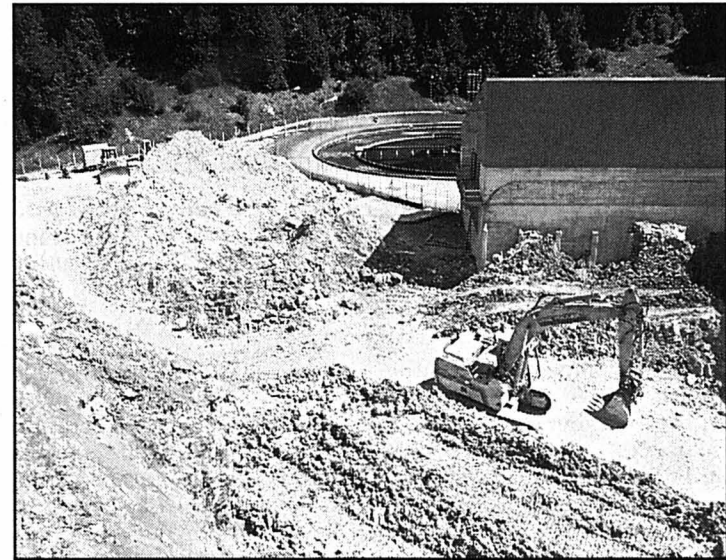
Paroi grunitée - Le talus dans lequel ont mordu les machines pour dégager la place est plutôt friable; il est lui-même partiellement constitué de remblais datant de 1974, lors de la construction de la step actuelle et du canal souterrain du passage des eaux. Afin que les travaux puissent se dérouler en toute sécurité, ce talus est grunité. C'est-à-dire qu'il est recouvert d'une peau de béton de 10 à 15 cm d'épaisseur, couverture fixée par des «clous», soit des barres de métal enfoncée dans le terrain. «C'est une méthode traditionnelle que l'on voit parfois en bordure de route et que nous avons appliquée sur le chantier d'Esplanade», rappelle Philippe Studer, patron de l'entreprise spécialisée MTS (Minages et travaux souterrains) de Martigny.

Avis aux promeneurs - Ce vaste chantier ne permet pas de laisser l'accès au chemin pédestre passant par la step pour gagner les gorges de la Ronde. Ce sentier est fermé jusqu'à l'été prochain. Pour rejoindre Biaufond, les promeneurs peuvent passer par le cimetière, puis la station de compostage et le fond du Valanvron.

Trafic des camions - La route de la combe des Moulins n'est autorisée au trafic auto-



Pour consolider la paroi et permettre de construire en contrebas les stockeurs et digesteurs des boues de la station d'épuration, le talus sera recouvert d'une «peau» de béton sur 250 à 300 m². photo Galley



Une fois les silos de digestion et de stockage des boues en place, toute cette partie sera remblayée. photo Galley

mobile que pour les bordiers et usagers de Citred (usine de traitement des déchets spéciaux inaugurée en mai dernier) et de la step. Avec le chantier en cours, le trafic augmentera sensiblement. Au début, près de la carrière Brechbühler, le chemin est particulièrement étroit et sinueux, sans visibilité. Il a été mis en vitesse réduite mais dès fin août, lorsque commen-

ceront les travaux de bétonnage, des feux réguleront le trafic en sens unique alterné.

Calendrier - Le chantier de la step est non seulement conséquent au niveau des constructions, mais encore fort complexe quant aux installations techniques. Les mises en soumission se font par lots particuliers. Dans la Feuille officielle de mercredi

26 juillet a paru l'adjudication d'équipements techniques en rapport avec le traitement des boues, le dégrillage et le desablage, le traitement biologique, etc., tous domaines réservés à des entreprises spécialisées. Les travaux de béton seront adjugés à la mi-août. C'est en 2003 que la nouvelle step devrait être terminée et opérationnelle.

IBR

Les Planchettes Siège toujours vide à l'exécutif

Depuis les élections de mai dernier, la commune des Planchettes est toujours à la recherche d'un conseiller ou d'une conseillère communal(e) pour compléter son exécutif. Un appel a été lancé dans la population du village; sans succès, car aucune candidature n'a été déposée pour occuper le cinquième siège du Conseil communal. Il manque aussi deux conseillers généraux au législatif normalement composé de 15 membres. Une assemblée de commune sera convoquée en septembre pour tenter de

combler ces postes vacants. Lors des dernières élections communales, la liste d'entente comportait 17 noms pour 15 sièges. Ces candidats et candidates ont tous été élus. Pour le Conseil communal, trois anciens membres ne se représentaient pas. Le calcul est vite fait. Après l'élection des quatre conseillers communaux - personne ne voulant du cinquième siège - il n'y eut point suffisamment d'élus(e)s pour compléter le législatif. Ces élus ont déjà siégé trois fois en rangs incomplets.

IBR

Police Chasse aux stupés sur la place du Marché

Il y a eu un peu de remue-ménage aux abords de la place du Marché, mercredi dernier. En début d'après-midi, quelques agents de la police locale sont intervenus dans un café pour procéder à des contrôles d'identité. Un exercice de routine, précisaient les policiers. Le commandant de police Pierre-Alain Gyger rappelle: «Dans le cadre de la lutte contre les stupéfiants mise en place ces dernières années, nous effectuons des contrôles en nous attachant particulièrement au flagrant délit». Dans l'établissement

public, les agents ont effectivement demandé leur pièce d'identité à quelques personnes suspectes; ils ont également procédé à une brève fouille des lieux. Une personne en possession de drogue a été interpellée. Emmenée au poste, elle a ensuite été relâchée.

Cette opération découle-t-elle d'un développement de la scène de la drogue en ville? Non, répond le commandant de police, qui ne signale pas de recrudescence dans ce domaine.

IBR

BRÈVES

A vos pinceaux! La Plage des Six-Pompes, qui se tiendra du 8 au 12 août, prend forme; la construction des décors est en route. Mais encore, les maîtres-baigneurs annoncent une journée de délire de peinture pour samedi 29 juillet, dès 9h, au collège de la Promenade; tous les bénévoles intéressés sont invités à réaliser le décor du stamm de la Plage, qui occupera l'école ménagère de la rue de la Charrière. On peut aussi seconder l'équipe à l'œuvre pour la déco des sites de la plage. Pour renseignements, téléphoner à Agora, au 968 90 60. Pour en savoir plus, voir aussi le site internet de laplage@laplage.ch. /réd.

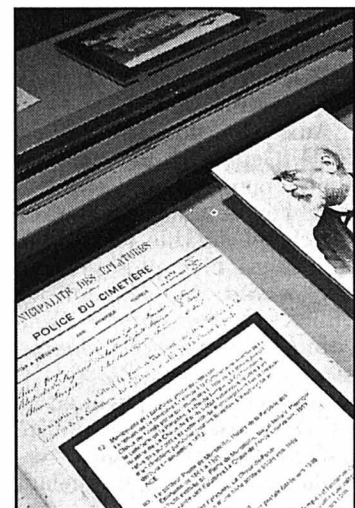
Home de la Sombaille L'exposition Jean Bach - Véréne Monnier-Bonjour (lampes en vitrail et peinture) est prolongée jusqu'au dimanche 30 juillet, 18 heures. /réd.

Fête de l'Est Grâce au dynamisme d'une équipe de

joyeux organisateurs, le quartier de l'Est sera en fête lundi 31 juillet (lire «L'Impartial» du 20 juillet). Les tables dressées derrière Chalet 18 accueilleront le public dès 19h. Les saucisses crépiteront, un bar sera à disposition et un programme d'animation comblera petits et grands, avec l'humoriste Charlot et l'orchestre d'accordéon Schwyzerörgelquartett, Heimisbach. Les p'tits loups pourront s'amuser dans un champignon gonflable. Comme d'habitude, une tombola jettera son lot de prix et de suspense. En cas de mauvais temps, la fête sera renvoyée au 5 août (le No de tél 1600, rubrique 5, renseignera dès 17h30). Que la fête soit belle pour cette 15^e édition, la dernière menée par Claude Chevalier qui cherche toujours un successeur pour seconder l'équipe à l'œuvre! /réd.

Musées Le mardi 1^{er} août, jour férié, les musées de la ville ouvrent selon l'horaire normal. Seule excep-

tion, le Musée d'histoire, qui sera ouvert comme un dimanche, de 10h à 12h et de 14h à 18h. Une occasion de visiter les deux expositions temporaires du moment: l'histoire de la commune des Eplatures 1850-1900 (jusqu'au 3 septembre) et Cent



Document de la Municipalité des Eplatures, à voir au Musée d'histoire. photo Galley

ans de torréfaction du café (jusqu'au 22 octobre). Le Musée international d'horlogerie (MIH) ouvre de 10h à 17h, le Musée paysan et artisanal et celui d'histoire naturelle de 14h à 17h, celui des beaux-arts de 10h à 12h et de 14h à 17h. A voir au MIH: l'heure publique, 66 idées nouvelles (jusqu'au 10 septembre); au Musée paysan: froid dehors, chaud dedans - Suisses et Français face au froid dans la haute chaîne jurassienne (jusqu'au 26 février 2001); au MBA: portraits d'œuvres, avec projection de quatre vidéos réalisées par Pierre Zaline (jusqu'au 27 août). /réd.

Minigolf Les amis du minigolf et les habitants du quartier des Mélèzes sont conviés à fêter le 1^{er} Août... le soir du 31 juillet dès 19h à la buvette du Minigolf. Animation par l'orchestre des Alpenthaler. Au menu: soupe aux pois, jambon. Dans le ciel: feux d'artifice, ceux de la buvette et ceux des clients. /réd

En ville

Urgences

Entre mercredi soir 18h et hier même heure, le Service d'ambulance de la police locale est intervenu pour un transport de malade. Les PS sont sortis pour une alarme automatique sans suite.

A votre service

Pharmacie d'office: vendredi, pharmacie de l'Hôtel-de-Ville, Léopold-Robert 7, jusqu'à 19h30, ensuite appeler la police locale, au No de tél 913 10 17.

Turbinage

Doubs, usine du Châtelot. Vendredi, 6h-9h, 1 turbine; 9h-14h, 2 turbines; 14h-17h, 1 turbine. (sous réserve de modification), répondeur 032/913 41 36.

Agenda

Aujourd'hui vendredi Chaux-la-Terrasse Flying Toaster, Jazz, au Petit Paris, de 19h à 21h.

Demain samedi Chaux-la-Terrasse Neca Torres, Guitare acoustique et voix, musique brésilienne, de 19h à 21h.

Regards d'égouts mis à niveau.

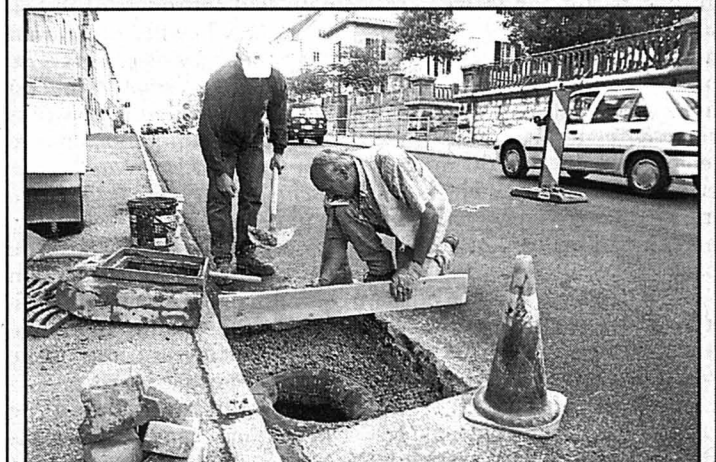


photo Galley

La rue Numa-Droz arbore un tapis tout neuf et, depuis hier, tous les travaux sont terminés; y compris les mises à niveau des regards d'égouts qui nécessitaient de recouper la nouvelle couche de bitume et de remonter l'élément supérieur de la bouche; désormais rien ne trouble le doux roulement des véhicules.

Moulins souterrains Un musée pour raconter leur fabuleuse aventure

Après une douce somnolence de Belle au bois dormant, le futur musée des Moulins souterrains du Col-des-Roches prend forme. Après avoir connu quelques attermoissements imprévus, il semble enfin être bercé par de bonnes fées et promet d'être aussi attractif que séduisant.

En 1998, les travaux de génie civil battaient son plein pour aménager les locaux du rez-de-chaussée destinés à héberger un musée suisse de la meunerie. Certains dépassements de crédits, puis des errements muséographiques ont plongé le projet dans un profond sommeil.

C'est alors qu'Orlando

Orlandini eut l'illumination de téléphoner en septembre 1999 à Jacques Hainard, conservateur emblématique du Musée d'ethnographie de Neuchâtel (MEN), pour lui soumettre le dossier. L'ethnologue est intéressé par le projet et recommande séance tenante le muséographe maison Jean-Pierre Zaugg qui collabore depuis vingt ans avec le MEN. Après visite des lieux, ce dernier met sur pied une équipe formée de Marc-Olivier Gonseth, conservateur adjoint du MEN, Nicolas Yazgi, assistant à l'Institut d'ethnologie de Neuchâtel, et Viviane Müller, diplômée de ce même institut.

C'est ainsi que s'instaure une collaboration réjouissante entre les deux musées

du Haut et du Bas. «Au début, il y avait un mandataire et un mandant, aujourd'hui, il y a une équipe qui réfléchit et travaille côte à côte sur le même projet. Dans un sens, après bien des déconvenues, la chance nous a souri», se plaît à reconnaître Orlando Orlandini.

Musée en devenir

Si les gros travaux avaient été achevés en 1998, les locaux étaient restés désespérément vides, ce qui n'est pas la meilleure publicité pour un musée en devenir. Or depuis le mois de mai, l'équipe de muséographes a investi les lieux. Les locaux sont qualifiés pour l'heure de «musée en préparation», mais visi-

tables. On voit dans des vitrines diverses pièces qui seront autant d'illustrations des thématiques retenues dans l'exposition permanente. Qui montrera des objets de géologie, de meunerie, d'hydraulique, d'électrodynamique, mais aussi d'abattoirs et de spéléologie. Des documents et des gravures permettront l'irruption concrète du Musée d'histoire dont les collections sont jalousement conservées par Orlando Orlandini.

Heureux hasard

A titre anecdotique, on peut voir la photo de la visite aux moulins du Conseil fédé-

ral, lors de la présidence de Pierre Aubert.

Finalement, les retards enregistrés auront été bénéfiques pour le projet final, car il sera beaucoup plus complet et diversifié qu'à l'origine. Les nombreux centres d'intérêt devraient attirer davantage de visiteurs et des expositions temporaires s'ouvriront régulièrement. Cela permettra d'aborder de multiples facettes liées aux moulins, mais aussi à l'histoire du Locle.

Si tout se passe bien, l'accrochage et le montage de l'exposition devrait s'achever dans le courant de septembre, ce qui permettra enfin de placer les Moulins

souterrains sur l'orbite prévue lors des grandes transformations de l'hiver 1998: ouvrir les moulins toute l'année grâce au chauffage des locaux extérieurs et ouvrir un musée original sur la grande aventure de la grotte connue dans l'Europe entière grâce au conteur danois Andersen.

On touche enfin au but. On ne peut que tirer son chapeau à la Confrérie des meuniers, d'autant plus qu'à l'heure où sonne la retraite pour Orlando Orlandini, celui-ci compte bien consacrer quelque loisirs aux rêves qu'il souhaite encore réaliser.

Blaise Nussbaum

Monts et moulins en prospectus

Autre cadeau bienvenu, le prospectus édité en commun par les Moulins souterrains du Col-des-Roches et le Musée d'horlogerie au château des Monts. C'est un document remarquable qui a été imprimé par les deux musées grâce à l'appui de la ville du Locle.

Au recto, on y voit de belles vues du site et des grottes, la localisation du Locle en Suisse et le nouveau logo des moulins. Au verso, on voit des montres, une pendule et un calendrier, ainsi que le château des Monts et un plan simplifié de la ville avec l'emplacement des deux sites. Les textes sont rédigés en français, en allemand et en anglais. La conception graphique est due à Christian et Giselle Götz pour le Musée

d'horlogerie; à François Perret et à Jean-Claude Perrin pour les moulins du Col-des-Roches.

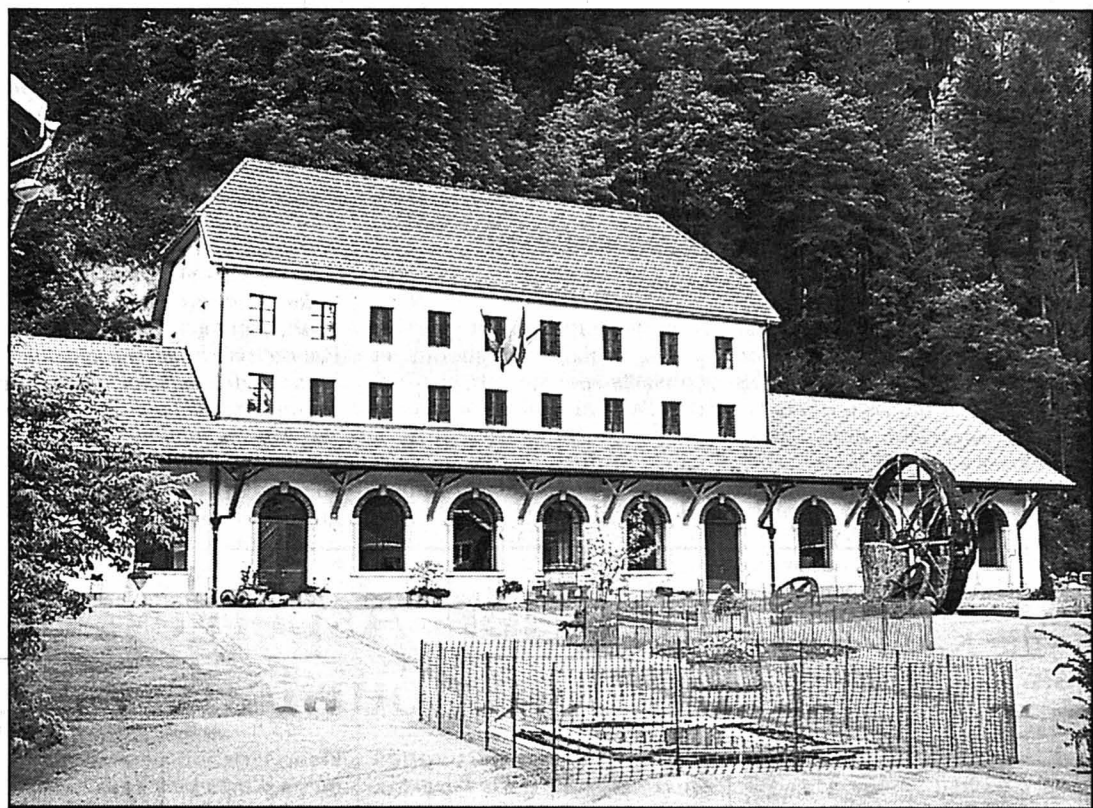
C'est un outil de promotion de première qualité. D'ailleurs, le travail patient d'Orlando Orlandini et de



Le nouveau logo des moulins souterrains photo sp

son épouse commence à porter ses fruits. Il n'y a jamais eu autant de visiteurs français que cette année, grâce au passeport transfrontalier des musées techniques franco-suisse et aux liens tissés avec des conservateurs comme celui du très beau musée de Salins-les-Bains.

Par ailleurs, le conservateur a décroché ce printemps le label de qualité organisé avec l'appui de Tourisme neuchâtelois. Les moulins soumettent depuis lors un questionnaire à leur visiteurs et améliorent les points critiqués. A ce propos, petit conseil, si vous venez en groupe ou avec une classe, réservez toujours pour pouvoir être reçu en temps voulu. Sinon, vous risquez d'attendre. BLN



Complètement réaménagé, le corps principal des moulins abritera le nouveau musée. photo Nussbaum

Heures d'été Bach et Haendel à l'affiche ce soir à Morteau

Dans le cadre des Heures d'été en Pays horloger, l'ensemble Saint-Colomban de Luxeuil-les-Bains et l'ensemble vocal du pays de Thann, soit au total trente choristes et vingt-cinq musiciens, se produiront vendredi 28 juillet à 20h30 en l'église de Morteau. Au programme, la cantate «Wachet auf, ruft uns die Stimme», de Jean-Sébastien Bach et «Ode pour sainte Cécile», de Georg-Friedrich Haendel.

Depuis 1992, année de sa création, l'ensemble Saint-Colomban propose une relecture libre et enthousiaste d'œuvres connues ou à découvrir des XVIIe et XVIIIe siècles. Sous l'impulsion de son directeur musical, Claude Jourdan, il interprète dans le plus pur esprit baroque des œuvres très variées. Il porte le nom de Saint-

Colomban, du nom du moine irlandais fondateur du monastère de Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône) en 590. Il accompagne régulièrement des solistes vocaux ou instrumentaux de renommée. Pour l'occasion, il s'agira de Aniella Zins, soprano, Patrick Labiche, ténor, Jean-Louis Georgel, baryton, et Caroline Gerber, violon solo. Les chœurs seront assurés par l'ensemble vocal du pays de Thann, une association qui contribue avec succès depuis 1995, à l'enrichissement culturel et musical de sa région, en particulier à l'occasion du festival de chant choral «Thann, la ville qui chante». Sous la direction de François Keller, la collaboration avec l'ensemble Saint-Colomban a débuté en 1998 avec l'interprétation du «Gloria» de Vivaldi

resté dans la mémoire de tous les mélomanes alsaciens. La plupart de ses membres appartiennent par ailleurs au chœur de Haute-

Alsace, partenaire de l'Orchestre symphonique de Mulhouse.

Réservations à l'Office de tourisme de Morteau. DRY



L'ensemble Saint-Colomban et les chœurs du pays de Thann au service d'un programme de qualité. photo Roy

Le Russey Exposition de peintres amateurs

Le plateau de Maïche dévoile ses charmes à travers pas moins de 129 tableaux. Ce sont trente et un amoureux de l'huile, du pastel et de l'aquarelle qui participent à la 34e exposition des peintres amateurs de la région de Maïche et du Russey. Pour l'occasion, ils bénéficient de la belle salle Durcreux, au château du Désert, au chef-lieu du canton, pour traduire par la peinture leur passion pour cette région préservée du Jura français.

Ce sont les sites naturels, les paysages, fermes, gentianes et chevaux qui ont la préférence des artistes. A noter que Robert Méloy, de Charquemont, n'a pas hésité

à s'inspirer d'un thème d'actualité, l'ouragan Lothar, pour peindre «Le Bois banal après la tempête».

Natures mortes, nus, marines et quelques touches d'exotisme ramenées du Maroc et du Sénégal complètent ce voyage pictural. Ce dernier millésime du XXe siècle salue en outre la participation d'un petit prodige du pinceau en la personne de Clément Chiari, âgé de onze ans seulement, et qui s'est essayé avec bonheur à la reproduction de «La Baigieuse», de Renoir.

L'exposition est ouverte l'après-midi jusqu'au 30 juillet.

PRA

Le Locle Le nom d'une rue écorché

On n'est jamais assez précis. C'est ce que vient de nous rappeler deux lecteurs attentifs à propos de la rue J.-F. Houriet que nous avons inexactement rebaptisée Jean-François Houriet. Or il s'agit bel et bien de Jacques-Frédéric Houriet, dit aussi Houriet de Paris, fameux horloger né en 1743 et mort en 1830. Voilà donc les pendules remises à l'heure comme nous l'ont aimablement signalé nos correspondants.

Ce qui nous amène toutefois à

dire que le panneau de la rue Houriet, comme bien d'autres au Locle, est dans un triste état de décrépitude et de rouille avancée. On pourrait donc songer à les remplacer et à donner quelques explications sur les personnes ou les lieux-dits illustrés. Et comme la ville n'a plus d'argent, on pourrait solliciter l'appui de particuliers et d'entreprises du Locle pour parrainer de telles plaques. Une manière de payer de sa personne et de montrer son attachement à sa ville. /réd-blm

BRÈVES

Le Col-des-Roches Duo en concert

Vendredi soir, dès 20 heures, le restaurant du Jet d'eau, au Col-des-Roches, accueille un duo acoustique intitulé Matching Ties, qui joue notamment de la guitare, de la mandoline et d'autres instruments. Les interprètes sont Paul Stowe, des Etats-Unis, et Trevor Morris, de Grande-Bretagne. /comm

Casino Soirée musicale

Ce vendredi soir, dès 18 heures, un concert sera donné sur la terrasse du Casino au Locle, avec l'ensemble Two Free Boys. Par ailleurs, le patron nous a fait remarquer que nous avons charcuté le nom de son orchestre. C'est donc bien les Mark Leaders qui animeront la soirée du 1er Août au Locle. Dont acte! /réd.

Les Ponts-de-Martel Fête nationale en fanfare

Réunissant les habitants des communes des Ponts-de-Martel et de Brot-Plamboz, la Fête nationale aura lieu le lundi 31 juillet autour du centre du Bugnon dès 20 heures, sans cortège préalable. La partie officielle débutera en fanfare avec la Sainte-Cécile sur le coup de 20h30, suivie d'un apéritif offert et d'un grand feu. C'est à Luc Geiser, président du Conseil général pontier, qu'il appartiendra de prononcer le discours patriotique.

Juste avant que n'éclate le feu d'artifice, le message reli-

gieux sera apporté par Georgette Dudan, major de l'Armée du salut. Et pour clore la fête, les participants entonneront l'hymne national, question de ne pas faillir à la tradition! Orchestrée par l'Association de développement du lieu et le ski club, la manifestation se poursuivra dans la bonne humeur autour d'un verre et, pour ceux qui le désirent, d'un repas. Au menu, entrecôte parisienne, saucisse de veau, frites et pâtisseries. En cas de mauvais temps, la manifestation se déroulera à l'intérieur du centre du Bugnon. PAF

Open air Les spectateurs ont répondu présent. La pluie aussi

Avec environ 8000 entrées au total, le premier Cinéma open air de Neuchâtel, malgré la pluie, a presque atteint son objectif en ce qui concerne le nombre de spectateurs. Mais dans l'attente du bouclage des comptes d'une part, d'un terrain de remplacement d'autre part (Expo.02 oblige), les organisateurs ne sont pas encore sûrs de mettre sur pied une deuxième édition.

A l'enseigne des «Yellow Movie Nights», le premier Cinéma open air de Neuchâ-

tel s'est achevé dans la nuit de mercredi à hier par la projection d'«Erin Brockovich», en présence de 750 spectateurs. Après quatorze soirées dont quelques-unes furent presque hivernales, l'heure est au bilan. Il est dressé par Roland Huguenin, directeur de Cinepel (qui gère la quasi-totalité des salles du canton), co-organisateur du festival aux côtés de son adjointe Michèle Charpié et de Franco Vantaggio.

- Roland Huguenin, quelle a été l'affluence?

- Au total, nous avons accueilli un peu plus de 8000

personnes. La moins bonne affluence a été enregistrée le premier soir, avec une trentaine d'entrées payantes (réd.: pour «Harry, un ami qui vous veut du bien», diffusé par un temps calamiteux). La plus forte a été celle du samedi 22 juillet, pour «Taxi 1» et «Taxi 2», où nous avons fait le plein avec 1200 spectateurs.

- Les conditions météorologiques, comme prévu, ont donc joué un rôle déterminant.

- Oui, et avec de mauvaises conditions durant environ la moitié de l'open air,

nous n'avons pas été beaucoup aidés. Comme nous n'avons pas beaucoup été aidés, d'ailleurs, durant les jours qui ont précédé le festival: s'il avait fait beau durant toute la semaine précédente, nous aurions vendu passablement de billets à l'avance, ainsi que le montrent les expériences faites dans d'autres open air.

- Etes-vous satisfait de la manière dont a été organisé ce premier open air?

- Oui, globalement, ça a bien fonctionné. Le seul vrai problème que nous avons

connu, c'est le premier soir où il a fait beau, le lundi 17, pour «Buena Vista Social Club»: nous avons accueilli 800 personnes en une vingtaine de minutes, ce qui a été difficile à absorber, surtout du côté des cuisines. Cette situation a été mal perçue par une partie du public, ce qui nous a conduits à nous organiser différemment les jours suivants. Mais bon, c'est le genre de situation que l'on rencontre chaque fois qu'il y a beaucoup de monde au même moment, qu'il s'agisse des caisses d'un grand magasin ou du Paléo Festival.

- A part ce problème, quels ont été les échos du côté des spectateurs?

- Ils ont été très positifs, ce qui, soit dit en passant, a fait plaisir à tous ceux qui ont travaillé avant et pendant l'open air, bénévoles compris. Beaucoup de gens nous ont dit qu'ils étaient ravis que ce festival existe, qu'ils étaient très satisfaits par la programmation, ou encore qu'ils appréciaient beaucoup l'ambiance en général. Certaines personnes sont du reste revenues rien que pour cette ambiance de fête au bord du lac.

Propos recueillis par Pascal Hofer

Deuxième édition probable, mais...

A la question du résultat financier, Roland Huguenin répond: «Pour ce qui est du nombre d'entrées, notre objectif s'élevait à une moyenne de 600 personnes par soir, soit un total de 8400 spectateurs. Sur ce plan, nous sommes donc tout près du but. Mais le total des dépenses et des recettes relatives à d'autres postes n'est pas encore connu. Nous ne savons donc pas si les comptes seront équilibrés. A priori, toutefois, nous avons l'impression que nous ne serons pas dans les chiffres rouges.»

Les organisateurs, dès lors, disent «penser sérieusement» à mettre sur pied une deuxième édition. Mais ils attendent d'en savoir davantage sur deux points: le résultat financier d'une part, la question du terrain d'autre part.

Décision tardive

Pour ce qui est du premier point, Roland Huguenin et consorts ne savent pas encore, en particulier, si la Ville de Neuchâtel leur apportera son soutien, et, le cas échéant, quelle serait l'importance de ce soutien.

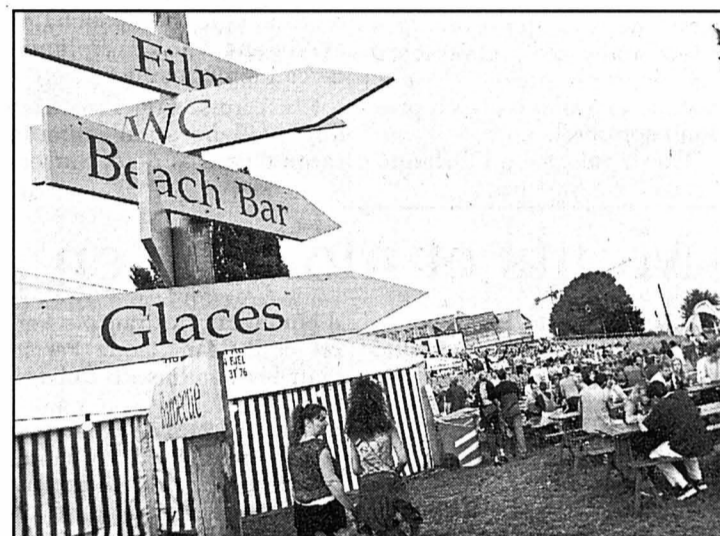
«Nous avons reçu le feu vert définitif de la Ville au mois de mai seulement, ce qui, même si nous avions pris les devants, nous a laissé très peu de temps pour tout mettre en place. Par ailleurs, comme cette décision est tombée tardivement, et comme, ensuite, il y a eu les élections communales et maintenant les vacances, nous n'avons toujours pas reçu de réponses à nos demandes de soutien.»

Demandes relatives aux prestations fournies par les Services industriels (eau, électricité), à la location des gradins amovibles des pati-

noires du Littoral ou encore à la «détaxe», autrement dit à l'éventuel non-paiement de la taxe sur les spectacles. «Qui, au vu de l'affluence, s'élève à environ 13.000 francs», précise Roland Huguenin.

Autre question à résoudre: le terrain, puisque les Jeunes-Rives, en raison de l'Expo.02, seront inutilisables en 2001, 2002 et peut-être même 2003 (démontage et réaménagement). «Nous réfléchissons déjà à d'autres possibilités sur le territoire communal, mais il faut d'abord savoir si nous restons ou non à Neuchâtel.»

PHO



De nombreux spectateurs ont dit apprécier l'ambiance qui régnait à l'intérieur de l'enceinte du Cinéma open air. photo Marchon

Bevaix Lydia Kaufmann fête ses 102 ans



Lydia Kaufmann est originaire de La Chaux-de-Fonds. photo Marchon

«Je suis née en 98, 1898», précise avec malice Lydia Kaufmann. Sept fois arrière-grand-mère, elle a vécu sur trois siècles différents. Aujourd'hui, elle soufflera ses 102 bougies à Bevaix, en compagnie de sa fille et de quelques amis.

Désormais établie au home Le Chalet, à Bevaix, Lydia Kaufmann s'est reconstitué un petit chez-soi où sont exposées en bonne place les photos de ses deux petits-enfants et de ses sept arrière-petits-enfants.

L'esprit vif et clair, la doyenne aimerait encore bien lire, mais les yeux ne suivent plus. Elle refuse, cela dit, de se plaindre: «Je suis très reconnaissante de ce qui me reste, je peux parler, écouter de la musique».

Lydia Kaufmann est née à La Chaux-de-Fonds le 28 juillet 1898, au temps des alumeurs de réverbères. C'est là qu'elle s'est mariée, avec un médecin, qu'elle seconde à son cabinet. «Je suis devenue veuve assez vite, à 58 ans», regrette Lydia Kaufmann.

S'étant finalement établie à Neuchâtel, elle est restée dans son appartement jusqu'à l'âge de 98 ans. Elle retourne d'ailleurs de temps en temps en ville, pour manger chez sa fille.

HEK

Fleurier Asperges, bananes, tout est bon pour faire du papier

Du foin aux jeans usagés en passant par les peaux de banane, tout est bon pour faire du papier, pourvu qu'il y ait des fibres. A Fleurier, dans son atelier, Claire Hasler métamorphose les épluchures d'asperges et autres bouquets fanés en magnifiques papiers artisanaux.

Hélène Koch

«Ça c'est le rôti du dimanche: pommes de terre, carottes et oignons», explique Claire Hasler en désignant un papier beige mélangé de fragments bruns tirant très légèrement sur le violet. Dans son atelier, à Fleurier, elle expérimente sans cesse de nouveaux matériaux pour créer des papiers artisanaux.

Toutes les matières végétales imaginables, ou presque, sont utilisables pour peu qu'elles aient des fibres, et rien ne se perd. Le bouquet de tulipes fanées sera transformé en feuilles, tout comme le reste de choucroute et les serviettes en papier usagées. Le congélateur abrite ainsi des ingrédients allant des champignons aux feuilles de maïs en passant par les peaux de mandarine et la cellulose. Parmi les matières favorites de la

Fleurisane, on peut citer l'asperge, l'artichaut et la banane, qui donne un papier d'un gris mœlleux. En revanche, elle a laissé tomber le poireau, dont on obtient pourtant un beau papier blanc. «Il m'en a fallu un kilo pour faire une feuille, alors j'ai abandonné». D'autres matériaux sont d'un bien meilleur rapport. «Avec un jean usagé, j'ai de quoi faire du papier pour une année».

Pour l'instant, Claire Hasler réalise avant toute des enveloppes avec papier à lettres, mais compte bien attaquer de

plus grand formats et réaliser des passes pour tableaux ou photos, complément tout trouvé à son atelier d'encadrement.

«Je commence toujours avec un matériau pur», explique Claire Hasler. Ça marche pour le foin par exemple, dont on obtient des feuilles vertes légèrement translucides, comme un parchemin qui aurait une teinte inhabituelle. Pour certaines plantes en revanche, l'ajout de cellulose s'avère indispensable pour que tout tienne.

HEK



Pour confectionner son papier artisanal, ici avec de l'artichaut, Claire Hasler pêche une couche de fibres dans le bac avec un fin grillage.

photo Marchon

Recettes riches en fibres

Dans un coin de l'atelier, une casserole de gingembre mijote. Avant de transformer une plante en papier, en effet, il faut la cuire. Mais la première étape, la plus longue, consiste à ramollir et à défilibrer la plante, c'est-à-dire passer du végétal à la soupe de fibres. Les artichauts restent ainsi trois semaines à tremper dans un bac. Seconde étape, la cuisson, qui

dure de deux à douze heures selon la plante. On rince ensuite abondamment les fibres, jusqu'à ce que l'eau soit parfaitement blanche. Les fibres sont encore passées à la moulinette, avant d'être mise dans un bac rempli d'eau.

A partir de là, il suffit de bien remuer cette soupe pour mettre les fibres en suspension, et d'en pêcher une

couche avec un grillage fin limité par un cadre amovible. On retourne ensuite le grillage sur une lingette, ce qui a pour effet de comprimer les fibres. A ce stade, on peut encore y inclure des fleurs et feuilles séchées. Il ne reste alors plus qu'à mettre le tout sous presse, afin que le papier sèche sans gondoler.

HEK

Neuchâtel Récidiviste condamné pour quatre agressions

Déjà condamné plusieurs fois, R.B. était à nouveau jugé hier pour avoir agressé deux employés des CFF dans un train entre Cornaux et La Neuveville, ainsi que deux jeunes à Neuchâtel. Il a été condamné à 50 jours de prison ferme, mais bénéficie d'un couac dans la communication entre tribunaux de district.

Après avoir déjà été condamné par le Tribunal de police de Boudry à quatre reprises pour tags ou voies de faits, R.B. était à nouveau jugé hier pour l'agression de plusieurs personnes et d'autres tags en série, mais par le Tribunal de police de Neuchâtel, cette fois. Absent à l'audience, ce jeune homme de 20 ans était convoqué pour une série de délits recouvrant «toute une collection d'articles du code pénal», comme le constate le président Daniel Hirsch.

Coups de pied au visage

La première agression remonte au printemps 1999, lorsque R.B. se trouve dans un train entre Cornaux et La Neuveville. Il refuse de présenter son billet à la contrôleuse, l'agrippe par le bras. Il s'en prend ensuite au chef de train venu à la rescousse en le frappant et s'enfuit à la gare de La Neuveville.

La seconde agression s'est déroulée en janvier passé, en ville de Neuchâtel. Accompagné de X.R., également «bien connu de la police», R.B. accoste deux jeunes Suisses allemandes. Puis il spraye la veste de l'un d'eux. Dans la bagarre qui s'ensuit, il gifle le premier, lui cassant ses lunettes et frappe l'autre au visage à coups de pied alors qu'il se trouve à terre.

A ces violences, il faut encore ajouter la possession d'un sachet de marijuana et des tags en série. Plusieurs de ceux ayant vu leurs façades sprayées étaient d'ailleurs présents à l'audience. «Ce monsieur vit de quoi? Il est entretenu par l'Etat, à l'AI pour défaut psychologique?», interroge un des plaignants, qui souhaiterait évidemment un dédommagement pour les dégâts subis.

«Ce n'est pas le rôle d'un tribunal pénal de régler ça. C'est le tribunal civil qui s'en charge», explique Daniel Hirsch, profitant au passage de dissiper tout espoir chimérique. «Si un tribunal vous accorde 3000 francs, vous pourrez encadrer le papier. Normalement R.B. doit vous dédommager, mais on ne peut pas prendre de poil sur un œuf», constate le président, faisant allusion à l'absence de moyens du jeune homme, qui vit effectivement de l'aide sociale.

Dossier pas transmis

Vu les multiples récidives du prévenu, le tribunal de police de Neuchâtel le condamne par défaut à 50 jours de prison ferme, suivant ainsi entièrement la recommandation du ministère public.

R.B., cela dit, a sans doute bénéficié d'un défaut de communication entre le tribunal de district de Boudry et celui de Neuchâtel. Il y a moins de deux mois, en effet, R.B. était jugé à Boudry pour diverses infractions. Le président lui avait alors accordé le sursis. De son côté, Daniel Hirsch ignorait cette condamnation, alors que normalement, les jugements sont transmis d'un tribunal de district à l'autre. Et lorsqu'un nouveau procès a lieu, le président doit justement décider s'il révoque le sursis.

HEK

Chanvre Magasins jurassiens perquisitionnés

Le ministère public jurassien a décidé de perquisitionner dans les magasins de chanvre ouverts à Porrentruy, Delémont et Saignelégier. Selon un communiqué diffusé hier par le procureur général Yves Maître, ces commerces se livreraient «à la vente, et donc à la commercialisation en quantité importante, de produits stupéfiants - en particulier marijuana - destinés à la consommation, ce qui constitue une activité prohibée».

Le procureur veut ainsi «contrôler les activités de ces magasins et déterminer l'importance de ce commerce».

Dans son communiqué, le ministère public jurassien dit s'être appuyé, pour sa démarche, sur un jugement récent du Tribunal fédéral. Le procureur se dit en particulier soucieux «de protéger la jeunesse qui a accès à ces magasins» ainsi que de «respecter l'égalité de traitement dans la poursuite pénale dans ce domaine.»

Au début de ce mois, des articles de presse avaient paru, rendant compte des activités de David Vallat, qui venait d'ouvrir le Paradis du chanvre de Saignelégier. Le Jurassien avait déjà dû en découdre avec la justice à la suite de l'ouverture de son premier magasin, à Porrentruy. Il estimait ne pas contrevenir à la loi en vendant des produits dérivés du chanvre tels que cosmétiques, huile de massage, thé, pâtes ou farine. /comm-réd

La Gruère Volontaires verts en action sur la réserve

Une dizaine de volontaires (ils paient de leurs poches leur participation au camp) proches de Pro Natura et sept personnes, dont deux civilistes, du centre des Cerlatez sont à pied d'œuvre ces jours sur la réserve de la Gruère. Ce camp vert a pour but, durant une semaine, d'entretenir ce site naturel piétiné chaque année par 100.000 promeneurs.

Voilà plus de sept ans que la Fondation Actions en faveur de l'environnement, organisation proche de Pro Natura, recrute des bénévoles pour panser les plaies d'un joyau des Franches-Montagnes, la réserve de la Gruère. Ils sont une dizaine en action cette année, âgés de 15 à 45 ans, alémaniques pour la plupart. Ils paient de leur poche cette semaine active, le mercredi étant décrété jour de repos pour partir à la découverte de la région. «L'ambiance est excellente dans le groupe», commente Gabriella Eisenring, qui en est la coordinatrice après avoir été deux ans volontaire. De son côté, le Centre nature des Cerlatez met à disposition sept personnes pour ces «corvées» annuelles.

En barque à 8 ans

La plus jeune de l'équipe a huit ans et c'est elle, qui, en barque écume les berges pour prélever dans son épuisette la masse de déchets jetés. Il est clair



Un sentier a été aménagé pour détourner une victime de Lothar. Cet épicéa a été conservé sur le tracé pour montrer son réseau de racines. photo Gogniat

que le flot de plus de 100.000 visiteurs l'an laisse des cicatrices. L'effort essentiel porte sur l'entretien du sentier qui fait le tour de l'étang. Il s'agit de canaliser les promeneurs, éviter qu'ils sortent du tracé pour s'en aller piétiner et tasser la tourbière. L'équipe en action s'échine donc à remplacer les barrières en bois que Lothar a mises à mal. Deux passerelles en bois, complé-

ment cuites, sont aussi en voie de réfection.

Les volontaires verts dégagent aussi les nombreux arbres tombés suite à l'ouragan de décembre. Les chablis sont débités en barrières tandis que les branches passent à la déchiqueteuse. A coup de brouette, les copeaux qui en sortent sont répan-

du sur le sentier pour améliorer son confort. Enfin, une équipe s'attelle à aménager un sentier de contournement autour d'un épicéa centenaire couché par Lothar. François Boinay, animateur au Centre nature, a estimé judicieux de laisser en place le vénérable plutôt que de le tronçonner. «Les promeneurs peuvent ainsi découvrir son impressionnant réseau de racines par le dessous», avance-t-il.

MGO

Coup de couteau Malgré le sursis, la défense fera appel

Reconnue coupable de lésions corporelles graves, la femme qui comparaisait devant la cour pénale du Jura bernois, depuis lundi à Moutier, a été condamnée hier à 18 mois d'emprisonnement avec sursis. La défense a annoncé qu'elle interjetait appel.

«Le tribunal a essayé d'établir un fil rouge, logique, dans cette affaire mystérieuse, et il est certain d'y être parvenu»: dans ses considérants, le président de la cour pénale du Jura bernois, Me Jean-Mario Gfeller, rappelait l'absence de témoin et de preuve matérielle, dans cette affaire de coup de couteau, qui s'est déroulée le 16 mai 99 à Péry. Or l'homme blessé - qui ne s'est pas porté partie plaignante - et la prévenue - son amie d'alors -, ont présenté deux versions divergentes des faits: elle nie avoir donné le coup de

couteau, il affirme le contraire.

Mais le tribunal a acquis l'intime conviction que la femme a bel et bien frappé l'homme, au point culminant d'une vive querelle. «Agressée verbalement, puis vraisemblablement battue, donc humiliée, injuriée, maltraitée et provoquée - par l'homme qui lui a mis le couteau dans la main -, elle a donné ce coup de couteau», affirmait Me Gfeller. Tel est l'unique scénario plausible selon le tribunal, qui a écarté la thèse de l'automutilation.

Pas une meurtrière

Mais contrairement au procureur, les juges n'ont pas retenu la qualification de meurtre manqué, estimant que la femme n'a jamais eu la volonté d'achever son ami. «Elle a pris le risque de le tuer, certes, mais jamais elle n'a accepté ce risque.»

Son geste qualifié d'intentionnel, il restait au tribunal à

définir le degré de responsabilité de la prévenue. Sachant que son taux d'alcoolémie pouvait alors atteindre 3,10 pour mille - à partir de trois pour mille, la jurisprudence fédérale stipule que l'on ne peut exclure l'irresponsabilité -, mais sachant qu'elle n'a jamais donné l'impression d'être ivre au point de ne pas savoir ce qu'elle faisait, ni avant ni après les faits, les juges ont conclu que sa capacité de discernement était diminuée de façon certaine. Ajoutant à cet élément un pronostic très favorable quant à sa conduite future, ils ont estimé qu'elle devait échapper à la prison ferme et suivi le procureur pour la mesure de la peine, 18 mois de privation de liberté, mais réduit le sursis de moitié, soit à deux ans.

Me Willy Lanz a annoncé que la défense va interjeter appel de ce jugement. Rappelons qu'il plaiderait l'acquiescement.

DOM

Saint-Imier Trois graffeurs habillent un mur à la piscine

A l'initiative du Centre de culture et loisirs, qui expose leurs œuvres actuellement, et avec le soutien financier de la municipalité, trois graffeurs bernois donnent vie à un mur de la piscine.

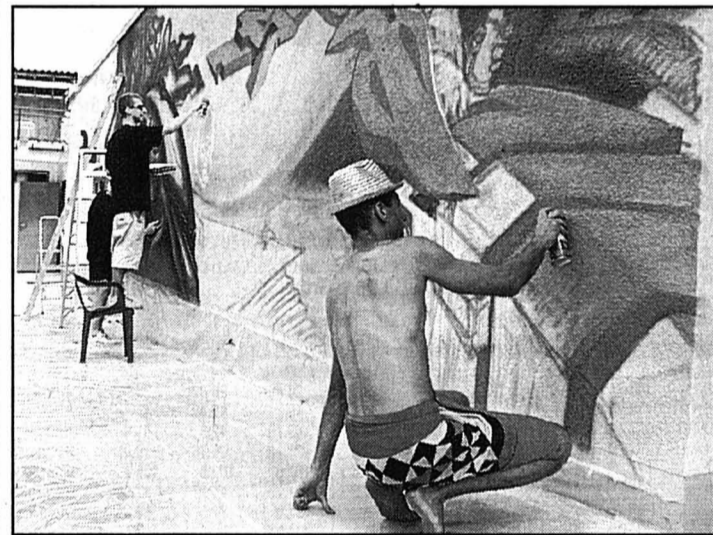
Tarkin, Sèyo et Seaz, graf-

feurs biennois sortis de l'ombre et de l'illégalité créatrice, ont su imposer leur art, grâce à un talent certain doublé d'une belle persévérance. Aujourd'hui, plus question pour eux d'attendre la nuit pour sortir les bombes de

peinture. La répression ne les guette plus, même les autorisés leur commandent des œuvres.

Pour tout l'été, le Centre de culture et loisirs a d'ailleurs accroché les œuvres de ces créateurs qui ont quitté - partiellement - la rue pour les galeries. Une exposition qui est déjà un grand succès et qui a révélé le souhait, manifesté par de nombreux visiteurs, de voir les artistes à l'œuvre. Un désir satisfait cette semaine: sur proposition du CCL et avec la bénédiction de la municipalité, qui finance partiellement l'œuvre, les trois graffeurs donnent vie à un mur intérieur de la piscine.

DOM



Trois artistes qui exposent et se mouillent en Erguël.

photo Egger

*Vernissage de l'œuvre samedi à 17h30 à la piscine. L'exposition au CCL est visible, jusqu'au 13 août, du mardi au vendredi de 14h à 18h, ainsi que les samedi et dimanche 12 et 13 août de 14h à 17h.

BRÈVES

Saignelégier Place à la fête

Coup d'envoi, aujourd'hui, de cinq jours de festivités marquant à Saignelégier le passage à l'an 2000. Vernissage dès 17h30 à la halle-cantine de deux expositions de photos. A 19 heures, match amical de football entre une équipe formée des autorités communales et les filles des Franches-Montagnes. Des grillades à la halle-cantine précèdent une soirée chansons animée par les trois artistes du crû: La Castou, Mildred et Vincent Vallat. MGO

Rubrique Canton du Jura

Tél. (032) 951 20 51
Fax: (032) 951 24 85

Lothar Contributions pour propriétaires

Le Fonds suisse de secours met à disposition des propriétaires de forêts privées, durement touchés par Lothar, un montant de 30 millions de francs. Les intéressés peuvent demander un formulaire d'indemnisation auprès des administrations communales. Les formulaires devront être déposés avant le 18 août. On notera que le Fonds suisse de secours est une fondation créée en 1901. Elle intervient quand surviennent des dommages non assurables provoqués par des forces naturelles. Les contributions dépendent de la situation financière des sinistrés. MGO

PDC Suisse En congrès à Delémont

Les délégués du PDC Suisse se réuniront en congrès à Delémont le samedi 19 août. Charles Juillard, nouveau président du PDC Jura, et Hubert Frainier, président du PDC Jura Sud, adresseront les mots de bienvenue. Les débats seront ouverts par le président Jean-Philippe Maître, président du groupe parlementaire à Berne. Les délégués donneront ensuite un mot d'ordre au sujet des quatre initiatives en votation le 24 septembre. La conseillère fédérale Ruth Metzler traitera de la réglementation de l'immigration. MGO

Echecs Svidler inaccessible!

Peter Svidler est certes favori du tournoi des grands maîtres de Bienne, mais nul n'imaginait qu'il écraserait autant ses rivaux. Le joueur de Saint-Petersbourg leur apparaît actuellement inaccessible.

Hier, Svidler a remporté avec brio le choc au sommet contre Boris Gelfand, autre favori qui perd quasiment toutes ses chances de victoire. Extrêmement rapide, le Russe a fait plier Gelfand en 29 coups, au terme d'une partie de classe mondiale. Au sortir d'une variation Najdorf d'une défense sicilienne, il a surpris son rival médusé, par un coup qu'il qualifie d'authentique nouveauté.

A noter la première victoire du numéro un mondial junior, Ruslan Ponomariov, facile

vainqueur du Suisse Joseph Gallagher.

Dans l'open des maîtres, ils ne sont que deux à n'avoir pas égaré le moindre demi-point. Si la présence du Géorgien Zurab Sturua, vainqueur à Bienne en 92 et 96, n'est pas vraiment une surprise, celle du jeune Allemand Florian Handke l'est bien plus, puisqu'il n'est que maître international. Côté suisse, Yannick Pelletier et Hansjürg Känel ont réalisé une excellente opération, Pelletier arrachant le nul à l'Israélien Boris Avrukh, le plus fort de l'open sur le papier, alors que Känel n'a pas plié devant le routinier letton Janis Klovans. /comm-réd.

Tournoi des grands maîtres, 4e ronde: Svidler-Gel-

fand 1-0, Milov-Van Wela nul, Gallagher-Ponomariov 0-1. Classement après 4 rondes: 1. Peter Svidler (Russie), 3,5 pts. 2. Loek Van Wely (Pays-Bas), 2,5. 3. Ruslan Ponomariov (Ukraine) et Vadim Milov (Suisse), 2. 5. Boris Gelfand (Israël), 1,5. 6. Joseph Gallagher (Suisse), 0,5.

Open des maîtres, classement après 3 des 11 rondes: 1. Zurab Sturua (Géo), Florian Handke (All), 3 pts. 3. R.B. Ramesh (Inde), Nukhim Rashkovsky (Rus), Alik Gershon (Isr), Alexander Cherniaev (Rus), Hansjürg Känel (CH), Andreï Shariyazdanov (Rus), Teimour Rajabov (Aze), Miso Cebalo (Cro), Janis Klovans (Let), Milos Pavlovic (You), Boris Avrukh (Isr), Alexander Galkin (Rus), Vladimir Tukmakov (Ukr), Yannick Pelletier (CH), Robert Kempinski (Pol),

FA-18 Ogi en quête de nouveaux appareils de reconnaissance

Dans le cadre de son voyage aux Etats-Unis, le conseiller fédéral Adolf Ogi tente de trouver une dizaine de FA-18, non pas de chasse mais de reconnaissance, pour remplacer les Mirage III-RS, vieux de 35 ans. Ce ne sera pas facile, estimait-on hier aux Forces aériennes: la production de ces FA-18 a été arrêtée il y a peu. Peut-être au marché des occasions...

De Berne:
François Nussbaum

En 1992, l'armée suisse a commandé 34 appareils de chasse FA-18 pour la somme de 3,4 milliards de francs. Les derniers exemplaires ont été livrés l'an dernier, ce qui a permis de retirer définitivement les 29 chasseurs Mirages III-S après 35 ans de bons et loyaux services. Mais, à moyen terme, il fallait aussi résoudre la question des avions de reconnaissance.

Les missions de reconnaissance sont encore assurées par 16 Mirages III-RS. Mais ils ont le même âge que les chasseurs et, de ce fait, coûtent de plus en plus cher à l'entretien, indique Didier Vallon, porte-parole des Forces aériennes. Ils bénéficient des pièces de rechange des anciens chasseurs mais elles ne sont pas neuves: une solution doit être trouvée d'ici à 2005.

Quand ces Mirages III-RS devront être retirés, ils ne restera que les Drones (appareils d'observation sans pilote), qui présentent actuellement des problèmes d'interférences avec les Natel. Cette question sera résolue mais la couver-



En visite aux Etats-Unis, Adolf Ogi va discuter avec son homologue américain pour trouver des avions de reconnaissance. photo Keystone-a

ture sera insuffisante. Or l'armée tient à cette composante «reconnaissance» de la défense, et à ce qu'elle soit crédible.

Pour les troupes au sol

C'est d'ailleurs moins pour les forces aériennes elles-mêmes que pour l'armée en général que cette reconnaissance est jugée indispensable. Car les observations recueillies sur des menaces proches sont transmises aux troupes au sol pour qu'elles

guident leurs tirs. Sans une observation performante, c'est l'ensemble du dispositif qui est fragilisé.

«On ne peut plus, aujourd'hui, attendre qu'un Mirage revienne de reconnaissance, développer au sol les photos qu'il a prises et organiser la parade à un éventuel danger détecté», explique Didier Vallon. Il faut pouvoir agir en temps réel, grâce à des avions équipés d'une télémétrique informatisée. Comme, par exemple, les FA-18 de recon-

naissance. Acquérir de tels FA-18 serait l'idéal, pour une question de cohérence, note le porte-parole. Ils sont programmés pour la reconnaissance mais, par ailleurs, sont comparables aux chasseurs qui équipent déjà l'armée suisse. On éviterait ainsi d'importants frais accessoires (simulation, formation, etc). L'ennui, c'est que le constructeur vient d'en cesser la production.

Elle n'est pas abandonnée mais gelée, précise le porte-

role. En théorie, elle pourrait reprendre, mais pour une commande de 80 ou 100 appareils. Comme la Suisse en cherche entre huit et onze, sa commande devrait être groupée avec celles de plusieurs autres pays pour arriver à un tel chiffre. Ce scénario semble très hypothétique.

Occasions à 50 millions?

Adolf Ogi doit néanmoins se renseigner auprès de son homologue américain William Cohen. Comme pour les autres éventualités. Des FA-18 en stock? Peu probable, selon Didier Vallon: les appareils sont construits sur commande. Reste la possibilité que certains pays, en redimensionnant leur défense, cherchent à vendre quelques-uns de leurs appareils.

Outre les Etats-Unis (à des centaines d'exemplaires), la Finlande, le Koweït et la Malaisie sont actuellement équipés des FA-18 qui intéresseraient la Suisse, le cas échéant. Ce serait la solution la plus avantageuse: tout l'équipement accessoire étant déjà là, l'appareil reviendrait à moins de 50 millions. Si ça ne marche pas, on se retrouvera à la case départ.

Et la nouvelle génération des FA-18 (type E-F) dont la production vient de démarrer? C'est presque un autre avion, estime Didier Vallon: il est plus grand et présente des caractéristiques, notamment un nouveau rayon d'action, qui n'intéressent pas un petit pays comme la Suisse. Son prix (avec tout l'équipement annexe) serait aussi beaucoup plus élevé.

FNU

Les entreprises de l'Union européenne pourront transmettre les fichiers de leur clientèle à des sociétés suisses. La Commission de Bruxelles a estimé hier que la Suisse assurait une protection des données suffisante.

SRI
Radio Suisse Internationale

Eclairage Bons points européens pour la Suisse

L'Union européenne est très sourcilieuse pour tout ce qui touche à la protection de la sphère privée, sous l'œil expert du Parlement de Strasbourg dont c'est l'un des thèmes favoris. Cette attention est spécialement vive dès qu'il s'agit de transfert de données hors de l'Union. La directive européenne sur la protection des données autorise les entreprises à exporter leurs fichiers vers des pays assurant une protection jugée équivalente. Restait à dresser la liste. La Commission s'y attèle, sa décision d'hier, première du genre, concerne, outre la Suisse, la Hongrie et les Etats-Unis.

Pour la Suisse et la Hongrie, la Commission n'a pas eu besoin de mener une enquête très poussée. La protection des données, dans ces deux pays, est également une valeur forte. En Suisse elle figure même en bonne place dans la Constitution.

Thierry Zweifel

Copenhague Cinq Suisses condamnés pour des graffitis

Cinq jeunes Alémaniques ont été condamnés hier au Danemark à trente et quarante jours de prison. Ils avaient peint des graffitis sur un wagon près de Copenhague. Les Suisses devront également débourser 15.000 francs de dédommagements.

Quatre des jeunes Alémaniques âgés de 18 à 22 ans ont été condamnés à 40 jours de prison. Un cinquième compatriote, qui n'a pas participé directement à cette action considérée comme du vandalisme au Danemark, devra purger une peine de 30 jours de détention. Le groupe devra en outre payer des dédommagements de 70.224 couronnes (un peu plus de 15.000 francs) à la Compagnie nationale des Chemins de fer danois. Les cinq Suisses avaient été arrêtés il y a quinze jours. /ats-afp

Philippines Journaliste allemand libéré

Les séparatistes musulmans du groupe Abu Sayyaf ont libéré hier un journaliste allemand qu'ils retenaient dans l'île philippine de Jolo depuis 25 jours. L'incertitude continue d'entourer le sort des 32 autres otages détenus.

Andreas Lorenz, 48 ans, reporter de l'hebdomadaire «Der Spiegel», a quitté le camp du groupe Abu Sayyaf en compagnie d'un émissaire du gouverneur Abdusakur Tan. On ignore si une rançon a été versée pour sa libération. /ats-afp-reuters

Concorde Cérémonie religieuse à la Madeleine

Le service religieux multi-confessionnel à la mémoire des 113 victimes de l'accident du Concorde, célébré en l'église de la Madeleine à Paris, a duré un peu plus d'une heure et s'est achevée à 18h50 hier.

Mgr Pierre D'Ornellas, évêque auxiliaire de Paris qui présentait l'homélie, a déclaré à la sortie de l'église que cela avait été une cérémonie «étonnante de gravité». «Tout le monde était touché, et pas seulement les familles, face à cette tragédie. Le moment le plus émouvant (a été) quand huit membres du personnel d'Air France ont déposé 113 bougies sur les marches de l'autel», a-t-il déclaré. Durant la cérémonie, plusieurs centaines de personnes sont restées à l'extérieur, dont des journalistes et photographes, massées devant l'église, derrière des barrières. Des gerbes de fleurs recouvraient les marches. Devant l'église, une centaine de policiers gardaient l'entrée, empêchant l'accès aux personnes ne faisant pas partie des familles ou d'Air France.

Le Bureau enquêtes-accidents (BEA) de la Direction de l'aviation civile a confirmé hier soir dans ses premières constatations sur l'accident du Concorde la panne du moteur No2 et ensuite un dysfonctionnement du réacteur A. /ap

OGM Une autorisation fédérale qui indignent les écologistes

La commercialisation immédiate d'une nouvelle variété de maïs génétiquement modifié a reçu hier le feu vert de l'Office fédéral de la santé publique. Paysans, écologistes et défenseurs des consommateurs, indignés par cette décision, exigent une réglementation plus sévère.

D'après les investigations menées par l'Office fédéral

de la santé publique (OFSP), cette variété «ne présente pas de danger pour la santé de l'homme». Le maïs Mon810 (Maisgard) de la firme Monsanto sera donc autorisé en Suisse comme denrée alimentaire. Le groupe américain avait déposé sa demande d'autorisation en 1998.

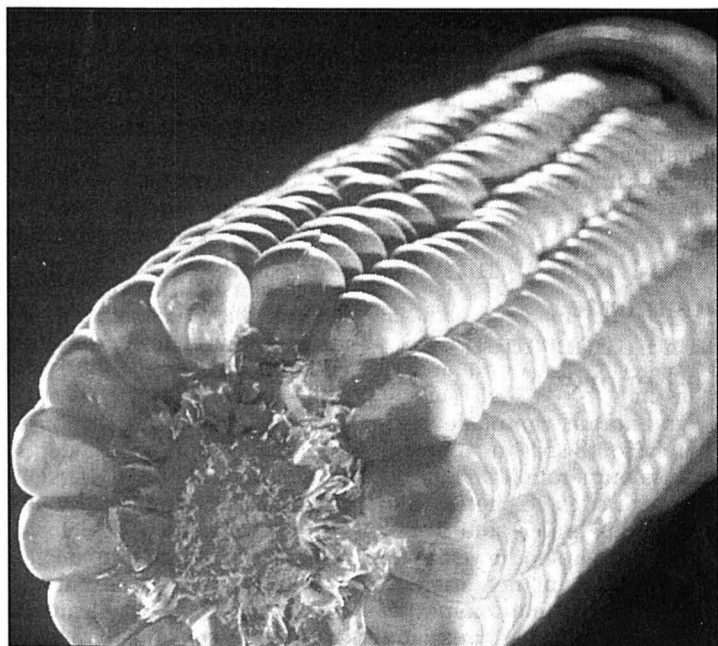
Ce maïs est protégé par un gène de Bacillus thuringiensis (Bt), inséré par manipulation génétique, contre la larve de la pyrale du maïs.

Cette larve provoque des pertes dans la récolte de maïs traditionnel et peut favoriser la contamination des plantes par des moisissures. Le maïs Mon810 ne contient aucun gène de résistance aux antibiotiques.

L'autorisation accordée par l'OFSP a été prise d'entente avec d'autres offices fédéraux. Ceux-ci ont examiné les conséquences possibles pour les animaux, l'environnement et l'agriculture. La culture et la dissémination de ce maïs reste interdite. Il pourra toutefois être utilisé comme aliment pour les animaux. La licence accordée à l'entreprise Monsanto est assortie de conditions, dont l'obligation d'assurer une surveillance continue de la stabilité génétique du maïs OGM et de ses composants. Les denrées alimentaires contenant du maïs Mon810 devront être étiquetées comme telles.

Vive indignation

La décision de l'administration fédérale a provoqué une vive indignation. L'Union suisse des paysans (USP) la juge inutile «dans le contexte actuel», tandis que l'Association suisse pour la défense des petits et moyens paysans (VKMB) parle de «provocation».



Une nouvelle variété de maïs génétiquement modifié pourra être commercialisée en Suisse. photo Keystone

Tony Blair Ambitieuse réforme du système de santé

Le premier ministre britannique Tony Blair a présenté hier les grandes lignes d'une réforme « historique » sur dix ans du système de santé. Elle prévoit notamment le recrutement de milliers de médecins, la modernisation des hôpitaux et la réduction des listes d'attente.

« Le défi consiste à permettre au NHS (National Health Service) de devenir le système de santé que le monde nous enviera », a expliqué Tony Blair devant la Chambre des communes. Le NHS est aujourd'hui l'un des secteurs publics les plus sinistrés du pays.

Cette réforme prévoit de le revoir de fond en comble, avec l'ambition de faire revenir les dépenses de santé britanniques au niveau de la moyenne des pays de l'Union européenne d'ici à 2005.

Ce projet d'un coût de 19 milliards de livres (plus 46 milliards de francs) est présenté comme la principale réforme du NHS depuis sa création en 1948. Il propose le recrutement de 2000 médecins généralistes, 7500 spécialistes et 20.000 infirmières. Il prévoit également la création sur les dix prochaines années d'une centaine d'hôpitaux, soit quelque 7000 nouveaux lits, l'achat de 250 scanners supplémentaires et la modernisation des systèmes informatiques.

L'un des objectifs de ce projet est de réduire les listes d'attente, qui atteignent parfois plusieurs années. /afp

Yougoslavie Elections générales le 24 septembre

Le président Slobodan Milosevic a fixé au 24 septembre la date des prochaines élections générales, présidentielle comprise. Après avoir toiletté la Constitution, le président yougoslave va tenter de cimenter son pouvoir à la faveur d'un scrutin qui pourrait constituer un test majeur pour le maître de Belgrade après les bombardements de l'Otan de l'an dernier.

La plupart des partis serbes de l'opposition - excepté le Mouvement serbe du renouveau de Vuk Draskovic - ont annoncé hier qu'ils participeraient aux élections, en dépit des récents changements constitutionnels qui favorisent le régime. En revanche, le Monténégro, la petite république qui supporte de plus en plus difficilement d'être unie à la Serbie au sein de la Ré-



Slobodan Milosevic signant le décret qui fixe la date des élections. photo epa

publique fédérale de Yougoslavie (RFY), avait fait savoir qu'elle boycotterait tout scrutin fixé par Slobodan Milosevic. Son gouvernement a menacé

d'organiser un référendum populaire sur l'indépendance si le président yougoslave tentait d'imposer les élections sur son territoire.

Le 24 septembre, le président yougoslave pourra se faire élire directement au suffrage populaire et non plus par le Parlement fédéral. Une disposition rendue possible grâce à la nouvelle Constitution. Le Parlement fédéral a ainsi approuvé lundi un texte législatif élaboré par les services de Slobodan Milosevic, qui permet au président de briguer deux autres mandats de quatre ans, alors que l'actuel devait expirer en juillet 2001. En outre, il n'aurait rien à craindre d'un éventuel boycottage de l'opposition: le texte autorise le président à être élu à la majorité simple, sans que le taux de participation entre en considération.

De récents sondages montrent que, si la popularité de Slobodan Milosevic a souffert depuis les bombardements de l'Otan contre la Yougoslavie, seule une opposition unie serait à même de l'emporter. /ap

Düsseldorf Attentat à la bombe

Un attentat à la bombe a fait neuf blessés graves hier dans une gare de Düsseldorf, en Allemagne. Deux d'entre eux, dont une femme enceinte qui a perdu son enfant, luttent contre la mort.

« Il s'agit d'un attentat à la bombe, une bombe à fragmentation », a déclaré le porte-parole de la police. « Quant au motif, nous n'excluons ni ne confirmons rien. Nous ne pouvons exclure un motif xénophobe ». Le porte-parole a toutefois ajouté, sans plus de précision, que l'attentat avait peut-être été commis « par dépit amoureux ».

Un homme et une femme sont dans un état critique. La femme était enceinte et a perdu son enfant. Elle a en outre dû être amputée d'une jambe, a précisé la police. L'homme souffre de graves blessures au ventre.

L'explosion a eu lieu à 13 h 05, sur une passerelle qui mène à une station très fréquentée de chemins de fer urbains (S-Bahn). L'identité de tous les blessés n'a pas encore été établie. Il s'agirait en grande partie d'étrangers, d'après les pompiers.

Les chemins de fer allemands n'ont reçu aucune menace d'attentat à la bombe ou tentative de chantage, a indiqué un porte-parole de la Deutsche Bahn.

Plusieurs équipes de secours ont été dépêchées sur place, avec sept ambulances et deux hélicoptères. La police a bouclé le quartier. Le trafic ferroviaire a subi des retards. /afp

Corée du Nord En attendant Albright

La Corée du Nord a poursuivi à grands pas son émergence d'un demi-siècle d'isolement. Elle est devenue la vingt-troisième et dernier membre du forum de sécurité de l'Asie-Pacifique (parrainé par l'Asean) et s'est préparée à une rencontre historique avec les Etats-Unis, aujourd'hui, à Bangkok. Le ministre nord-coréen des Affaires étrangères, Paek Nam-Sun, doit en effet s'y entretenir avec la secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright. /afp

Proche-Orient Stratégie américaine

Washington va solliciter l'aide de ses alliés arabes et européens afin de persuader le chef de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat d'accepter un règlement de paix qu'il a rejeté à Camp David. Le « Washington Post » l'affirme, citant des responsables non identifiés. Le sous-secrétaire d'Etat pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord Edward Walker effectuera prochainement une tournée dans les pays arabes alliés pour demander leur soutien. /afp

Colombie Vol de documents à Genève

Les enregistrements des pourparlers de paix colombiens qui se sont achevés mercredi ont été volés à Genève. La personne qui les transportait a été bousculée par deux inconnus, avant de se faire dérober les bandes, a expliqué à l'AP Jean-Pierre Gontard, conseiller du Département fédéral des affaires étrangères pour les pourparlers de paix en Colombie. Une enquête est en cours: les autorités visionnent les bandes vidéo des caméras de surveillance. /ap

Corse Journée décisive

C'est aujourd'hui que les élus de l'Assemblée de Corse devraient approuver les orientations proposées par le gouvernement Jospin la semaine dernière pour l'avenir institutionnel de l'île. Les 51 élus insulaires se sont réunis dès hier après-midi en session ordinaire. Aujourd'hui, ils devraient approuver le texte gouvernemental, qui prévoit notamment des pouvoirs législatifs limités pour l'Assemblée de Corse et une révision constitutionnelle à l'horizon 2004. /ap

SUISSE

Hôtellerie Mois de juin florissant



Tout comme les autres hôtels, le Beau Rivage Palace à Lausanne, classé meilleur hôtel de Suisse par « Bilanz », a vu les touristes étrangers affluer en juin. photo Keystone-a

La progression des nuitées observée dans l'hôtellerie suisse au cours des cinq premiers mois de l'année s'est poursuivie en juin. Tant la demande indigène que la clientèle étrangère ont contribué à cette augmentation.

Les hôtels helvétiques ont enregistré 3,11 millions de nuitées le mois dernier, soit 8,7% de plus qu'un an auparavant à pareille époque, a annoncé hier l'Office fédéral de la statistique (OFS). Ce résultat est inférieur de 6,5% au résultat record de juin 1973, mais dépasse respectivement de 13 et 8,6% les moyennes des cinq et des dix dernières années pour le mois de juin. Cette évolution positive résulte sans doute de la baisse du franc suisse et du fait que le congé de Pentecôte était tombé en mai l'an dernier. La bonne marche de l'économie internationale, le renforcement des ac-

tivités de marketing et le temps beau et chaud qui a régné au mois de juin y ont certainement contribué également.

La progression du nombre de nuitées a été de 9,6% pour la clientèle suisse, qui a acheté 1,18 million de nuitées, et de 8,2% pour la demande étrangère (1,93 million de nuitées). Les touristes japonais (+21%), des Etats-Unis (+17%), français (+10%), belges (+7,4%), allemands (+6,2%) et hollandais (+4,7%) ont été nettement plus nombreux. En revanche, les clients du Royaume-Uni (-0,5%) et les Italiens ont été plus rares.

De janvier à juin, l'OFS a recensé 16,56 millions de nuitées, soit un million ou 6,5% de plus que pendant la même période de 1999. Le tourisme indigène a progressé de 5,4% pour atteindre 6,87 millions de nuitées, alors que la demande étrangère s'est accrue de 7,2%, passant à 9,69 millions de nuitées. /ap

Impôts La TVA a rapporté 13 milliards de francs en 1998

La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) rapporte gros. En 1998, cet impôt a engendré un produit de 13 milliards de francs, soit 500 millions de plus que l'année précédente.

Le chiffre d'affaires imposable à la TVA s'est également accru de 5,2%, selon les chiffres publiés hier par l'Office fédéral de la statistique (OFS). La TVA est calculée en faisant la différence entre

l'impôt sur le chiffre d'affaires imposable et l'impôt préalable déductible. La taxe imposable s'est montée à 32,6 milliards de francs et l'impôt déductible à 26,4 milliards de francs. Le solde en faveur de l'Administration fédérale des contributions s'est donc élevé à 6,2 milliards de francs. Par ailleurs, l'Administration fédérale des douanes a prélevé au total 6,8 milliards de francs de TVA sur les importations. Ce mon-

tant est en progression par rapport à 1997 (+6,2%), notamment en raison de la hausse des importations. La TVA a ainsi rapporté 13,0 milliards de francs en 1998, soit 500 millions ou 3,9% de plus qu'en 1997. Près de 290.000 assujettis à la TVA étaient recensés il y a deux ans. De plus, 91,2% de l'impôt collecté l'a été au taux normal de 6,5%, 5,7% au taux réduit de 2,0% et 0,3% au taux hôtelier de 3,0%. /ap

Camions Surveillance policière accrue

Les contrôles du trafic poids lourds devraient être renforcés dès janvier. L'Office fédéral des routes (Ofrou) a préparé un concept en vue de l'arrivée des 40 tonnes en Suisse. Coût de l'opération: quelque 20 millions de francs par année. L'intensification du contrôle des camions est une des mesures d'accompagnement à l'accord sur les transports terrestres avec l'Union européenne (UE). La mise en oeuvre se déroulera en deux étapes: à l'aide de patrouilles mobiles des corps de police cantonaux dès janvier prochain, puis par la création de centres de compétence.

Ces centres offrant de vastes aires de stationnement et des possibilités d'entreposage devront permettre d'effectuer des contrôles de plus grande envergure et plus efficaces des véhicules et des chauffeurs. La question de leur emplacement est actuelle-

ment à l'étude. L'objectif est de conclure avec les cantons, au cours de ces prochains mois, des conventions sur l'augmentation effective des prestations à fournir. Les patrouilles mobiles auront pour tâche de vérifier principalement les poids et les charges des véhicules ainsi que le temps de repos des chauffeurs. Ces contrôles devraient être permanents et visibles. /ats

Neuchâtel La BCN augmente sa rémunération de l'épargne

La Banque cantonale neuchâteloise (BCN) va augmenter la rémunération de l'assortissement des comptes d'épargne dès le 1er août 2000. La hausse sera en moyenne de 0,50%. Cette augmentation intervient après une longue période de taux bas dus aux conditions du marché. « La hausse de la rémunération des

avoirs de la clientèle est en relation avec l'augmentation du taux hypothécaire de référence qui passe de 4,25 à 4,5% à la même date », a indiqué hier l'établissement. /sje

Vache folle Nouveau cas dans le canton de Berne

Un nouveau cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) a été découvert en juillet dans le canton de Berne, a annoncé hier l'Office vétérinaire fédéral. Il a été constaté grâce au programme de surveillance UP2000, lancé en 1999, qui utilise le test de la société zurichoise Prionics. Ce programme comprend un épistage à l'aide de tests effectués au hasard parmi les bovins abattus normalement dans le pays. Cette année, 14 bovins ont été atteints de la maladie de la vache folle. Neuf autres cas ont été constatés grâce au programme de surveillance UP2000. /ap

Accord global Nestlé, Algroup et Georg Fischer prêts à coopérer

Nestlé, Algroup et Georg Fischer, dont les filiales allemandes ont occupé des travailleurs forcés sous le nazisme, sont prêts à coopérer à la mise en oeuvre de l'accord global sur les fonds juifs. Nestlé veut même contribuer financièrement.

Condition posée par la multinationale veveysanne: que le juge Edward Korman confirme que l'accord s'applique aussi aux entreprises suisses qui ont employé des travailleurs déportés dans leurs filiales allemandes, a expliqué hier à l'ats Hans-Jörg Renk, porte-parole du groupe agroalimentaire.

Etant donné qu'une partie des 1,25 milliard de dollars (2 milliards de francs) de l'accord global doit être utilisée à dédommager les travailleurs déportés, Nestlé ne s'est pas impliqué dans l'accord destiné à dédommager ces derniers conclu en Allemagne, a précisé M. Renk. En outre, Nestlé a ouvert les archives de sa filiale Maggi à Singen, dans le sud de l'Allemagne, aux historiens de la commission Bergier.

Chez Algroup, les archives d'Alusuisse-Lonza à Singen sont à la disposition des experts de la commission Bergier, indique le porte-parole de l'entreprise Arturo Pedrini. Il assure que les listes de noms existantes seront par conséquent consultables également pour identifier les ayants droits à des dédommagements suite à l'accord global. /ats

Cinéma Producteurs suisses en colère

Le milieu du cinéma suisse est en pleine ébullition. D'entente avec Ruth Dreifuss, l'Office fédéral de la culture a accordé un demi-million de francs au film «Bach à Potsdam» contre l'avis des experts fédéraux. L'Association suisse des producteurs de film parle de «népotisme».

«Bach à Potsdam», de la Valaisanne Dominique de Rivaz, n'existe pour l'heure qu'à l'état de scénario. Il aurait dû sortir cette année, à l'occasion du 250e anniversaire de la mort du compositeur. Or, les deux commissions fédérales d'experts lui ont dénié le droit à des subventions.

Fin mai, Ruth Dreifuss a néanmoins décidé d'accorder la subvention fédérale maximum à ce projet, affirme «L'Hebdo» dans son édition parue hier. La décision a été prise notamment parce que le financement du film est bien avancé, a confirmé à l'ATS le directeur de l'Office fédéral de la culture (OFC), David Streiff. En outre, les commissions sont consultatives. Les décisions finales reviennent au Département fédéral de l'intérieur, précise David Streiff, qui s'étonne que la profession critique un geste de Ruth Dreifuss en faveur du cinéma.

Copinage

L'Association suisse des producteurs de film a protesté auprès de l'OFC contre cette décision qui tombe au moment où les crédits fédéraux dévolus pour le cinéma sont pratiquement épuisés. Elle s'insurge aussi contre ce qu'elle considère comme un «certain népotisme». Ruth Dreifuss connaît Dominique de Rivaz, qui l'a guidée au Festival du film de Fribourg, où elle travaille comme attachée de presse.

Pour protester, la maison lausannoise CAB, qui produit le film «Bach à Potsdam», a quitté l'Association suisse des producteurs. Elle n'avait en effet pas été informée des démarches de l'association auprès de l'OFC.

Dominique de Rivaz, qui s'est fait connaître notamment avec son documentaire «Le jour du bain», pourra maintenant tourner son premier long métrage. Il raconte la rencontre entre Jean-Sébastien Bach et le roi de Prusse Frédéric II en 1747./ats

Paléo Oasis et Gallagher au rythme de la provocation

Le Paléo Festival de Nyon a vécu mercredi soir sa première fois fautive note. Le groupe britannique Oasis a interrompu son concert après que des objets ont été lancés sur scène par des spectateurs.

Après vingt minutes de concert, le groupe a une première fois quitté la scène. Selon des témoins, un gobelet de bière a été jeté en direction du chanteur Liam Gallagher. Oasis est alors revenu et d'autres projectiles ont été lancés. Les Anglais ont décidé d'interrompre une deuxième fois leur spectacle au milieu de la cinquième chanson.

Un beau cachet

Des négociations, qui ont duré une trentaine de minutes, ont alors été menées par Daniel Rossellat et des représentants du groupe, tandis que le public exprimait son mécontentement par des sifflets. Oasis, invoquant des «raisons de sécurité», a refusé de remonter sur scène. Un speaker est venu s'excuser au nom du Paléo et au nom d'Oasis. Quelques-uns des quelque 20.000 spectateurs irrités ont alors lancé de nombreuses bouteilles sur la grande scène. Le public s'est ensuite dispersé sans incident.

Une conférence de presse improvisée a suivi cet incident. Daniel Rossellat s'est excusé auprès du public, avant d'évoquer «les gamineries» d'un «pauvre groupe». Oasis n'a ja-



Selon les organisateurs du festival, les insultes de Liam Gallagher auraient déclenché la colère de quelques spectateurs. photo Keystone

mais été mis en danger, a affirmé Daniel Rossellat. Il a néanmoins admis qu'une «certaine psychose» pouvait expliquer la décision des rockers anglais en prise à des querelles internes depuis plusieurs mois.

L'ambassade britannique alertée

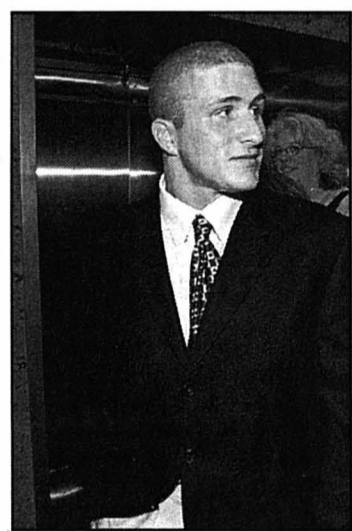
Le cachet, le plus élevé de cette 25e édition (plus de 100.000 dollars), ne sera pas

recupéré, a-t-il précisé, invoquant des procédures juridiques «sans fin».

L'affaire a pris une tournure «absurde» lorsque les musiciens d'Oasis, se sentant menacés, ont demandé à être escortés par la police hors de l'enceinte du festival. Devant le refus des organisateurs, le groupe a alerté l'ambassade britannique. «Une situation irrationnelle. Le Paléo n'a pas un public de hooligans», a ré-

sumé Daniel Rossellat. C'est la première fois que la manifestation nyonnaise doit faire face à un retrait en cours de concert. D'un point de vue contractuel, l'organisation n'est pas tenue au remboursement de tous les billets de la soirée. «Mais si des spectateurs se sont sentis vraiment floués, nous estimons qu'il serait correct de les rembourser», a concédé le chef du Paléo./ats

Internet Des maisons de disques réduisent au silence un site musical



Shawn Fanning, cofondateur de Napster, quittant le tribunal de San Francisco. photo ap

Les grandes maisons de disques américaines ont remporté une victoire majeure mercredi dans le premier grand procès sur Internet et les droits d'auteur. Elles ont obtenu l'arrêt temporaire des activités du site Napster.

Napster permet aux internautes d'échanger gratuitement de la musique grâce à un logiciel disponible sur son site. Un juge de San Francisco a ordonné qu'il interrompe ses activités jusqu'à ce qu'un jugement soit rendu sur le fond. L'injonction entre en vigueur ce soir à minuit. Elle frappe de plein fouet un des sites de musique en ligne les plus populaires. Il compte quelque 20 millions d'utilisa-

teurs et a cristallisé tout le débat sur les droits d'auteur et Internet ces derniers mois à travers ses démêlés avec l'industrie du disque.

La juge Marilyn Hall Patel a estimé que les maisons de disques et artistes avaient des chances d'obtenir gain de cause lorsque l'affaire sera examinée sur le fond. «La Cour rejette l'argument selon lequel cette décision va tuer Napster», a déclaré la juge, dans une salle d'audience bondée. Le juge a néanmoins ordonné aux grands groupes d'édition musicale, réunis dans la plainte, de déposer une caution de cinq millions de dollars. Elle est destinée à assurer Napster pour ses pertes de revenus si jamais le site l'emporte au procès.

Créé à l'été 1999, Napster met à la disposition de ses utilisateurs un logiciel qui permet d'envoyer et de recevoir de la musique. Elle est au préalable comprimée sur des petits fichiers informatiques au format MP3. Ces fichiers sont échangés via des serveurs de Napster. Les internautes peuvent se procurer gratuitement par ce biais de la musique qu'ils devaient autrement acheter.

Napster invoque le parallèle avec les fabricants de magnétoscopes. Ils permettent de copier des films sans être pour autant accusés de violation du copyright.

Quel que soit le sort de Napster, d'autres logiciels, comme Gnutella, se profilent déjà./afp

Canyoning Emotion un an après

Une année jour pour jour après l'accident de canyoning du Saxetbach, une cérémonie en mémoire des 21 victimes s'est déroulée hier à Wilderswil (BE). Une centaine de proches, en majorité des Australiens, y ont assisté.

La cérémonie a eu lieu près de la stèle commémorative, un bloc de roche de 1,6 mètre extrait du Saxetbach sur lequel figurent les noms des 21 victimes. L'endroit choisi pour cet hommage est devenu un lieu de pèlerinage: des messages d'amour voisinent avec des photos des disparus.

Des sanglots, des gorges nouées et des regards dans le vide: un an après le drame, la douleur et l'émotion sont toujours aussi vives. Des centaines de roses jaunes ont été déposées au pied du monument. «Ce 27 juillet 1999, votre vie a basculé et rien ne fut alors plus comme avant», a dit le directeur de l'Office du tourisme de l'Oberland bernois Hannes Imboden à l'adresse des familles et des proches des jeunes victimes. Pour Hannes Imboden, il faut apprendre à mieux écouter la nature et à respecter sa force.

A l'issue d'un service œcuménique, les familles et les proches se sont rendus sur les rives du lac de Brienz pour lancer des fleurs dans l'eau à la mémoire d'une jeune Australienne de 25 ans, dont le corps, emporté par le torrent, n'a jamais été retrouvé.

Enquête toujours en cours

Dans l'après-midi du 27 juillet 1999, 21 personnes, en majorité des citoyens d'Australie et de Nouvelle-Zélande, ont perdu la vie dans les eaux du Saxetbach au-dessus de Wilderswil. Elles avaient été surprises par la montée de la rivière alors qu'elles participaient à une expédition organisée par Adventure World.

Sur le plan judiciaire, onze personnes font actuellement l'objet d'une enquête pour homicide par négligence. Mais aucune inculpation n'a encore été prononcée par le procureur. Parmi ces onze personnes figurent les cinq guides qui ont survécu au drame ainsi que trois dirigeants de la société Adventure World, qui a depuis fermé ses portes.

Par respect pour les victimes, les sociétés de sports extrêmes ont renoncé hier à organiser des descentes en canyoning sur les torrents de l'Oberland bernois./ats

BRÈVES

Zoug La maison du futur

Près de 70 familles de différents pays s'étaient annoncées pour habiter dans la première maison Internet de Suisse. Finalement, c'est la famille Steiner d'Immensee (SZ) qui a été choisie pour occuper dès novembre cette habitation du futur. La maison, située à Hünenberg, dans le canton de Zoug, doit donner une idée de ce que seront l'habitat et le mode de vie de demain, ont expliqué hier les promoteurs du projet futurElive. Elle sera visible sur Internet et pourra être visitée par les internautes. La famille Steiner, les parents et leurs deux enfants, vivront et travailleront à temps plein dans cette maison à la pointe de la technologie. Derrière ce projet se trouve la holding de Otto Beisheim, le fondateur du géant allemand de la distribution Metro./ats

Accidents Journée noire pour les CFF

Deux ouvriers des CFF ont été happés mercredi par des locomotives, l'un à Däniken (SO), l'autre à Renens (VD). A Däniken, l'employé des CFF âgé de 41 ans n'a pas fait attention en traversant les voies et n'a pas vu venir la locomotive, a indiqué hier la police. Il a succombé aux graves blessures subies à la tête sur le lieu même de l'accident. En état de choc, le conducteur de la locomotive a dû recevoir une assistance médicale.

A Renens, c'est le chef d'une équipe de monteurs de voies qui a été heurté par une locomotive. Il a été tué sur le coup. Les ouvriers étaient occupés à des travaux de bourrage. L'accident s'est produit malgré la mise en place d'un système de sécurité sonore avertissant du passage des trains./ats

Népal 25 morts dans un accident d'avion

Vingt-cinq personnes ont été tuées dans l'accident d'un avion Twin Otter de la compagnie népalaise RNAC. L'appareil s'est écrasé hier dans une jungle épaisse au sud-ouest du Népal, ont annoncé des responsables de l'aéroport de Katmandou.

L'avion transportait vingt-cinq personnes, et non vingt-deux comme cela avait été auparavant annoncé, ont ajouté ces responsables, précisant que l'accident n'avait fait aucun survivant. La police avait fait état de trois survivants. L'avion s'est écrasé à quelque 415 km à l'ouest de la capitale népalaise, pour une raison encore inconnue.

L'appareil avait quitté le district de Bajhang, dans l'ouest du pays, et devait se rendre dans le district de Dhangadi./afp

Bagdad Premier cyber-café

Le premier cyber-café a ouvert ses portes hier à Bagdad, afin de tenter d'offrir aux Irakiens une fenêtre sur le monde extérieur. Les clients de l'établissement pourront parcourir tous les sites web, à condition que ceux-ci ne contreviennent pas aux «préceptes de la religion islamique» et n'offensent pas «les principes éthiques et moraux», a déclaré Ahmed Mourtada Ahmed Khalil, ministre irakien des Transports et des Communications, en précisant que des cafés du même type suivraient dans la capitale irakienne et dans d'autres villes du pays. Le seul fournisseur de services Internet en Irak est le Ministère de la culture et de l'information. Jusqu'à présent, l'accès était limité au seul usage du gouvernement./ap

IMPRESSUM

Société éditrice: SNP Société Neuchâteloise de Presse SA Editeur: Fabien Wolfrath.

Rédacteurs en chef (resp.): Roland Graf, Stéphane Sieber. Rédacteur en chef adjoint: Jacques Girard.

Canton: Stéphane Devaux (resp.), Rémy Gogniat (adj.), Pascale Béguin, Christian Georges, Sandra Spagnol, Brigitte Rebetez, Nicolas Huber.

Nubriques locales: Ruehâtel: Pascal Hofer (resp.), Jean-Michel Pauchard (adj.), Frédéric Mairy, Florence Véya.

La Chaux-de-Fonds: Irène Brossard (resp.), Robert Nussbaum, Léo Bysaeth. Le Locle: Blaise Nussbaum, Claire-Lise Droz.

Littoral: Ivan Radja (resp.), Patrick Di Lenardo, Philippe Racine, Hélène Koch. Val-de-Ruz: Philippe Chopard.

Val-de-Travers: Mariano De Cristofano. Canton du Jura: Michel Gogniat. Jura bernois: Dominique Egger (resp.), Nicolas Chiesa (adj.).

Haut-Doubs: Alain Prêtre.

Suisse / Monde / Société: Guy C. Menu-

sier (resp.), Daniel Droz (adj.), Catherine Lüscher, François Nussbaum (à Berne).

Economie: Sylvie Jeanbourquin.

Sports: Jean-François Berdat (resp.), Julian Cervino, Gérard Stegmüller, Thomas Truong, Patrick Turuvani, Olivier Odiet.

Magazine: Sonia Graf (resp.), Dominique Bosshard (adj.), Sophie Bourquin.

Secrétariat de rédaction: Anne-Marie Cuttat (resp.), Michel Deruns (adj.), Michel Merz, François Treuthardt, Serge-André Maire.

Photographes: Christian Galley, Richard Leuenberger, David Marchon.

Infographiste: Pascal Tissier.

Dessinateur: Tony Marchand.

Services des abonnements: rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 032/911 23 11

Régie des annonces: Publicitas SA La Chaux-de-Fonds, pl. du Marché Tél. 032/911 24 10 - Fax 032/968 48 63

Impression: Centre Presse, Neuchâtel

Landes Une seconde nature, voulue par l'homme

Il y a deux siècles, des travaux colossaux redessinaient le littoral landais, puis l'intérieur des terres. Un miracle écologique.

Vincent Chobaz

Pas de rocher et un seul port, celui de Capbreton, situé à la pointe sud du département: le littoral landais s'étire sur 106 kilomètres en une plagi rectiligne. Ici, pas de paillotes, encore moins de résidences «les pieds dans l'eau» ou de bunkers hôteliers blanchis à la chaux. Rien. Mais cette virginité n'est pas le fruit du hasard. A y regarder de plus près, ce paysage, malgré ses contours sauvages, apparaît comme parfaitement ordonné: partout la plage, protégée par une dune qui domine les premières forêts de pins maritimes.

C'est que l'homme est passé par là. Mais pas n'importe comment. Le génie visionnaire des premiers ingénieurs qui, il y a plus de deux siècles, ont véritablement bâti la Côte aquitaine (qui englobe la Côte landaise), en fait aujourd'hui un des littoraux européens les mieux préservés.

Marécage insalubre

Petit décrochage historique. A l'origine, la région des landes de Gascogne n'est qu'un vaste marécage insalubre. Sur la côte, les dunes se forment en chaînes parallèles et s'enfoncent à l'intérieur des terres en provoquant des dégâts considérables. On estime qu'au XVIIIe siècle, le sable avançait de 40 mètres par an. Des villages disparaissaient et l'impossibilité pour de nombreux cours d'eau de s'écouler jusqu'à la mer favorisait la formation des marécages.

«Lifting» intégral

«Depuis les années 1700 déjà, l'homme a tenté de rete-

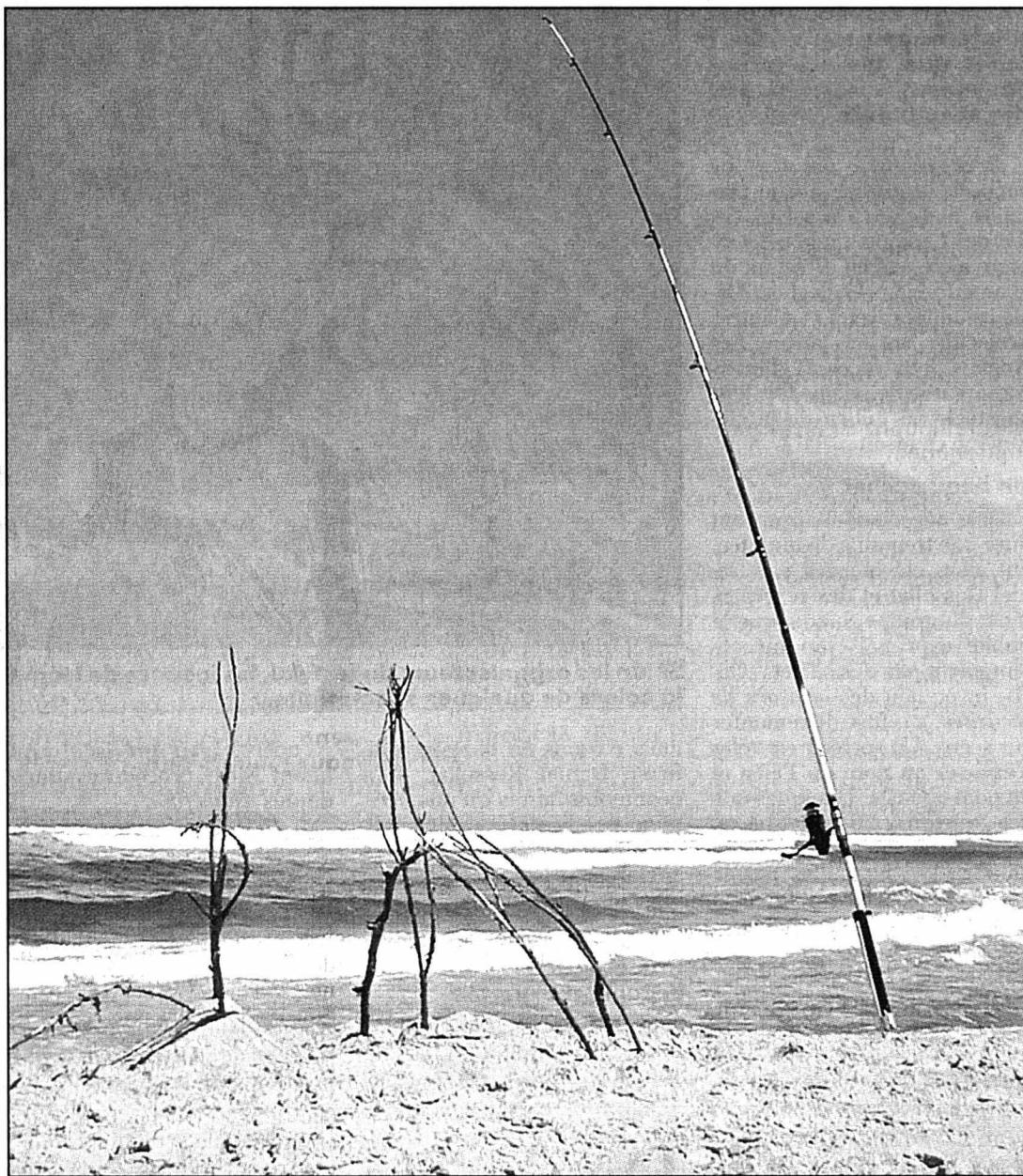
nir le sable. Mais sans coordination et sans réels appuis politiques», explique Gilles Granereau, technicien à l'Office national des forêts (ONF). C'est l'ingénieur des Ponts et Chaussées Nicolas Brémontier qui initiera une logique administrative et technique à ce projet.

En 1801, il reçoit le feu vert de Paris. Parallèlement à l'océan, il enfonce dans le sol une palissade contre laquelle le sable s'accumule. La relevant à mesure que le sable monte, il crée une dune littorale de 10 à 12 mètres de haut. D'autres ingénieurs prendront le relais. La dune sera ensuite fixée en plantant une graminée, le gourbet (ou oyat), espèce adaptée aux sables littoraux. Les travaux sont achevés en 1862, soit un bon siècle de chantier, tâtonnements compris. Cette barrière naturelle, doublée des travaux d'assainissement des marécages à l'intérieur des terres, allait rendre possible le reboisement de la lande. Au final, 3000 ha de dunes littorales sont couverts de gourbet et le département des Landes, grâce à la monoculture du pin maritime, devient le plus riche du pays. On s'est en effet rapidement aperçu que les forêts sont susceptibles de produire de la gemme de bois (résine) sans que leur rôle de protection ne soit remis en cause.

Treize plantes protégées

Aujourd'hui, les forêts landaises recouvrent 563 000 ha, ce qui fait des Landes le département le plus boisé de France. Côté production, la sylviculture a pris la place du gemmage.

Si l'homme a fabriqué de toutes pièces une seconde nature, il l'a fait en respectant le milieu naturel: la dune accueille aujourd'hui treize plantes protégées et pas



Le littoral landais: son contour actuel a nécessité un siècle de travaux colossaux. photo VIC

moins de 300 insectes. Mais le combat n'est pas gagné pour autant. «Le bourrelet sableux vit. Il joue un rôle de tampon car l'océan avance de plus d'un mètre par année. Les blockhaus construits pendant la guerre sont aujourd'hui dans l'océan», note Gilles Granereau. «A

l'avenir, on peut s'attendre à d'importants dégâts dans certaines stations qui ont construit leur promenade au sommet de la dune».

A l'intérieur des terres également, il faut rester vigilant. La monoculture intensive du pin ne va pas sans difficultés. «Aujourd'hui, nous allons

vers une diversification de la structure du paysage et du peuplement. 5 à 10% de la surface doivent passer en zone écologiquement préservée. Moyennant cet effort, nous pourrions continuer la production. C'est elle qui fait vivre la forêt.»

VIC

Les deux-roues superstars

Si la station d'Hossegor (sud du département) se dispute avec sa voisine, Biarritz (Pyrénées-Atlantiques) le titre de Mecque européenne du surf, il est une seconde activité musculeuse qui connaît un succès grandissant dans les Landes: les randonnées à vélo. Et pour cause. Alors que dans nos contrées, les pistes cyclables ne sont, pour la plupart, que des bandes de bitume gagnées sur la chaussée et séparées du trafic par une fluette ligne jaune guère dissuasive, le réseau landais s'est

émancipé de son bruyant frère routier.

Anciennes voies ferrées, sentiers goudronnés, chemins de halage reconvertis, tous les moyens sont bons pour ouvrir le passage aux deux-roues. Les investissements consentis par plusieurs stations du sud du département (Soustons, Seignosse, Hossegor, Capbreton, etc.) illustrent cette préoccupation. Il n'est pas rare d'y voir des pistes cyclables parfaitement séparées de la chaussée et des trottoirs. Résultats: la bicyclette a droit

de cité au cœur même de ces bourgades. Et tout le monde en profite, tant les touristes que les autochtones.

Circuits à thème, boucles «nature», les régions du sud (Armagnac, Sud Adour) se distinguent par des parcours plus accidentés. Pour les mollets nouveaux «mais pas trop», la traversée nord-sud du département, parallèle à la côte et sous la protection rafraîchissante des forêts de pins, nécessitera une petite semaine.

VIC



Labastide-d'Armagnac, à découvrir également à vélo. photo VIC

Petits trucs

● **Y aller.** Traverser la France d'est en ouest en voiture reste un calvaire. Après Clermont-Ferrand, plus d'autoroute, mais beaucoup de camions. Si vous souhaitez vraiment faire le déplacement en voiture, il est préférable de longer la Côte méditerranéenne. En train, même casse-tête: voyagez via Paris et Bordeaux ou partez en direction du sud. Au départ de Genève-Cointrin, plusieurs vols journaliers en direction de Bordeaux ou Biarritz.

● **Ne pas rater.** Situé au sud du Parc naturel régional des Landes de Gascogne, l'Ecomusée de Marquèze, à Sabres, réunit les éléments les plus caractéristiques de la société agro-pastorale de la Grande Lande au XIXe siècle: reconstitués et restaurés, les maisons et leurs dépendances, les poulaillers perchés, les troupeaux, les granges, four à pain et moulin. Ces «quartiers» regroupaient l'essentiel d'une population paysanne composée de bergers, de laboureurs et de résiniers. Départ de la gare de Sabres. Tél.: 05 58 08 31 31.

● **A table.** Elevage, fruits de la terre et de la mer: les amateurs de bonne chère n'auront que l'embarras du choix. Le domaine départemental d'Agnoas, proche d'Arthez d'Armagnac, joue un rôle de vitrine du terroir landais. Sa spécialité: l'armagnac. Visite des chais, dégustation. Le domaine est classé «Site remarquable du goût» (tél. 05 58 45 22 11).

VIC



Gare de Sabres. photo VIC



Avec le soutien de



Office français du tourisme

Les côtes ont la cote

Concours d'été 2000

La tête au soleil, les pieds dans l'eau. Avec ses 2700 kilomètres de côtes (sans compter les découpures, précise le Quid !) et ses 1900 kilomètres de plages, la France est un paradis pour les amoureux de la mer. A l'enseigne de «France: les côtes ont la cote», les six quotidiens de Romandie Combi (ROC), soit Le Nouvelliste, La Liberté, L'Express, L'Impartial, le Quotidien Jurassien et le Journal du Jura vous convient, tout au long de cet été, à découvrir les vingt-trois départements côtiers de l'Hexagone. Avec, en prime, la Haute-Garonne et son célèbre canal du Midi, trait d'union entre l'Atlantique et la Méditerranée.

Les vingt-quatre étapes journalistiques de ce périple estival feront de surcroît l'objet d'un concours.

Pour y participer, il vous suffit de répondre à la question posée chaque jour ci-contre. Réponse qu'une lecture attentive du texte vous permettra de découvrir aisément.

N'envoyez pas chaque coupon séparément. Rassemblez l'ensemble des réponses de la semaine, glissez-les dans une enveloppe et faites les parvenir à votre journal jusqu'au mardi suivant. Chaque semaine, un chèque de voyage d'une valeur de 200 francs sera attribué par chaque journal au vainqueur d'un tirage au sort parmi les bulletins-réponses exacts. Vainqueur qui aura peut-être la chance de recevoir, en plus, un des prix offerts par la Maison de la France et les offices du tourisme des régions concernées. Le nom du gagnant sera publié dans l'édition du samedi suivant.

Enfin, tous ces bulletins-réponses participeront au tirage au sort final du concours de l'été Romandie Combi. Le vainqueur recevra un bon de voyage de 3000 francs, ses cinq dauphins un bon de 600 francs. Bons à faire valoir auprès d'une agence de voyage de la région des lauréats.

Bonne lecture et bonne chance à tous !

Bulletin-réponse

Les côtes ont la cote

Reportage du 28 juillet 2000

La question du jour est la suivante:

Quel est le nom de l'ingénieur qui a lancé les travaux de stabilisation des dunes?

Réponse: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Rue: _____

NPA/Lieu: _____

Envoyez les bulletins-réponses des cinq concours quotidiens de la semaine à:

Concours «Les côtes ont la cote»

L'Express, 39, rue de la Pierre-à-Mazel, 2002 Neuchâtel

ou

L'Impartial, 14, rue Neuve, 2300 La Chaux-de-Fonds

Télévision
L'intimité en question

On connaît l'expression «les murs ont des oreilles». Une caméra de télévision peut elle aussi faire des «dégâts». En brisant une intimité alors que les acteurs n'ont surtout pas demandé la parole. Signe des temps.

La polémique bat son plein dans l'Hexagone: France 2 est-elle allée trop loin en «décryptant» la conversation - censée être «privée» - entre Didier Deschamps et Roger Lemerre au soir de la finale de l'Euro 2000? Oui aux yeux du CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel), cet organisme chargé de «faire marcher droit» les télévisions françaises.

Le CSA a donc remis à l'ordre France 2 et, dans la foulée, l'hebdomadaire «Télé 7 Jours», qui ont tous deux rapporté le dialogue entre le capitaine des Bleus et le sélectionneur tricolore. On y va pour un blâme.

L'objet du litige? La conversation filmée, en direct, entre Didier Deschamps et Roger Lemerre, interprétée par lecture labiale. L'enjeu était de savoir si «DD» allait prendre sa retraite internationale, oui ou non.



La scène s'est produite devant 24.873.517 (sic!) téléspectateurs français le soir du 2 juillet, en plein milieu du stade du Kuip à Rotterdam, alors que Zidane et ses potes savouraient encore le but en or de Trezeguet. Pour la chaîne d'Etat et le magazine spécialisé, le dialogue secret s'étant déroulé devant tout le monde ou presque, il était normal qu'il devienne public. Peu importe la fin, pourvu qu'elle justifie les moyens.

Didier Deschamps qui n'a pas ouvert son bec durant tout l'Euro 2000, a en quelque sorte été pris à son propre piège. Parce qu'on n'a pas peur du CSA, on serait tenté d'écrire: «bien fait!»

GST

Football Serrières s'annonce plus percutant que jamais

Jugeant son secteur offensif insuffisant la saison dernière, l'entraîneur de Serrières Pascal Bassi a orchestré sa campagne de transferts pour éviter que son équipe ne sèche sur sa copie lors du prochain exercice. Résultat des courses: des buteurs confirmés sont arrivés. Et le groupe est naturellement devenu plus homogène...

Olivier Odiet

Même si son passage dans le groupe romand représente un saut dans l'inconnu, Serrières sait qu'il a les moyens de chaotiller les grosses pointures. La force de l'équilibre pourrait bien propulser la formation de Pascal Bassi vers des sommets. Certitude: l'équipe neuchâteloise a tout pour plaire. Reste à savoir si la mayonnaise prendra facilement. «A priori, je possède un effectif supérieur à celui de la saison dernière», souligne l'entraîneur de Serrières. Si mes joueurs font preuve de la même détermination que dans le groupe alémanique, ça peut faire des dégâts. Nos points forts? La cohésion, une bonne organisation et des éléments expérimentés. Il s'agira toutefois de tenir compte du changement de groupe. Les équipes romandes font mieux circuler le ballon, mais n'affiche pas la même rigueur défensive que les Alémaniques. C'est à nous de



Raphaël Stoppa, Oscar Villena, Loïc Feuz, Fabien Bassi et Giovanni Colombo (de gauche à droite): cinq nouveaux joueurs pour étoffer le secteur offensif de Serrières. photo Galley

profiter de ces éventuelles largesses.»

Le moindre détail est important pour Pascal Bassi qui, comme tout entraîneur méticuleux, apprécie uniquement le travail bien fait. L'ennui, c'est qu'il devient difficile d'être efficace quand on doit s'entraîner avec un groupe incomplet. «Je n'avais pas tout mon monde à disposition pendant la phase de préparation et ça me dérange un peu. Mais bon. Je me console en sachant que c'est le lot de toutes les équipes. N'oublions pas que les joueurs de première

ligue restent des amateurs. Ils consacrent déjà beaucoup de temps au foot et méritent amplement des vacances.»

Pour compenser les départs de Javier Saiz, Jean-Marc Rufener, Nicolas Gerber et Alcide Sousa, les dirigeants de Serrières ont donc recruté des joueurs à vocation offensive. Fabien Bassi, Raphaël Stoppa, Giovanni Colombo, Loïc Feuz et Oscar Villena ont tous le format requis pour répondre aux exigences de Pascal Bassi. «Les nouvelles recrues ont déjà assimilé notre système. Elles se comportent comme je le souhaite tactiquement et mentalement. Mais il est bien sûr trop tôt pour s'emballer. La vérité surgira pendant le championnat.»

Finales en point de mire

Si Serrières s'est montré gourmand sur le marché des transferts, c'est tout simplement pour se donner les moyens de ses ambitions élevées: «C'est très difficile de se fixer un objectif précis maintenant puisque ce passage dans le groupe 1 soulève quand même un grand nombre d'incertitudes. On essayera de lutter dans le haut du tableau dans l'optique de décrocher un ticket de finaliste, précise Pascal Bassi. Je considère l'intégration des

espoirs de Servette et de Lausanne dans le foot des adultes comme étant une excellente chose. En revanche, je ne trouve pas qu'un groupe à seize soit très judicieux. Un maintien à quatorze équipes me semblait être une meilleure solution.»

Quand on demande à Pascal Bassi s'il prône avant tout un football offensif, sa réponse est nuancée: «Rien ne sert de pousser l'attaque si la défense est

perméable. Je cherche à trouver le bon équilibre entre le jeu défensif et offensif.»

Guetté par la lassitude?

Entre Pascal Bassi et Serrières, la flamme brûle toujours comme au premier jour. Et pourtant, il a entamé sa seizième saison à la tête de l'équipe neuchâteloise. «Je suis conscient que la lassitude est un mal qui me guette. Mais je fais de la prévention pour y échapper. L'idée de quitter Serrières m'a déjà effleuré l'esprit puisque j'ai soigneusement étudié la proposition d'un autre club de première ligue. Mais après avoir pesé le pour et le contre, j'ai décidé de rester ici. Les sources de motivation ne manquent pas. Je suis impatient de retrouver le groupe romand. Nos adversaires s'annoncent plus attractifs que Wohlen ou Bümpliz, par exemple. D'autre part, je ne vous cache pas que le fait de retrouver mon fils Fabien est également un excellent stimulant. Et puis je peux travailler dans des conditions très agréables à Serrières. Les gens que je côtoie depuis plus de quinze ans sont devenus mes amis. Non, je n'ai pas l'impression d'être tombé dans la routine.»

OOD

Le contingent

Gardiens

Christophe Duc (1980)
Joachim Mollard (1974)

Défenseurs

Serge Arnoux (1964)
Antonio De Pianté (1972)
Michel Guillaume-Gentil (1972)
Steve Ray (1972)
Nicolas Stoppa (1980)

Demis

Fabien Bassi (1983)
Giovanni Colombo (1973)
Yvan Jeanneret (1970)
Claudio Penaloza (1973)
José Saiz (1970)
Fabrice Smania (1972)

Attaquants

Alain Béguin (1967)
Loïc Feuz (1977)
Francisco Rodal (1976)
Raphaël Stoppa (1980)
Oscar Villena (1974)

Entraîneur

Pascal Bassi (ancien) 1957

Arrivées: Fabien Bassi (NE Xamax M-17), Giovanni Colombo (Deportivo), Loïc Feuz (Colombier), Raphaël Stoppa (Corcelles), Oscar Villena (Deportivo).

Départs: Nicolas Gerber (Colombier), Jean-Marc Rufener (La Chaux-de-Fonds), Javier Saiz (Colombier), Alcide Sousa (Cortailod).

Pas de révolution

Il faut plus qu'un changement de groupe pour que Pascal Bassi songe à tout révolutionner: «Je vais probablement avoir une approche des matches différente, mais notre manière de jouer restera identique à celle de la saison dernière. A savoir un 3-4-3 modulable en 4-3-3 face à un adversaire qui évolue avec trois attaquants. J'espère que les qualités athlétiques dont mes joueurs ont fait preuve dans le groupe 2 leur permettront de combler une éventuelle

infériorité technique.» L'entraîneur de Serrières est ambitieux. Il avoue que la LNB peut être envisagée: «Le saut est difficile, pas impossible. D'ailleurs, mon équipe a toujours tenté crânement sa chance lors des finales d'ascension qu'elle a disputées par le passé. Mais si Serrières devait un jour accéder à la LNB, je vous assure qu'on ne tomberait pas dans des excès susceptibles de mettre l'avenir du club en péril.»

OOD

Magazine

Escapade Evolène, pays de traditions



p 17

La région d'Evolène, dans le Val d'Hérens, est un petit coin de paradis au cœur des Alpes. Un lieu de tradition où la nature se révèle dans toute sa splendeur. photo sp

Théâtre
Le TPR et ses hôtes investissent l'hôtel DuPeyrou

Danse
Un stage qui réunit les cultures

p 19

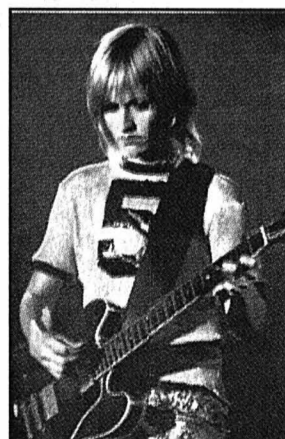
Cinéma
«In love» contre la corruption des sentiments

p 20

Paléo Noir Désir à la place des Cranberries

Les organisateurs du Paléo Festival ont été informés que les Cranberries annulaient leur tournée estivale. Tournée qui devait passer par Nyon ce vendredi 28 juillet. Cette décision est due à la grossesse de la chanteuse Dolores O'Riordan, qui doit renoncer à la scène sur recommandation de ses médecins.

Les organisateurs ont le plaisir d'annoncer que le groupe Noir Désir a accepté de remplacer les Cranberries au

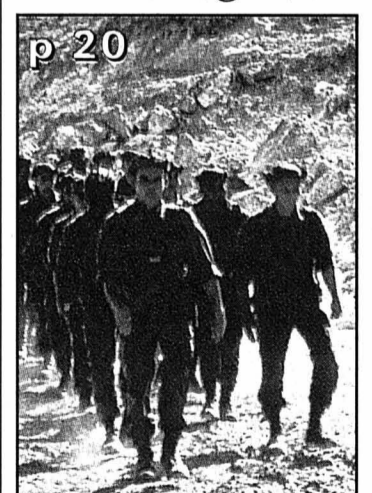


Tournée annulée pour cause de grossesse. photo sp

paléo levé. Les quatre musiciens bordelais vont provisoirement abandonner l'enregistrement de leur prochain album pour offrir un concert exceptionnel au public du Paléo Festival. Ils joueront sur la Grande Scène le vendredi 28 juillet à minuit.

Les spectateurs désireux de se faire rembourser leurs billets peuvent le faire en s'adressant aux points de location où ces billets ont été achetés, ou auprès de Paléo. /comm.

Cinéma Gros plan sur la Légion



Dans «Beau travail», Claire Denis s'est laissée fasciner par les légionnaires de Djibouti et leur culte de la perfection. Rencontre.

photo agora

Athlétisme CEP et Olympic: des trajectoires asymétriques

Douze athlètes neuchâtois tenteront leur chance week-end aux championnats de Suisse à Lugano. Huit pour le CEP et quatre pour l'Olympic. Claude Meisterhans a de quoi voir l'avenir en rose pour ses protégés, nombreux et toujours motivés. Par contre, René Jacot ne se fait pas trop d'illusions.

Thomas Truong

Ils ont toujours soif de victoires les athlètes du CEP. A l'image d'Alain Beuchat (38 ans), Laurent et Sylvie Moulinier (37 et 36 ans) qui prouvent que la motivation, la technique et la vitesse peuvent prendre le pas sur le poids des années. L'entraîneur du CEP, Claude Meisterhans, est aussi un exemple en la matière puisqu'il se déplacera à Lugano pour ses trentième championnats de Suisse.

Dépasser les 13 m

Le mentor du CEP a toujours le feu sacré et ses athlètes brûlent d'impatience avant le rendez-vous tessinois. Trois femmes seront du voyage et elles auront une belle carte à jouer. «Dejana Cachot (31 ans) est championne suisse en

titre outdoor et indoor de triple saut», rappelle Claude Meisterhans. Elle est en bonne forme pour défendre son titre. Sa meilleure performance est de 12,98 m. L'idéal serait de dépasser une fois les 13 m (réd: 14 m pour aller à Sydney). Carine Nkoué (25 ans) s'alignera sur 100 et 200 m. Elle est en mesure de se qualifier pour les deux finales et monter sur le podium au 100 m. Aux championnats de Suisse, elle a déjà terminé quatre fois 4e au 60 m (indoor) et trois fois 4e au 100 m (outdoor)! Son potentiel est énorme, il lui reste à éviter les fautes techniques. Quant à Sylvie Moulinier, elle peut envisager une médaille au disque et une place en finale au marteau.»

Côté masculin, les athlètes du CEP ne sont pas en reste et les satisfactions ne devraient pas manquer. «Patrick Bachmann (28 ans) est dans une forme ascendante, se réjouit CM. Il peut terminer près du podium au 100 m et se qualifier pour la finale sur 200 m. Olivier Berger (31 ans) a des performances en dents de scie à cause d'une blessure au dos et une place en finale serait bien pour lui. Alain Beuchat et Laurent Moulinier peuvent tous les deux arriver en finale



Dejana Cachot: un nouveau titre de championne suisse au triple saut? photo Marchon

du disque. Le premier prendra part à ses 19e championnats de Suisse, tandis que le second pourra compter sur sa technique et sa rapidité. Enfin, José Delémont (27 ans) est en

mesure de décrocher une médaille au poids et se qualifier pour la finale au disque.»

En 99, le CEP avait connu sa meilleure cuvée avec l'or pour Dejana Cachot et l'argent pour José Delémont. Le millésime 2000 sera-t-il encore meilleur? Avec un peu de réussite, Meisterhans et les siens pourraient faire une belle moisson. «Le CEP est qualifié pour la finale de promotion en LNC aux Interclubs, ça devrait motiver encore plus les athlètes» rajoute CM, histoire de motiver ses troupes afin d'assurer une grande récolte.

Vive les vacances!

A l'Olympic, René Jacot tient à mettre d'entrée les choses au point: «Pour nous, les championnats de Suisse, c'est bof! Ce n'est pas triste, mais c'est comme ça et voilà tout. L'été est plutôt consacré aux vacances. Seuls les Interclubs motivent vraiment les athlètes.» Cela ne signifie pas que l'Olympic a toutes les chances de revenir bredouille de Lugano. «Laurence Locatelli (20 ans) devrait obtenir

une médaille au marteau et peut-être une autre au disque. Elle vient de passer ses examens de maturité à l'école de commerce et elle n'a pas trop de repère.»

Pour les trois autres, il faudra être un peu plus indulgent. «Julien Fivaz (21 ans) cherchera avant tout du plaisir au saut en longueur. Il est actuellement à l'école de recrues et ce n'est pas facile. Jackie Vauthier (21 ans) essayera de se hisser en finale du marteau et si Juliane Droz (18 ans) parvient à passer un tour au 100 m, ce serait déjà merveilleux.»

Trois athlètes du CA Courtelary seront du voyage en terres tessiennes. Il s'agit de Noémie Sauvage (22 ans, 400 m), Christelle Méritat (23 ans, 400 m haies) et Raphaël Monachon (27 ans, 110 m haies). Ce dernier essaiera de décrocher le titre national et sa qualification pour les JO de Sydney avec un chrono de 13''65 exigé, alors que sa meilleure performance actuelle est de 13''76.

TRR

Le retour d'Anita Weyermann

Le principal temps fort des championnats de Suisse de ce week-end, au Cornaredo de Lugano, est fixé à dimanche 15 h 15: André Bucher, recordman de Suisse du 800 m, défiera les spécialistes du 400 m. Anita Weyermann fera son retour sur la piste, probablement sur 1500 m. En deux jours, 33 titres individuels et deux en relais seront attribués.

Outre le titre, les coureurs du 400 m auront comme objectif la réalisation d'une moyenne individuelle de 46''20 qui leur ouvrirait les portes du relais 4 x 400 m de Sydney. Si l'on ajoute les chronos réussis cette année par Clerc, Rohr, Bucher - son chrono a été réalisé en

dehors de la période de sélection - et Bärswyl, la moyenne se situe actuellement à 46''53.

Après dix mois d'absence pour cause de diverses blessures, Marcel Schelbert, médaillé de bronze mondial sur 400 m haies, a fait son retour à la compétition samedi dernier à Riehen sur 300 m (34''37). Lugano marquera la rentrée sur les haies du recordman de Suisse. La limite pour les Jeux (49''60) est selon toute vraisemblance encore hors de portée de l'Argovien.

Le 27 juin, Anita Weyermann a vécu l'une de ses pires déceptions dans le 1500 m de Lucerne. Après avoir changé d'entraîneur -

le coach national Christoph Schmid a succédé au père de l'athlète - la Bernoise, qui s'est alignée sur 800 m depuis trois ans aux nationaux, devrait choisir le 1500 m. Sa principale rivale y serait Sabine Fischer (Rapperswil-Jona), créditée de 4'09''41 cette année, un temps qui la situe à 1''41 seulement de la limite olympique.

A quinze jours de la clôture des qualifications (13 août), seuls quatre athlètes, outre Bucher, ont leur billet en poche: Christian Belz (3000 m steeple), Philipp Huber (décathlon) et les marathoniens Viktor Röhlin et Daria Nauer. Lugano devrait permettre d'ajouter quelques noms à la liste. /si

Cyclisme Armstrong rêve de gloire olympique

L'Américain Lance Armstrong, de retour aux Etats-Unis après sa deuxième victoire dans le Tour de France, veut maintenant remporter la médaille d'or aux Jeux olympiques de Sydney. «Je voudrais connaître la gloire olympique dans ma carrière» a déclaré Armstrong lors d'une réception organisée en son honneur à New York.

«Je peux probablement remporter le contre-la-montre. Si je m'entraîne parfaitement, je peux être l'un des favoris.» a estimé l'Américain, vainqueur dimanche dernier de son second Tour de France devant l'Allemand Ullrich et l'Espagnol Beloki.

«Ce sera mes troisièmes Jeux. Mes deux premiers avaient été décevants» a poursuivi Armstrong, qui prendra part aux Jeux olympiques de Sydney au contre-la-montre et à la course sur route. A Barcelone, en 1992, il s'était classé quatorzième d'une course qui était encore réservée aux seuls amateurs. A Atlanta, quatre

ans plus tard, le futur vainqueur de la Grande Boucle avait pris la sixième place du contre-la-montre et la douzième de la course sur route dans son pays natal.

Retour en Europe

«Les trois derniers mois ont été durs physiquement, a avoué Armstrong. Je ne suis pas monté sur un vélo depuis ma victoire dimanche et je ne m'y remettra pas avant la fin du week-end. L'an dernier, je n'avais plus couru après le Tour. Cette fois, je vais travailler dur pendant deux mois.»

Une préparation différente pour un objectif important qui passe par un retour en Europe. L'Américain doit revenir à Nice la semaine prochaine pour débiter sa préparation olympique. Il disputera ensuite le Tour de Burgos (du 7 au 10 août), une course par étapes en Espagne qui fera office de remise en jambes. Puis, ce seront deux courses de Coupe du monde, à San Sebastian en Espagne (12 août) et ensuite à Zurich (20 août). /si

Trophée du Doubs Victoire pour Roger Beuchat vraiment souverain

Malgré les vacances, le Trophée du Doubs voit sa popularité augmenter de semaine en semaine, si bien que pour la troisième manche plus de cent concurrents étaient au départ. Ce ne sont pas vraiment des populaires qui viennent grossir le peloton, mais au contraire des cyclistes chevronnés capables de réussir des performances de valeur.

En l'absence de Steve Zampieri, vainqueur de la deuxième étape, c'est un autre professionnel qui s'est adjugé avec panache cette manche courue entre la Verte-Herbe et Saignelégier, sur 9,7 km pour 485 m de dénivellation. C'est un parcours très exigeant avec les forts pourcentages de Vautenaivre, puis les faux plats conduisant à Saignelégier sur lesquels il n'est pas facile de relancer l'allure.

Parti avec les derniers bien sûr, Roger Beuchat a repris tous ses adversaires, ce qui n'est pas une sinécure lorsqu'ils sont une centaine, que la chaussée très étroite vient d'être l'objet d'un surfacage et qu'elle est recouverte de gravillons. Et pourtant,

après l'ascension de Vautenaivre, l'équipier du Post Swiss Team précédait déjà un petit peloton d'une trentaine de mètres. A l'arrivée et malgré un fort vent, il avait réussi à porter son avance à 45 secondes.

La deuxième place s'est jouée au sprint entre six coureurs. Emmanuel Bonnot, de Morteau, a confirmé sa deuxième place de la semaine dernière, alors que le vainqueur de la première étape, Olivier Wirz, de Festina Espoirs, a terminé troisième devant le leader du classement général, le Prévôtois Sébastien Froidevaux.

Mercredi prochain, 2 août, quatrième étape entre le Moulin-Jeannot et Montfaucon (9 km pour 518 m de dénivellation).

Classement

La Verte-Herbe - Saignelégier 9,700 km: 1. Roger Beuchat (VCFM-Cilo) 26'00''. 2. Emmanuel Bonnot (Morteau) 26'45''. 3. Olivier Wirz (Festina Espoirs) 26'45''. 4. Sébastien Froidevaux (Moutier) 26'45''. 5. Vincent Bader (VCFM-Cilo) 26'45''. 6. Laurent Hennet (Villatyppe) 26'45''. 7. Joris Boillat (VCFM-Cilo) 26'45''. 8. Charles Rusterholz (GSA) 27'15''. 9. Fabrice Sahli (Areuse) 27'15''. 10. Engué-

ran Billod-Laillet (VCFM-Cilo) 27'15''. 11. Sébastien Gobat (Courtételle) 27'15''. 12. Pascal Monbaron (VCFM-Cilo) 27'15''. 14. Mathieu Froidevaux (Moutier) 27'48''. 15. Yves Bader (VCFM-Cilo) 27'50''. 16. Thierry Scheffel (Morteau) 27'58''. 17. Romain Fleury (Moutier) 28'06''. 20. Michel Vallat (Bijoux Yolande) 28'09''. 21. Arnaud Meister (Moutier) 28'09''. 22. Gilles Gégousis (Morteau) 28'10''. 25. Marc Weibel (VCFM-Cilo) 29'13''. 26. Yannick Cattin (VCFM-Cilo) 29'23''. 27. Ismael Nikles (Les Reussilles) 29'27''. 29. Cédric Boillat (La Chaux-de-Fonds) 29'35''. 30. Daniel Habegger (Moutier) 29'37''. 31. Francis Hasler (Tramelan) 29'41''. 33. Cédric Billod-Laillet (VCFM-Cilo) 29'57''. 35. Christophe Singele (La Chaux-de-Fonds) 30'13''. 36. Jocelyn Boillat (VCFM-Cilo) 30'45''. 37. Jean-Claude Vallat (Bijoux Yolande) 30'47''. 39. Mario Wyssbrod (Les Breuleux) 31'09''. 41. Vincent Viatte (VCFM-Cilo) 31'33''. 42. Vincent Goudron (VCFM-Cilo) 31'52''. 43. José Donzé (VCFM-Cilo) 31'53''. 44. Thierry Christen (Les Reussilles) 31'55''. 45. André Mettraller (Saint-Imier) 32'02''. 46. Olivier Oppliger (La Chaux-de-Fonds) 32'07''. 47. Frédéric Frésard (VCFM-Cilo) 32'11''. 48. Etienne Stadelmann (Neuchâtel) 32'13''. 49. Donald Gigandet (VCFM-Cilo) 32'19''. 50. Damien Aubry (VCFM-Cilo) 32'23''. /si

AUY

Football Le Brésil bat l'Argentine et se relance

Le Brésil est sorti vainqueur de son duel avec l'Argentine, battue 3-1 (2-1) lors de la sixième journée des éliminatoires pour le Mondial 2002, au stade Morumbi de Sao Paulo.

Grâce à cette victoire, les Brésiliens (11 points) sont toujours en course en remontant à la deuxième place du classement, derrière l'Argentine (15 points). Avec un premier but inscrit sur une tête d'Alex dès la 5e minute, les Brésiliens ont rapidement montré leur détermination. Au quart d'heure, les Argentins se relançaient, tandis que les Brésiliens accusaient une baisse de régime, cédant des espaces. Les Argentins semblaient maîtriser la rencontre, montrant plus de précision et de détermination que les Auriverde, sans pour autant concrétiser leur domination.

Lors des dix dernières minutes de la première mi-temps, les Brésiliens, volontaires, poussaient toutefois jusqu'à inscrire un deuxième but (45e), par Vampeta qui exploitait un ballon relâché par le gardien Bonano sur un tir tendu d'Alex. Profitant d'un moment de déconcentration des Brésiliens, Almeyda a réduit le score pour les Argentins dans la même minute, juste avant la pause, après un bon travail de Crespo. En deuxième mi-temps, les Argentins ont failli égaliser grâce à Crespo à la 49e minute. Une minute plus tard, Vampeta marquait le troisième but libérateur brésilien sur une passe d'Alex. /si

TOUS AZIMUTS

24 blessés à Belgrade

Vingt-quatre personnes ont été blessées, mercredi, lors de violences dans les gradins pendant la rencontre entre l'Etoile Rouge de Belgrade et la formation géorgienne de Torpedo Kutaisi, comptant pour le deuxième tour préliminaire aller de la Ligue des champions. Douze policiers ont été blessés, dont un grièvement, alors que douze supporters de l'Etoile Rouge ont subi des blessures légères. /si

Popescu pas content

L'international roumain Gheorghe Popescu a déclaré, dans un quotidien local, qu'il refusait de continuer à jouer pour l'équipe de Roumanie, l'Etat l'ayant empêché d'acquiescer un hôtel. Pilier de la défense roumaine, le joueur de Galatasaray Istanbul a affirmé avoir tenté en vain d'acheter un hôtel que l'Etat entendait privatiser à Poiana Brasov, dans les Carpates. /si

Ronaldo soutient

Ronaldo, en convalescence après s'être gravement blessé le 12 avril, a rendu visite à la sélection brésilienne, à quelques heures de la rencontre qu'elle devait livrer face à l'Argentine, en éliminatoires du Mondial 2002. «Je veux apporter mon soutien à mes compagnons, a déclaré l'attaquant de l'Inter Milan lors d'un court entretien avec les journalistes. L'ambiance de la sélection me manque.» /si

Gérard Lopez au Barça

Le milieu offensif du FC Valence, Gerard Lopez, a été engagé par Barcelone, où il jouera les cinq prochaines saisons, a-t-on appris auprès du club catalan. Gerard, 21 ans, l'un des joueurs les plus en vue de Valence lors de la dernière Ligue des champions, était notamment convoité par le Milan AC. Le montant du transfert est de 35,6 millions de francs. /si

Gabet Chapuisat revient

Gabet Chapuisat entrainera le club de 2e ligue interrégionale d'Epalinges. L'ancien joueur de Lausanne et Zurich avait été limogé en cours de championnat par Etoile Carouge la saison dernière. En cas d'offre d'un club de Ligue nationale, il serait libre de quitter Epalinges. /si

Lancia Y.
Luxe en Série limitée.



Lancia Y „Limited Luxury“, synonyme de perfection! Elle ne compte que 300 exemplaires. Une perfection qui s'exprime tant par la technologie, avec un moteur 1.2 litres 16 soupapes, que par le riche équipement de série comprenant, entre autres, le climatiseur, les jantes en alliage et l'ABS. Quant à l'équipement intérieur, tout est prévu pour que le luxe stimule aussi vos sens: les sièges en cuir, le volant et l'ornement de la console centrale en bois, ainsi qu'un auto-radio/CD d'une étonnante qualité sonore. Lancia Y „Limited Luxury“. Pour fr. 19'500.- net.

Il Granturismo

Réservez un essai sur route chez:

La Chaux-de-Fonds: Garage des Trois Rois S.A., 032/926 81 81.

118-727971

DIVERS



LABORATOIRE DE PROTHÈSES DENTAIRES

JEAN-MICHEL INAEBNIT

132-076580

Fermé jusqu'au lundi 7 août 2000

Rue des Terreaux 22
2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 032/968 28 18

VILLERS-LE-LAC
SALON ANTIQUITÉS
BROCANTE

Samedi 29 - Dimanche 30 juillet
Salle des fêtes - 9 h 30 à 19 heures

Organisation: ORFOSA - Tél. 06 07 11 06 50

132-076620

AVIS OFFICIELS

VILLE DU LOCLE
FERMETURE DES BUREAUX
DE L'ADMINISTRATION
COMMUNALE AU 1^{er} AOÛT:

du lundi 31 juillet au mercredi 2 août à 7 h 45.

CHANCELLERIE COMMUNALE

132-076537

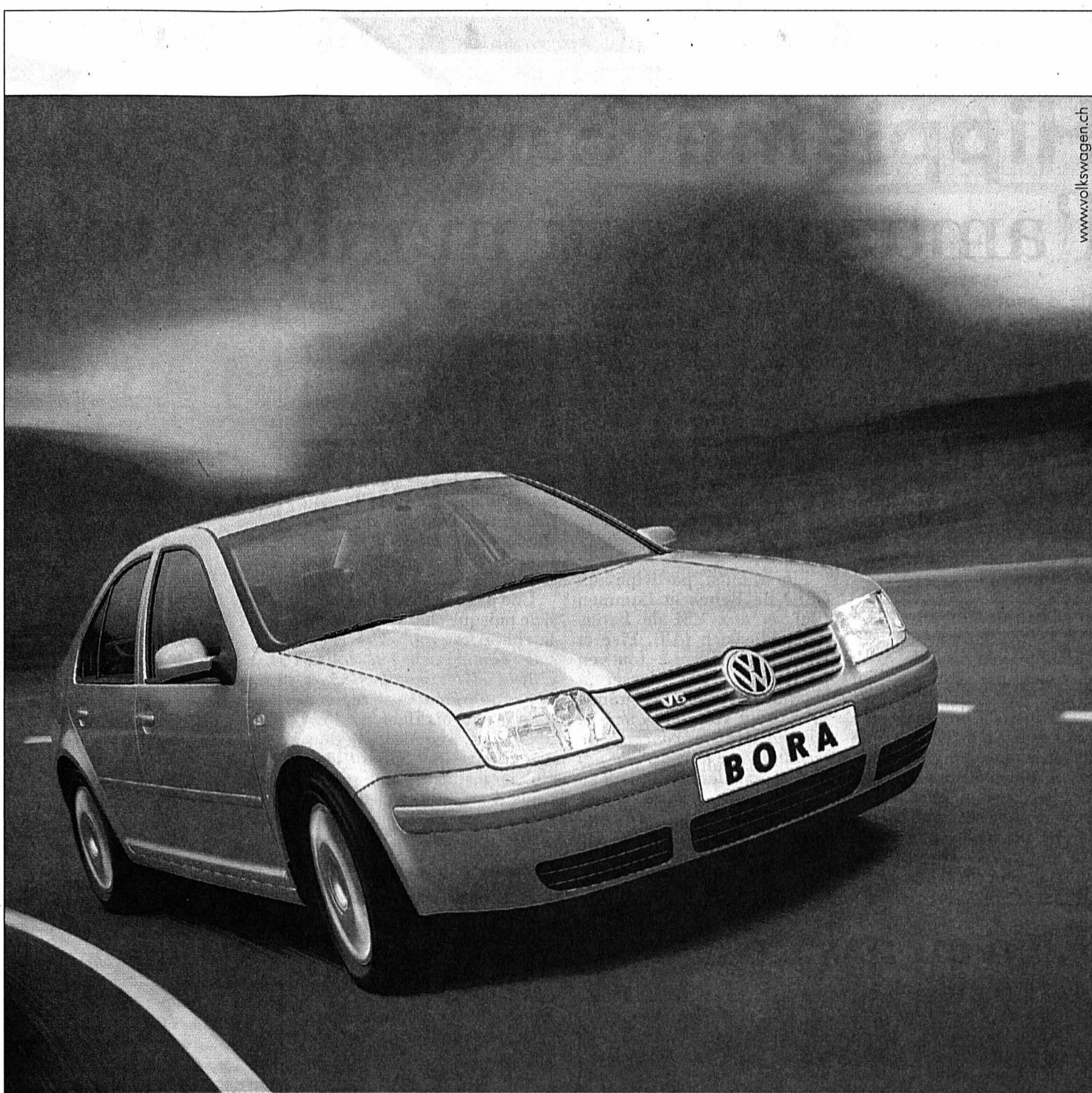
Restaurant des Combettes

«Le Galetas»
FERMÉ

132-076437

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur seront absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.



www.volkswagen.ch

C'est loin? Vous allez apprécier.

• Certains considèrent le trajet pour aller au bureau comme un mal nécessaire. Mais d'autres en profitent, à l'aller comme au retour, pour prendre un peu de recul et savourer comme il se doit les bons moments passés dans cette ambiance de transition toute personnelle. Rien ni personne ne saurait y troubler le sentiment d'autodéfense que leur inspirent la Bora, son ABS, son ESP, etc. Quant à

l'ergonomie poussée de cette berline dynamique aux performances éloquentes, elle permet de rouler relaxe, divinement détendu. Et quel plaisir, quand il le faut, de pouvoir doubler sans bruit à vive allure car le dernier cri de la technologie est ici à peine audible!

Rien de tel pour parvenir chaque jour à destination frais et dispos...

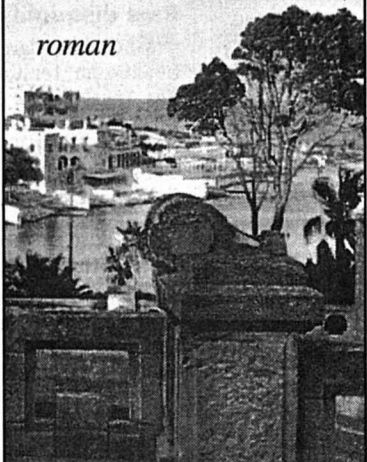
La Bora



FEUILLETON

Ginette Briant

roman



Le magicien de Malte

Elle prit une douche, car il faisait encore très chaud, puis elle se vêtit avec soin. Elle se recoiffa à l'aide de quelques coups de brosse, en se félicitant d'avoir une coiffure facile à entretenir, courte de surcroît. Pour tout maquillage, elle ne portait qu'un peu de rouge aux lèvres, d'ordinaire. Mais, pour cette première soirée, elle se devait de faire un effort, afin de paraître à son avantage. Oh! Elle ne pourrait jamais supporter la comparaison avec Maria-Thérèse!

Elle venait d'agrafer un clip à son corsage quand on frappa à sa porte. Une soubrette accorte s'encadra dans l'embrasement.

– Miss a-t-elle besoin de mes services?

– Non, merci, pas ce soir... répondit Delphine. Demain, peut-être... Me direz-vous votre nom?

– Jane, Miss.

– Très bien, bonne soirée, Jane.

Elle se retira en esquissant une courte révérence, ce qui amusa la jeune fille.

– Bientôt, je vais me prendre pour la reine d'Angleterre! se dit-elle à haute voix.

Personne ne s'était autant occupé d'elle, pas même Serge... Ah! Surtout ne pas penser à lui!

Elle s'efforçait de le chasser de sa mémoire. N'évoquer que les mauvais moments qui les avaient désunis la faisait pleurer... S'attendrir aux doux mots qu'il lui avait dit la mettait dans un tel état de dépression qu'elle ne se sentait plus capable d'affronter l'avenir... Cela finirait-il jamais?

Elle respira à fond, avant de descendre. Elle regretta que Paul Edgar n'eût pas accepté de dîner avec eux. Il l'aurait aidée à passer un cap qu'elle

jugeait difficile. Elle ne s'était jamais hasardée dans les salons mondains de Paris. Il est vrai qu'on lui en avait rarement donné l'occasion. De ce fait, elle se sentait un peu stressée.

– Entrez, je vous en prie.

Vêtu d'un smoking blanc, Géraud de Verneuil la regardait venir. Elle le trouva si séduisant qu'elle en fut un instant troublée.

– Seriez-vous timide? ajouta-t-il comme elle regardait la table où n'avaient été dressés que deux couverts. Je vous prie de bien vouloir excuser mes cousins. Maria-Thérèse s'est brusquement sentie incommodée, ans doute par la chaleur, et naturellement, Alexander s'abstiendra de venir dîner! Ils se haïssent, mais, au fond, ils ne sauraient se passer l'un de l'autre!

(A suivre)

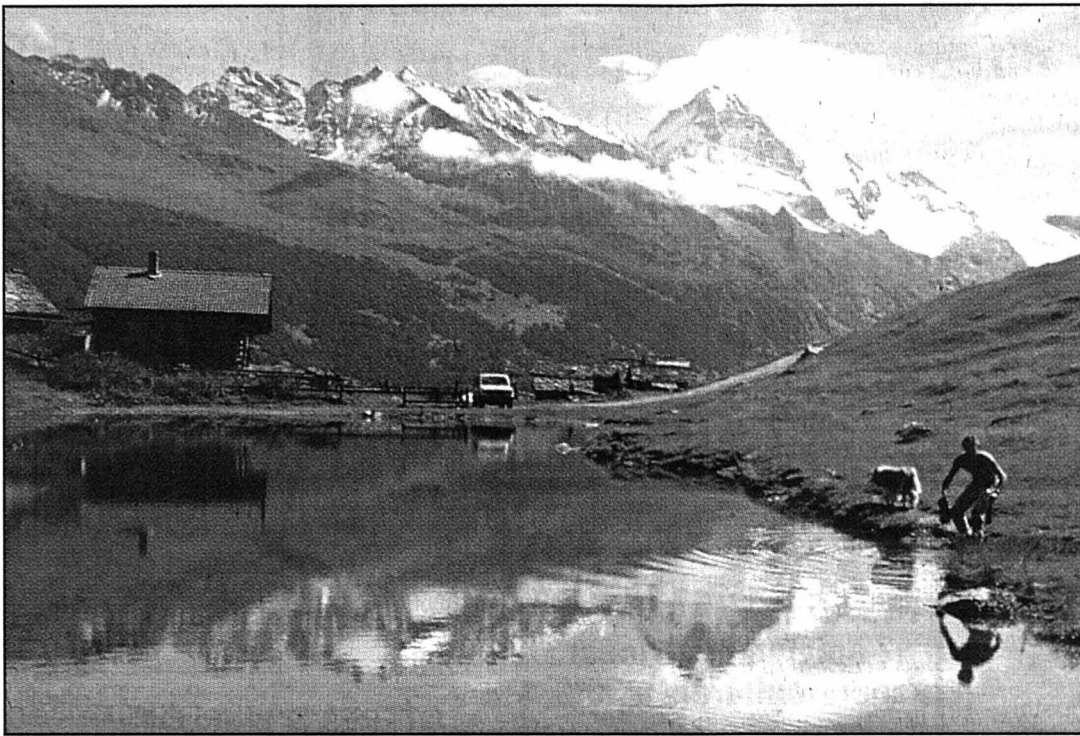
Escapade Evolène, entre nature et traditions au cœur du Valais

Le pays d'Evolène, dans le Val d'Hérens, est un petit coin de paradis planté au cœur des Alpes valaisannes. Une région de montagne peuplée de vastes glaciers, de forêts d'arolles et de mélèzes, de petits chalets brunis par le soleil. Un lieu où les traditions ont gardé tout leur poids.

C'est à l'abondance de son eau qu'Evolène doit son nom, un nom dérivé du patois «Ewüi lena», qui signifie «eau facile». Région de montagne par excellence, la commune ne possède aucun lien géographique avec la plaine. Elle se dévoile comme une apparition, lovée au fond de la vallée de la Borgne, à qui arrive par la route de Sion, non loin de la pause obligée aux étranges Pyramides d'Euseigne.

Le village lui-même est dominé de partout par d'imposantes montagnes. Au fond de la vallée se dresse la majestueuse Dent-Blanche aux lignes douces et régulières, qui attire et reflète les couleurs du soleil couchant.

Le haut glacier de Ferpècle étale ses neiges éternelles comme un voile blanc sur un paysage lunaire, entre la Dent-Blanche et les contreforts de Bertol. Plus bas, en dessous de la Motarotta, sa langue grisâtre se faufile entre les moraines des Manzettes et du Mont-Miné, charriant inlassa-



Des paysages à couper le souffle...

photo sp

blement vers le fond de la vallée le trop-plein des neiges.

Le goût des traditions

Evolène est un village de tradition. En témoignent les balcons fleuris de géraniums, les chalets de bois brunis par le soleil, construits selon des méthodes ancestrales. Ses habitants forgent leur caractère à l'image de la nature qui les entoure. La terre y est aride et se prête mal à la culture. Ses richesses sont le foin et le regain

fauchés, séchés et engrangés à la sueur estivale des paysans soucieux du confort hivernal des fameuses vaches de la race d'Hérens. La saison venue, la famille au complet se met au travail et œuvre sous un soleil brûlant dans une puissante odeur d'herbe coupée, les vieilles femmes vêtues du costume traditionnel. Des tableaux vivants semblants sortir tout droit des livres de Corinna Bille.

Evolène a également gardé

un attachement particulier au patois, en ce sens qu'elle est la dernière commune de Suisse romande où les enfants l'apprennent comme première langue.

Découvrir le pays

La commune d'Evolène comprend les villages d'Evolène, La Forclaz, Arolla, La Sage, Villaz, Les Haudères, La Tour, Lannaz ainsi que le hameau de Ferpècle. Autant de lieux enchanteurs reliés par

des chemins à parcourir à pied ou à vélo.

La région est connue pour sa végétation luxuriante, ses splendides forêts de mélèzes et d'arolles, pour ses alpages et ses lacs de montagnes à l'eau

si froide qu'elle mordille les doigts. Des paysages d'une beauté saisissante, qui garantissent un dépaysement absolu et qui ont inspiré un grand nombre d'artistes.

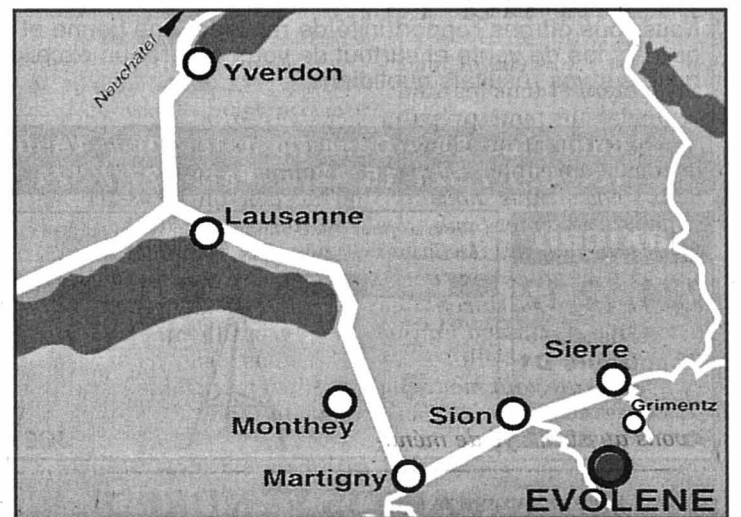
Sophie Bourquin

Le costume traditionnel

Autrefois, toutes les régions du Valais avaient leur propre costume traditionnel. Aujourd'hui, il n'est encore porté tous les jours que par des dames d'un certain âge. Toutefois, il reste en usage pour les jours de fête et les mariages. Si le costume masculin est assez sobre — pantalon et paletot marrons, ceinture rouge brodée — ce-

lui des femmes est beaucoup plus sophistiqué. Dentelles, fleurs brodées, foulard aux couleurs vives, tablier assorti. La mariée porte une «couronne» particulière, une toque formée de roses artificielles et de clinquants dorés, appelée le «tsapelet», qui est retenu à la coiffe blanche.

SAB



Bacchus Bourgeois, mais noble

Voici un cru bourgeois dont l'ascension sociale est remarquable. Le voilà maintenant qui se donne même des airs de grand seigneur — son prix en témoigne. Fier de sa noblesse — méritée — le Château les Ormes de Pez, un Saint-Estèphe, dégusté dans le millésime 1997 — se présente dans une belle robe grenat, très foncée.

Au nez, ce cru fleurit bon le cassis et le pain grillé. Belle expression aromatique en bouche, appuyée sur une parfaite onctuosité, typique de l'appellation. Composée de 55 % de cabernet sauvignon, de 35 % de merlot, de 10 % de cabernet franc, le Château les Ormes de



photo Marchon

Pez sera rapidement prêt à boire. Il accompagnera à merveille viandes rouges et fromages.

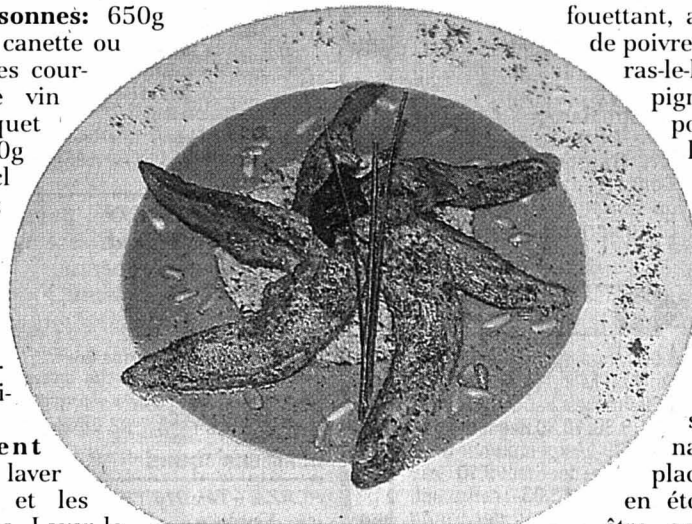
Il appartient au propriétaire du Château Lych Bages — c'est dire la qualité de la référence — et il fait l'objet des mêmes soins que celui-ci pour parvenir à l'expression de ce terroir ô combien séducteur de Saint-Estèphe, moelleux et savoureux à souhait. Son prix — 47 fr 50 chez son distributeur pour la région, le Caveau de Bel-Cour — en fait bien sûr un flacon à réserver aux belles occasions, mais le régale est garanti.

Jacques Girard

Table Aiguillettes de canette à l'émulsion de courgettes

Pour 4 personnes: 650g d'aiguillette de canette ou canard; 5 petites courgettes; 2dl de vin blanc; 1 bouquet de persil plat; 50g de pignons; 30cl d'huile d'olive; 30g de beurre; kehmoun, ras-le-hanout; sel, fleur de sel, poivre. **Coût:** 35 francs. **Préparation:** 60 minutes.

Déroulement de la recette: laver les courgettes et les couper en cubes. Laver le persil et séparer les feuilles. Blanchir séparément et à la vapeur les courgettes (8 minutes) et le persil (3 minutes). Les rafraîchir de suite en les plongeant dans un bain glacé. Réduire le vin blanc de moitié,



Séché et moulu avant sa commercialisation, le kehmoun est une sorte de cumin cultivé principalement au Maroc. photo N. Graf

ajouter les courgettes et le persil essorés, mixer très finement. Ajouter les beurre en

fouettant, assaisonner de sel, de poivre, de kehmoun et de ras-le-hanout. Colorer les pignons dans une poêle à sec, ajouter à la sauce. Passer les aiguillettes dans du kehmoun, secouer pour enlever le surplus et poêler vivement dans l'huile d'olive chaude. Cuire 5 minutes en tout. Dresser sur assiettes en nappant de sauce, et placer les aiguillettes en étoile. Ce plat peut-être accompagné de semoule de blé au tomates séchées.

Equilibre alimentaire: 630cal/personne (protides 31%, glucides 36%, lipides 33%). **Vin proposé:** un Zinfandel rouge californien, Ridge 1996.

NIG

EN BREF



■ **LE GADGET.** Pratique, cette jolie boîte à bijoux. Munie de trois tiroirs, elle vous permettra de mettre en lieu sûr vos bijoux préférés. Le compartiment supérieur contient de quoi bloquer bagues et boucles d'oreille et comporte également un petit miroir. Léger et peu encombrant, ce coffret à juste la bonne taille pour être glissé dans une valise au moment du départ en vacances. Méfiance tout de même, l'objet est en carton et supportera peut-être mal d'être écrasé au fond d'un bagage.

SAB

● Pier Import, moins de 15 francs.

Nuit branchée Le feu au lac

Le premier week-end des fêtes de Genève se déroulera sous le signe de la techno. Amateurs de bains de foule et de sueur, rendez-vous à la Lake Parade, cuvée 2000, ce samedi 29 juillet. Les quais de Genève seront envahis par une meute en délire, réunie autour des trente Love mobiles et des dix bars roulants prévus au programme.

Le rendez-vous est fixé à 13h au Parc Mon Re-

pos, et la parade s'ébranlera aux environs de 15h.

Dès 20h, plus de 150 Djs vous attendront pour la Lake Sensation 2000, une gigantesque scène openair munie d'une vingtaine de dancefloors.

Pour animer cette journée, une belle brochure de Djs



La ville en fête au rythme de la techno. photo sp

romands et de France voient, ainsi que quelques invités prestigieux tels que Mandrax, Willow, Spoke, Gianni Parrini, Embargo, Dj Antoine et les Allemands de Technoopera. Nuit blanche en perspective.

SAB

● Lake Parade, Genève, samedi 29 juillet.

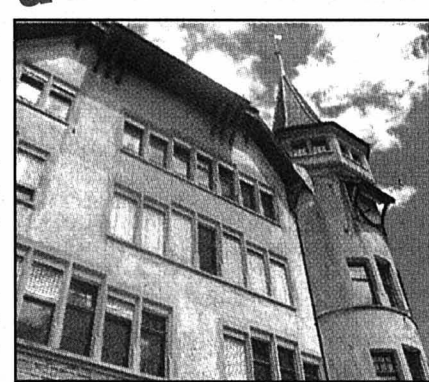
Avis de recherche

«Avis de recherche» propose un «Lieu mystère» à découvrir.

Un tirage au sort désignera un gagnant, qui recevra un billet de 20 francs. **Réponse jusqu'au 30 juillet à:** Concours Avis de recherche, L'Express-L'Impartial, Magazine, Pierre-à-Mazel 39, 2000 Neuchâtel ou rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. / réd

Alain Brand, de La Chaux-de-Fonds, gagne 20 francs pour avoir reconnu la semaine dernière la fontaine de l'Hôtel-de-Ville, au Locle.

La question à 20 francs



■ **AU MARCHÉ.** Délicieusement rafraîchissante, la pastèque se savoure avant tout par grosses chaleurs. Sa chair rose et légèrement sucrée, gorgée d'eau, n'a pas beaucoup de goût, raison pour laquelle on la déguste volontiers nature ou dans les salades de fruit. Originaire d'une plante tropicale, ce gros fruit est connu depuis l'Antiquité. La pastèque, appelée aussi melon d'eau, provient de France, d'Espagne, d'Italie, d'Afrique, de Turquie, des Etats-Unis. D'un point de vue diététique, elle compte parmi les fruits les plus légers.

SAB

meublorama

SUPERMARCHÉ DU MEUBLE

Ventes spéciales

Meubles soldés jusqu'à 50%

Choix gigantesque sur 2 étages

Vente directe du dépôt (8500 m²)

Sur demande, livraison à domicile

OUVERT de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30.
Samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
Lundi matin fermé.

AUTOMOBILISTES : dès le centre de Bôle, suivez les flèches «MEUBLORAMA»

GRAND
P
GRATUIT

meublorama

MEUBLES-DISCOUNT

BÔLE (près de la Gare CFF de Boudry)

Collaborateurs de vente "terrain"

recherchés pour toute la Suisse

Vous avez le contact facile, vous êtes convaincant, et au bénéfice d'une expérience réussie dans la vente.

Nous vous offrons l'opportunité de rejoindre une bonne et sympathique équipe de vente et surtout de vous assurer un excellent salaire basé sur vos résultats quotidiens.

018-662420

Com'Plus SA - Case postale 330 - 1950 Sion
Tél: 027 / 321 15 42 Fax: 027 / 321 15 41

Taxicab

724 12 12

engage
Chauffeurs D1
Taxi

Entrée immédiate
032 731 52 52

Réservez pour votre annonce. Un appel suffit:
La Chaux-de-Fonds - Tél. 032/911 24 10



PUBLICITAS

Dans le cadre de la mise en place d'un projet-pilote de promotion des droits de l'enfant à La Chaux-de-Fonds, nous recherchons

2 animateurs(trices) socio-culturels à 20%

Vous aimez:

- le contact avec des populations multiculturelles;
- le travail en équipe;
- travailler de manière autonome;
- prendre des initiatives.

Compétences requises:

- maîtrise des outils classiques d'animation (en formation ou diplôme requis);
- gestion d'une équipe de bénévoles;
- gestion et administration.

Nous vous offrons:

- des conditions d'engagement intéressantes;
- un projet novateur et passionnant.

Entrée en fonction: automne 2000.

Intéressé(e)? Bref dossier de présentation à adresser jusqu'au 15 août 2000 à: La Piñata, Bois-Noir 5, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Publicité intensive,
Publicité par annonces

OFFRES D'EMPLOI

URGENT! Nous cherchons pour des missions temporaires de courte, moyenne ou longue durée, plusieurs

manœuvres (évent. étudiants), aides-monteurs, électroniciens, RTV, électriciens, mécaniciens-électriciens

Il s'agit de travaux de remise en état de bâtiments et machines après incendie dans toute la Suisse.

Bonnes conditions d'engagement, hôtel payé. Nous vous remercions volontiers.

A à Z emplois SA, Moutier, 032 4937171; Delémont, 032 422 06 93; Neuchâtel, 032 727 50 55; Fribourg, 026 323 12 15; Lausanne, 021 805 26 06; Genève, 022 338 13 70.

DEMANDES D'EMPLOI

JEUNE DAME

Excellente présentation, avec expérience comme sommelière, cherche

EMPLOI

dans tea-room, boulangerie, etc.

Etudie toutes propositions.

Tél. 079/375 38 36.

RADIOS VENDREDI

RTN

L'info: 6.00, 7.30, 9.00, 10.00, 11.00, 17.00 Flash infos; 7.00, 8.00, 12.15, 18.00 Journal;

Les jeux: 6.15 Bullons dans la piscine; 8.40 Presse citron; 10.15 Le club des quatre; 11.45 La Tirelire; 16.35 Le jeu du Pschitt; 17.25 Jeu des givrés

Les rendez-vous: 6.30, 8.30 Météo; 7.10 PMU; 13.45 Petites annonces; 9.30, 15.30 Météo lacustre; 9.35 Les pouces verts; 11.05 L'invité de 11 heures (VIP); 12.05 Le change; 13.00 Naissances; 13.10 Anniversaires; 13.15 Indice UV; 13.30, 17.45 Tube image; 17.15 Les mastos; 19.00 RTN, la nuit

routes 6.30, 7.30, 8.30, 9.00, 10.00, 11.00, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00 Flash infos 6.40

Qui suis-je 6.50, 12.05 Bulletin pollinique 7.15, 17.20 Invité 7.20, 11.45 Qui dit quoi 7.40, 16.45 Chronique TV 7.50 Revue de presse 8.40 Jeu de l'info 9.05 100% musique 11.03 Radiomania 11.30, 17.10 Agenda week-end 11.50 Indice UV 11.52 Naissances 12.00 Les titres 12.40 A l'affiche 12.50 A l'occasion 13.00 100% Musique 16.05, 17.05 Météo musique 16.15 CD de la semaine 16.30 Le mot qui manque 17.30 Eurorapade 18.30 Rappel des titres 18.32 100% musique

La Première

8.00 Journal 8.35 Dolce vita 9.30 Les p'tites bêtes n'ont jamais mangé les grosses 10.04 Webatours.ch 11.04 Souriez, on vous écoute 12.07 Parole de p'tits loups 12.30 Le journal de midi trente. 13.00 Le triangle des zèbres 14.04 Les zèbres Z'amoureux 15.04 L'aventure Humaine 16.04 Love me do 17.10 Train bleu 18.00 Journal du soir 18.15 Les sports 18.22 Trafic (22.30 Journal de nuit) 22.40 Prévenez les voisins 0.04 Rediffusions

Option musique: Ondes moyennes 756 m

Espace 2

6.06 Matinales 8.30 Bach et son temps 9.06 Michel Corboz: Autour du Magnificat. 9.45 Yehudi Menuhin interprète de Bach 11.20 Michel Corboz: Autour du Concerto pour piano en ré mineur 12.04 Carnet d'été 13.00 Bach et les jeunes 14.00 L'art de la fugue 16.00 La théologie de J.-S. Bach 17.30 Rites 17.05 Bach organiste 18.00 Michel Corboz: Autour des Motets. 19.00 Faut-il canoniser Bach? 20.04 L'été des festivals: Festival Bach de Leipzig. Chœur de l'Eglise St. Thomas. Orchestre du Gewandhaus. Messe en si mineur 22.05 Michael Radulescu: Autour de la messe en si 22.30 Bach-fiction 0.05 Notturmo

FM France Musique

7.06 Rigolez tôt 9.07 La Belle saison 11.00 Mémoire retrouvée 12.35 Concert: Solistes de la fondation Bercasa. Albrechtsberger, Martin, Berio, Dutilleux, Rachmaninov 14.30 Jazz: suivez le thème 15.00 Au fur et à mesure 17.00 Jazz 18.07 Sur tous les tons 20.00 Concert: Chœur et Orchestre Baroque d'Amsterdam. Bach, La passion selon Saint-Marc 22.00 Concert jazz: Le quartette de Christian Brazier 23.00 Soirée privée

Suisse alémanique

6.00 Morgenjournal 6.30 Meteo 7.00 Morgenjournal/Sport 7.20 Presseschau 7.30 Meteo 7.52, 9.30, 10.30 Regionaljournal 8.00 Morgenjournal 8.15 Sommer in der Stadt 9.10 Gratulationen 10.03 Treffpunkt 11.10 Sommer in der Stadt 11.45 KinderClub 12.03 Regionaljournal 12.30 Rendez-vous 13.30 Am Nachmittag 14.05 Siesta-Magazin 15.03 Visite 16.10 Der liebe Augustin 16.40 KulturTipp 17.10 Sportstudio 17.30 Regionaljournal 18.00 Echo der Zeit 18.45 Sport 19.30 SiggSaggSugg 20.03 Hörspiele aus der Reihe. 21.03 So tont's i der Summerzyt 22.08 Nachtexpress 2.00 Nachtclub

uno

6.00 Primo mattino 8.00 Il Radiogiornale 9.08 Mille voci. 9.45 Intrattenimento musicale 11.05 Mille voci 12.00 L'informazione di mezzogiorno 12.30 Il Radiogiornale/Sport 13.00 Quelli della uno. 13.30 Pinne 17.00 Prima di sera 18.00 L'informazione della sera. Cronache regionali 18.30 Radiogiornale. 19.00 La Mongolfiera 19.55 Buonanotte bambini 20.15 Classic rock 21.05 Il suono della luna. Juke-box. Dedicato a... 22.30 Stasera niente di nuovo 0.10 L'oroscopo, segue: Luna nera: Black, Soul, Rhythm & blues, Tropical

AU CINÉMA • AU CINÉMA • AU CINÉMA



LA CHAUX-DE-FONDS

EDEN - Tél. 913 13 79

IN LOVE

V.F. 16 h, 18 h 15, 20 h 30.
12 ans. Première suisse.

De Kris Isaacson. Avec Freddie Prinze Jr., Julia Stiles, Selma Blair.
Entre eux, c'est le coup de foudre immédiat. Avec ses surprises... Une comédie savoureuse!!!

EDEN - Tél. 913 13 79

DESTINATION FINALE

V.F. 23 h.
16 ans. 2e semaine.

De James Wong. Avec Devon Sawa, Ali Larter, Kerr Smith.
Juste avant le décollage, il a une vision: l'avion va exploser. Ce qui va arriver. Tous veulent savoir. Surtout le FBI!

DERNIERS JOURS

PLAZA - Tél. 916 13 55

MISSION IMPOSSIBLE 2

V.F. 14 h 45, 17 h 30, 20 h 15, 23 h 15.
12 ans. 2e semaine.

De John Woo. Avec Tom Cruise, Dougrey Scott, Thandie Newton.
L'enjeu: la survie de millions d'innocents et le salut d'une belle et jeune voleuse... le tout mené à un train d'enfer!

SCALA 1 - Tél. 916 13 66

THE SKULLS, SOCIÉTÉ SECRÈTE

V.F. 15 h, 18 h, 20 h 30, 23 h.
12 ans. Première suisse.

De Rob Cohen. Avec Joshua Jackson, Paul Walker, Hill Harper.
Son adhésion dans la fameuse société secrète engendre une série d'événements mystérieux, l'obscur suicide de son ami...



THE DANCER



LA CHAUX-DE-FONDS

SCALA 1 - Tél. 916 13 66

EN PLEINE TEMPÊTE

V.F. Samedi 29 juillet 23 h.
12 ans. AVANT PREMIÈRE GÉNIALE.

De Wolfgang Petersen. Avec George Clooney, Mark Wahlberg, Diane Lane.
A force 12, le vent mugit comme un orgue. Des marins vont l'apprendre... Accrochez-vous, c'est génial, époustouflant!

SCALA 2 - Tél. 916 13 66

THE PATRIOT

V.F. 15 h, 20 h 15.
16 ans. 3e semaine.

De Roland Emmerich. Avec Mel Gibson, Heath Ledger, Tom Wilkinson.
Un père de famille propulsé malgré lui dans la tourmente de la Guerre d'indépendance. Une flamboyante épopée guerrière.

SCALA 2 - Tél. 916 13 66

UN COUPLE PRESQUE PARFAIT

V.F. 18 h.
12 ans. 4e semaine

De John Schlesinger. Avec Madonna, Rupert Everett.
Ce couple atypique tentera de fonder un véritable foyer, mais rien n'est plus difficile que d'être un couple parfait...

DERNIERS JOURS

SCALA 3 - Tél. 916 13 66

THE DANCER

V.F. 15 h, 18 h 15, 20 h 45.
12 ans. Première suisse.

De Fred Garson. Avec Mia Frye, Todney Eastman, Garland Whitt.
Fasciné, un jeune scientifique va découvrir une fille muette qui danse comme une déesse. Il va lui apprendre à aimer...



in love



LA CHAUX-DE-FONDS

SCALA 3 - Tél. 916 13 66

GLADIATOR

V.F. 23 h.
16 ans. 6e semaine.

De Ridley Scott. Avec Russel Crowe, Joaquin Phoenix, Connie Nielsen.
Quand la mort nous adresse des sourires, il faut lui sourire en retour... Le film de l'été, simplement époustouflant!

DERNIERS JOURS

ABC - Tél. 967 90 42

VERTIGO

V.O. angl., s.-t. fr./all. 20 h 45.
12 ans.

De Alfred Hitchcock. Avec Kim Nowak, James Stewart.

Un chef-d'œuvre d'Alfred Hitchcock, qui baigne dans une atmosphère étrange, grâce à un scénario plus que déroutant.

ABC - Tél. 967 90 42

EXISTENZ

V.O. angl., s.-t. fr./all. 23 h.
16 ans.

De David Cronenberg. Avec Jennifer Jason Leigh, Jude Law, Willem Dafoe.
EXISTENZ est un film troublant, une œuvre visionnaire qui explore simultanément le potentiel inouï et le leurre virtuel...



ABC - RELÂCHE
LUNDI ET MARDI

AU CINÉMA • AU CINÉMA • AU CINÉMA

Neuchâtel Le TPR et ses hôtes badinent dans la cour du Peyrou

Les beaux jours ramènent le TPR dans la cour de l'hôtel DuPeyrou. Mais cette année, la troupe de Charles Joris accueille ses hôtes de Suisse romande pour le 12e festival de la ville de Neuchâtel. Un bel esprit d'ouverture, qui se conjugue à un seul temps, estival. Place, donc, à un programme empreint de légèreté.

Au retour des beaux jours, musiciens et acrobates fleurissent sur le bitume des rues et des ruelles, se font les compagnons des soirées prolongées à la terrasse des cafés. Le théâtre ne boude pas davantage l'été, et se disperse un peu partout en festivals de plein air. La ville de Neuchâtel a le sien, «Le TPR au Peyrou», qui entame ce vendredi sa 12e édition. Rideau le 9 août prochain, juste avant l'ouverture d'un nouveau théâtre appelé à remodeler la scène neuchâteloise.

Mission traditionnellement confiée au Théâtre populaire romand (TPR, basé à La Chaux-de-Fonds) par la Ville de Neuchâtel, ce festival accueillera cette année des troupes lausannoise et genevoises à l'hôtel DuPeyrou. Des «hôtes et amis, dévoile le directeur du TPR Charles Joris, qui



Sur les traces de Violeta Parra ou de Mercedes Sosa, Santas Raices chante la douleur tout en croyant à l'espoir. photo Mohr-sp

viendront créer des spectacles véritablement destinés à un public de festival, puisqu'ils sont présentés à l'Orangerie, le théâtre d'été de Genève, et au festival de la Cité de Lausanne» (lire encadré).

Plutôt qu'une thématique commune, c'est cet esprit de joyeuse flânerie estivale qui fera le lien entre les différents spectacles, des œuvres délestées de «toute problématique trop lourde». Au programme?

● «Santas Raices», de Michèle Millner (ve 28 juillet, 21

h). Chilienne exilée en Australie à l'arrivée au pouvoir d'Augusto Pinochet, Michèle Millner s'est inspirée des chants et récits sud-américains de la création du monde. Une entreprise réalisée avec la chanteuse Patricia Tondreau, Ondina Duany, compositrice cubaine et Paco Chambi, guitariste péruvien. Chants et récits s'entremêlent, dans une fresque à la fois tragique et ironique.

● «Une heure d'horloge», de et avec Jean Jenny (sa 5, 21 h, di 6 août, 11 h). Un spec-

taclé peu banal puisqu'il s'ouvre sur rare performance d'acteur: Jean Jenny y fait l'horloge. Angoissante incarnation du temps, il oscille dans la pénombre d'une scène au décor dépouillé. Cette inquiétante horloge parlante promène le spectateur dans les différentes relations qu'il entretient avec le temps.

● «La demande en mariage», «L'ours», «Le chant du cygne», d'Anton Tchekhov (me 2, je 3, ve 4 août, 21 h). Mis en scène par Valentin Rossier - «un créateur incisif,

qui a horreur des sucreries» -, ce bouquet de petites comédies nous réjouira avec les maladroites d'un prétendant timide, confronté à un rude marchandage de paysans; les manières d'un rustaud qui débarque chez une veuve pour lui réclamer de l'argent; les souvenirs nostalgiques d'un vieux comédien évoquant sa carrière.

● «Le baiser». (sa 29, di 30, lun 31 juillet, 21 h). Sous ce titre alléchant, le théâtre Ad Hoc a rassemblé des textes et des fragments musicaux, dans le plus pur esprit du cabaret.

● «Les bains de Lucques», de Michel Beretti (lun 7, ma 8, me 9 août, 21 h). Quoi de plus adapté à l'été qu'une villégiature? Bien après Goldoni et sa trilogie, l'auteur franco-genevois a puisé quelques aventures cocasses dans l'eau toscane de Lucques. Les jardins DuPeyrou prêteront probablement leur élégant décor à la mise en scène de Simone Audemars.

Dominique Bosshard

● Neuchâtel, le TPR au Peyrou, du ve 28 juillet au ve 9 août. Renseignements, réservations: TPR, tél. 032/913 15 10. Permanence dès 19h30, Cour de l'hôtel DuPeyrou, tél. 032/721 35 55.

Main tendue

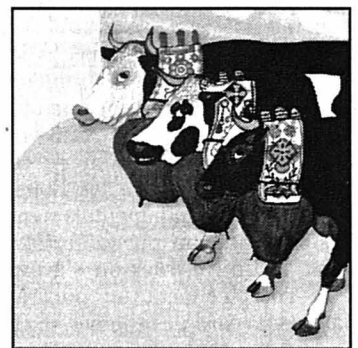
En accueillant au Peyrou le théâtre Ad Hoc et l'Helvetic Shakespeare Company, tous deux de Genève, ainsi que L'Organon de Lausanne, le TPR bâtit des passerelles entre les festivals de la Cité à Lausanne, de l'Orangerie à Genève et de la ville à Neuchâtel. Une démarche qui prolonge la participation, l'an dernier, du TPR au festival de la Cité, où il est allé présenter son théâtre de la Caraïbe.

Animé d'une volonté de réciprocité, et d'ouverture sur l'avenir, «le TPR a aussi voulu tendre la main aux créateurs du théâtre d'aujourd'hui, à ces troupes sans port d'attache. C'est un besoin que je ressens à ce moment de ma vie», défend un Charles Joris enclin à partager l'acquis de longues années passées à servir le théâtre. Cette collaboration permet encore de dire, de façon convaincante, que le théâtre existe en Suisse romande, même en dehors des grandes institutions telles que Vidy, Kléber-Méleau ou la Comédie de Genève... / dbo

Expo La tradition des sonnailles

Art populaire mais néanmoins méconnu, les sonnailles de vaches et leurs colliers décorés se voient consacrer une exposition par le Musée gruérien de Bulle. Et c'est une première.

Concentrée sur la région de l'ancien comté de Gruyère et la partie préalpine du bassin de la Sarine, où la tradition se perpétue depuis plus de quatre



Les sonnailles traduisent la fierté des éleveurs pour leurs meilleures vaches. photo sp

siècles, l'exposition présente 200 sonnailles et colliers du XVIIe siècle à nos jours. Des pièces en provenance de collections privées, de musées suisses et du Musée de l'Homme à Paris sont réunies et exposées pour la première fois.

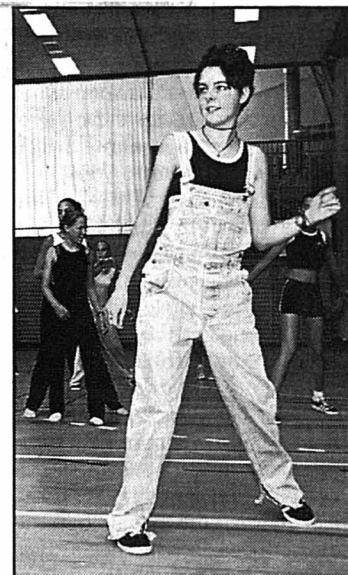
Dès le XVIIe siècle, les éleveurs ont tenu à orner leurs meilleures bêtes. Les plus anciens colliers sont en bois, gravés de motifs très élaborés. Puis le bois est supplanté par le cuivre dès le milieu du XVIIIe siècle. Jusqu'au début du XIXe siècle, l'évolution des goûts et des formes est nettement perceptible, passant des dessins géométriques aux motifs floraux et végétaux, jusqu'aux arabesques rococo. Passé de mode au XIXe siècle, les sonnailles sont revenues en force au début du XXe, arborant des prix de concours ou des dates anniversaires.

● «Au pays des sonnailles», Bulle, Musée gruérien, jusqu'au 8 octobre. SAB

Danse Un stage à Neuchâtel pour mêler les cultures

Le 27e Stage international de danse organisé par Danse Promotion Suisse se tiendra, dès dimanche, à la salle Omnisports de Neuchâtel.

Cette rencontre, qui réunit des hommes et des femmes venus des quatre coins de l'Europe, s'adresse tant aux danseurs professionnels et enseignants qu'aux professeurs de gymnastique qui désirent se perfectionner. «Nous accueillons aussi les danseurs «laïcs», c'est-à-dire indépendants, qui sont vraiment mordus», explique Fernando Damaso, président de Danse Promotion, directeur du stage et du Neuchâtel Dance Festival. «En tout, ce sont près de 200 danseurs qui participent chaque année». Quant aux styles, danse contemporaine, africaine, jazz, modern jazz et street dance y sont à l'honneur, enseignées par des danseurs venus du monde entier. «Il y a toujours un Suisse -



Une rencontre pour le plaisir de la danse. photo a mais un seul - dans l'équipe des enseignants; c'est la tradition», ajoute Fernando Damaso. SAB

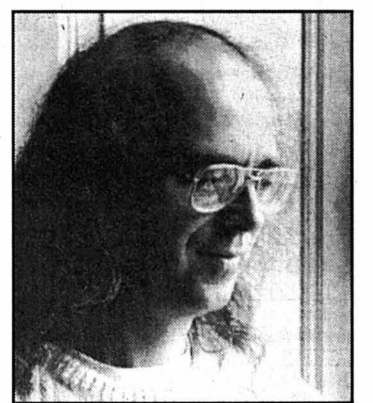
Mais le stage ne s'adresse pas seulement aux adultes. Les jeunes entre 12 et 16 ans, expérimentés ou non, peuvent en profiter pour recevoir des cours de hip-hop ou de street dance «des styles qui attirent plus volontiers la jeunesse». Et si les danseurs chevronnés ne donneront pas de spectacle - bien que le public puisse assister aux cours -, les participants au «programme jeunesse» profiteront du festival des sports de rue, qui se déroulera du 30 juillet au 1er août sur la place du Port à Neuchâtel, pour faire quelque démonstration de street dance (dimanche 30 juillet, 17h). Pour le grand spectacle, il faudra patienter jusqu'au 18 novembre, date à laquelle le Neuchâtel Dance Festival investira le nouveau théâtre.

● Stage international de danse, Neuchâtel, salle Omnisports, du 30 juillet au 4 août.

MAIS AUSSI

■ RANDONNÉE. L'Association neuchâteloise de tourisme pédestre propose une randonnée entre Merligen et Interlaken par Beatushöhlen, prévue pour ce dimanche 30 juillet. La promenade dure environ 4h30 et ne présente pas de difficultés notoires. Elle convient donc parfaitement aux marcheurs peu ou pas entraînés. Renseignements au tél. 032/731 58 28, ou auprès de Tourisme neuchâtelois, au tél. 032/919 68 95.

■ ORGUE. Guy Bovet donnera un concert d'orgue dans le cadre des manifestations dédiées au millième anniversaire de l'église de Romainmôtier. Rendez-vous à l'abbatiale ce dimanche 30 juillet, à 16h30.



Guy Bovet. photo sp

■ CONCERT. En ces mois d'été où les concerts se font rares, profitez de la présence à la Collégiale de Neuchâtel de Rudolf Meyer. L'organiste de la Stadtkirche de Winterthur y donnera en effet un bref récital, ce vendredi 28 juillet, de 18h30 à 19h15, dans le cadre des 12 vendredis aux orgues de la Collégiale.

■ JARDINS. Le 3e festival de jardins extraordinaires se poursuit sur le site de Cernier. On y découvre dix jardins réalisés sur le thème de «Mycotopia, jardins hallucinants». Dans l'une des serres, Claire Wermeille, peintre et lissière neuchâteloise, expose ses peintures jusqu'au 27 août, tous les jours, de 9h à la tombée de la nuit. SAB

Ailes Bourse des tarifs aériens

Départ de Genève:
Auckland, 1580.-, avec Japan Airlines; Bandar Seri Begawan*, 975.-, avec Singapore Airlines; Bangalore, 1380.-, avec Lufthansa; Bombay, 1060.-, avec Air France; Cebu*, 1140.-, avec Malaysia Airlines; Christchurch*, 1480.-, avec Japan Airlines; Davao*, 1015.-, avec Singapore Airlines; Delhi, 1060.-, avec Air France; Hanoi*, 1140.-, avec Malaysia Airlines; Kuala Lumpur*, 1080.-, avec Singapore Airlines.

* tarifs jeunes
Ces prix sont extraits de la bourse des voyages d'Internet Alls Supermarket of Travel, adresse http://www.travelmarket.ch et sont publiés avec son autorisation.

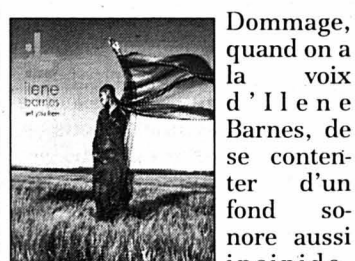
CD Les félures de Shivaree



«Je devrais te tirer une balle dans la tête pour me faire vivre dans ce dépotoir»: tel est le nom du premier album de Shivaree. Sa chanteuse Ambrosia Parsley n'est pourtant pas une folle furieuse. Elle égrène des chansons un peu félines, joliment mélancoliques. Cette ancienne petite fille qui aime les belles mélodies mais «pas les musiques trop rangées» laisse contaminer ce disque par les instruments traditionnels, les guitares noise, le jazz, la valse et les coucous détraqués. Recommandé à ceux qui préfèrent les talons d'Achille de l'Amérique à ses biscuits. CHG

● Distr. EMI.

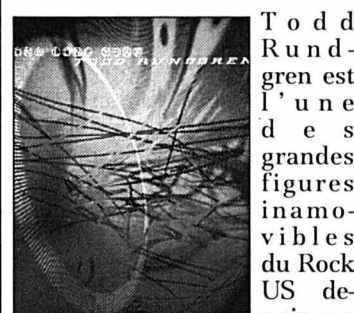
CD La voix d'Ilene Barnes



Domage, quand on a la voix d'Ilene Barnes, de se contenter d'un fond sonore aussi insipide. Peut-être est-ce pour mettre en valeur cette profonde, cette impressionnante voix? Toujours est-il que grâce à elle, les onze chansons de «Set you free» se laissent écouter. Dans ces mélodies relativement uniformes, on décèle parfois un rythme drum'n'bass, l'apparition fugace d'une cornemuse, qui retournent bien vite au magma originel. Quelques titres ressortent du lot, comme «Mama told», «The Crown» ou encore la reprise de «Please», une chanson de U2. SAB

● COL 497977 2.

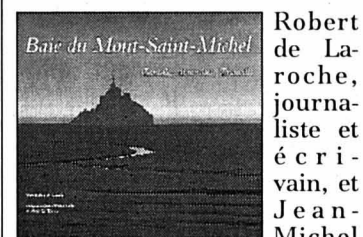
CD Todd l'inamovible



Todd Rundgren est l'un des grandes figures inamovibles du Rock US depuis son premier album solo «Runt» en 1989, et plus encore depuis «Something/Anything?» en 1972. Il s'est également fait un nom en tant que producteur, notamment de Patti Smith, Cheap Trick, The Psychedelic Furs, XTC, Grand Funk Railroad et récemment de Bad Religion. Son dernier album, «One long year», n'a rien à envier aux précédents. Un excellent rock qui se laisse écouter sans problème. SAB

● EPC 498775 2.

Livre Entre l'art et la nature



Robert de Laroche, journaliste et écrivain, et Jean-Michel Labat, photographe, ont su traduire en mots et en images toute la magie du Mont-Saint-Michel. Le jeu de l'air, du sable, de la lumière et de l'eau cède la place à l'histoire du Mont où, en 708, l'archange Saint-Michel apparut à l'évêque d'Avranches. Ce fut le signe de la venue des hommes, religieux, bâtisseurs, pèlerins, qui firent du Mont-Saint-Michel un lieu d'art et de spiritualité. SAB

● «Baie du Mont-Saint-Michel», Robert de Laroche et Jean-Michel Labat, éd. La renaissance du livre, 2000.

«Beau travail» La Légion, une étrangère à tous points de vue

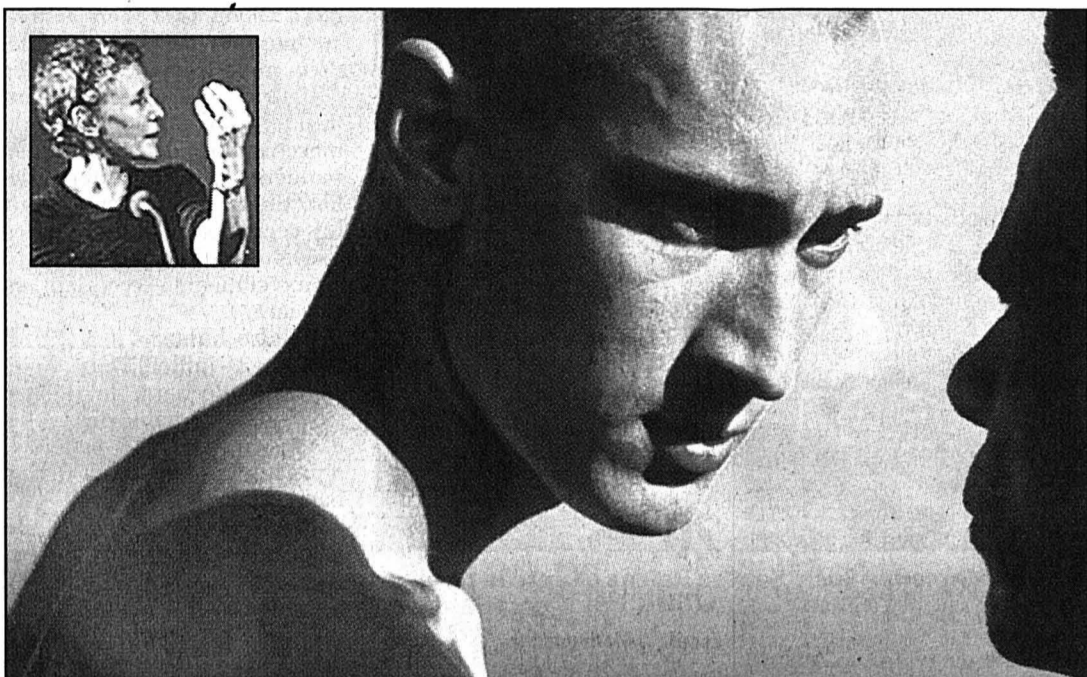
Claire Denis n'a pas pour habitude de filmer de lisses fictions inoffensives. Dans «Beau travail», la Française s'est laissée fasciner par les légionnaires de Djibouti. Interview.

- Quelle est l'influence de Herman Melville sur le film?

- J'aimais beaucoup ses poèmes marins; comme «Billy Bud» (le scénario s'en inspire librement, ndlr), ce sont des textes qui parlent d'un monde d'hommes. On y sent que les marins sont peu loquaces, soumis à une discipline stricte. L'idée de reprendre Melville m'est venue quand Arte m'a commandé un film pour sa collection «Terres étrangères». L'exigence était de traiter la notion «être étranger quelque part» sans recourir aux figures fictionnelles courantes, telles que les médecins des ONG, ou les journalistes qui enquêtent au bout du monde. J'ai proposé la Légion étrangère; pour moi, elle l'était à tous points de vue: les légionnaires sont étrangers au pays de garnison et ils m'étaient étrangers, en tant que femme.

- En plus du parcours du combattant, ces hommes maîtrisent d'étranges ballets zen: un pur effet de cinéma?

- La part de l'entraînement physique est très importante à la Légion. Surtout à Djibouti, où



Grégoire Colin irrite son supérieur. En médaillon, Claire Denis.

photo agora

elle entraîne son corps d'élite dans des conditions extrêmes. L'exercice physique relève moins, un peu comme chez les samourais, du culte du corps que du culte de la perfection. Nous avons pris les exercices basiques des arts martiaux comme point de départ; ces exercices sont enseignés à tout corps d'élite puisqu'un soldat doit aussi savoir tuer à mains nues. Les comédiens ont appris

ces mouvements en travaillant avec le chorégraphe Bernardo Montet, dans un studio à Paris. Petit à petit, quand j'ai commencé à introduire la musique de Britten, et quand on est arrivé dans les paysages de Djibouti, ces scènes ont pris une toute autre dimension. On était dépassé par quelque chose qui nous soulevait de terre.

- Ces paysages ont l'impact d'un personnage. Pour-

tant, ils ne sont jamais magnifiés...

- On reste muet devant de tels paysages, ils se situent au-delà du magnifique; ils semblent si proche de la formation de la Terre... on s'y sent assez petits! En composant l'image, on a essayé de mettre les hommes à leur échelle humaine. D'autre part, on s'est interdit de faire de belles images; le paysage n'est montré que s'il

a une fonction dans le récit, jamais pour sa beauté.

- En dépit des gros plans, la distance n'est jamais abolie...

- Oui; ma vision de la Légion est complètement extérieure; je n'ai jamais été invitée! J'ai regardé ces hommes comme j'ai pu les regarder, de loin, à Djibouti, sur les terrains d'entraînement ou dans les rues. J'avais toujours l'impression de voir des gens murés, mais en même temps pris en charge par une discipline, donc un peu infantilisés. J'aurais bien aimé m'approcher davantage, mais la Légion n'aurait guère apprécié, elle est très soucieuse de son apparence. J'avais, aussi, été frappée par les rapports de Djibouti avec la Légion: les seules vraies rencontres avec les autochtones s'effectuaient dans les boîtes de nuit, et encore. En faisant le film, j'ai pensé au regard que portaient les petits bergers ou les caravaniers sur ces légionnaires s'entraînant torse nu, en plein soleil; je m'étais imaginée que pour eux, cela devait paraître complètement incongru. Comme moi, la population les regarde de loin.

- Portez-vous un jugement sur eux?

- Je prends complètement parti pour Galoup. Je comprends son désespoir. Je crois comprendre pourquoi les hommes entrent dans la Légion.

Ce sont des gens qui me sont plutôt sympathiques.

- «Beau travail»: pourquoi ce titre?

- Pour deux raisons qui me sont très chères. En référence, d'abord, à «Beau geste», un film américain sur la Légion, avec Gary Cooper; un film très silencieux et très mystérieux à mes yeux. D'autre part, pour Melville, le beau travail est celui des marins.

Propos recueillis par Dominique Bosshard

● La Chaux-de-Fonds, ABC, 2, 5, 9, 10 et 13 août, 20h45; (1h29)

Hermétique

A Marseille, Galoup (Denis Lavant) souffre d'avoir quitté la Légion. A peine guidé par la voix off de cet «inapte au civil», le spectateur assiste à la vie quotidienne qui fut celle de Galoup, dans un corps d'élite basé à Djibouti. Exercices effectués en silence, torsos nus qui s'entrechoquent, regards à distance, dialogues minimes: on est sensé comprendre l'intérêt que le commandant (Michel Subor) porte à Sentain (Grégoire Colin), et la jalousie qu'en conçoit Galoup. L'approche se révèle plus hermétique et primaire que fascinante. / dbo

«Dernier harem» Un parfum de décadence

Dans son deuxième long métrage après «Hamam», le réalisateur turc (mais installé en Italie) Ferzan Ozpetek raconte l'impossible histoire d'amour entre l'un des eunuques noirs du dernier harem du Sultan, à Istanbul, et la belle favorite du maître.



Une favorite dans la moiteur de l'interdit. photo sp

Bien évidemment, cette variante très particulière du triangle vaudevillesque prend, dans une telle situation, un parfum tout à fait singulier.

Située au début de ce siècle, en pleine décadence de l'Empire ottoman, «Harem» s'essaye à la fresque historique et cherche, à travers les destins singuliers, de mettre en scène la décadence d'un Empire, la fin d'un monde... et la naissance d'un nouveau.

Malheureusement, il faut bien avouer que malgré son prestigieux casting (Marie Gillain, Alex Descas, Valeria Golino et plusieurs stars du cinéma turc), ses superbes décors «made in Cinecittà» et ses douces images, cette coproduction italo-franco-turque brille par son esthétisme compassé, son exotisme faussement croustillant et la lourdeur de sa dramaturgie.

Frédéric Maire

● Neuchâtel, Apollo 2, 23h15; 1h46.

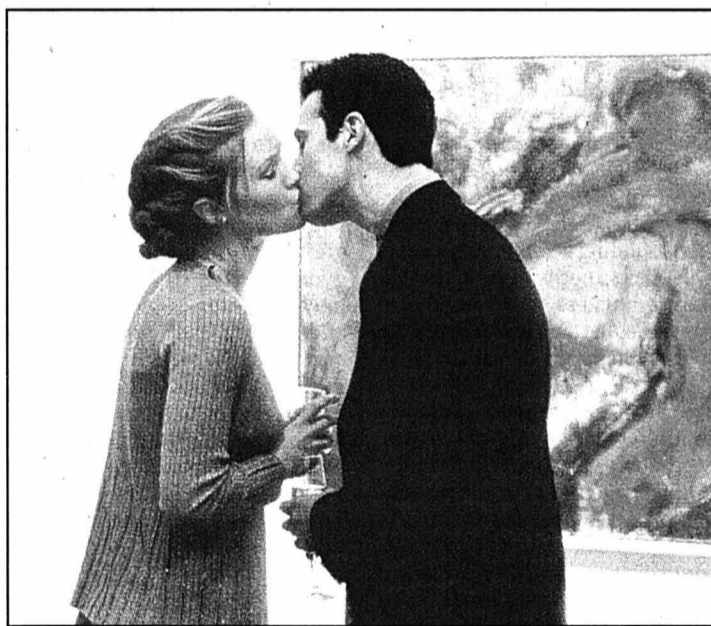
«In Love» Une lutte ambitieuse contre la corruption des sentiments

Jeune cinéaste américain de vingt-huit ans, Kris Isacsson est l'auteur complet (scénario et réalisation) d'«In Love», un premier long métrage dont le titre original est «Down to you» - le fait est suffisamment rare à Hollywood pour être signalé! Mais cela ne signifie pas pour autant que le sieur Isacsson ait réellement quelque chose à montrer...

Al Connelly (Freddie Prinze Jr.) poursuit à contre-cœur des études dans une université new-yorkaise, car il rêve de devenir un cuisinier de renommée internationale, le «Bocuse» de la Côte Est! Sur le «campus» de sa fac, il fait la connaissance d'une âme sœur en la personne (ravissante) d'Imogen (Julia Stiles) qui voudrait tant devenir une «artiste»... Coup de foudre! Les deux jeunes tourtereaux découvrent alors pour la première fois les vertiges du «grand amour»!

Humour potache

Un temps oubliée, les dures réalités de l'existence ne tardent



Préserver la flamme, envers et contre le genre?

photo rialto

guère à les rattraper; envers et contre tout, les deux amoureux vont s'efforcer de garder leur

flamme «originelle» intacte! Le thème est ambitieux, il a d'ailleurs inspiré des «géants»

comme Rossellini («Le voyage en Italie», 1953) ou Bergman («Scènes de la vie conjugale», 1973). Las, Isacsson, lui ôte vraiment beaucoup de son ampleur en l'inscrivant dans un sous-genre cinématographique très déterminé, le fameux «film de campus» dont Roger Corman, pape de la série Z, avait fait ses choux gras dans les années soixante.

Cette «inscription» le contraint à pratiquer un humour «camp» parfois très potache où, bien évidemment, le sous-entendu sexuel prédomine - ce qui montre bien que les États-Unis sont fondamentalement restés une nation puritaine. Partant, le film d'Isacsson s'avère être complètement en porte-à-faux en regard des thèmes visés - la lutte contre la corruption des sentiments, la «préservation» de l'élan passionnel, etc..

Vincent Adatte

● Neuchâtel, Studio; La Chaux-de-Fonds, Eden; 1h41

VITE VU

■ «EN PLEINE TEMPÊTE» - A force 9 Beaufort, le vent emporte les enfants de moins de 12 ans et les vagues font 14 mètres. Que fait le vent quand il souffle à force 12? Quelques marins dans leur rafiot vont l'éprouver dans le nouveau film de Wolfgang Petersen, avec George Clooney. Samedi seulement en avant-première.

● La Chaux-de-Fonds, Scala 1 (23h); Neuchâtel, Apollo 2 (23h15); 2h09.

■ «THE DANCER» - Muette, une jeune Noire s'exprime comme une tigresse sur les dancefloors et attire l'attention d'un scientifique. En écho à «Flashdance», un premier film de Fred Garson produit par Luc Besson. /chg

● La Chaux-de-Fonds, Scala 3; 1h26.

«Une vie volée» Perdu la boule

A 17 ans, après une apparente tentative de suicide, Susanna Kaysen accepte d'être placée en institution psychiatrique avec des filles du même âge. «Une vie volée» raconte cette expérience, sur la base des souvenirs de la vraie Susanna.

A l'extérieur

Le film affronte un sujet très ambitieux: comment traiter la confusion mentale individuelle à l'heure où l'Amérique perd la boule collectivement? Nous sommes en effet dans la deuxième moitié des années soixante. Le pays s'enfoncé dans la guerre du Vietnam, dévoile ses névroses et assiste avec horreur à l'assassinat de Martin Luther King. Susanna, elle, voulait simplement éviter de ressembler à sa mère... A des années-lumière de

Bergman, qui a traité la «folie» des femmes en donnant le vertige, le réalisateur James Mangold n'a pas les moyens de ses ambitions. Il bute



Angelina Jolie, dérangée et voyante. photo buena vista

constamment sur l'enveloppe de la réalité représentée. Chaque personnage joue sa partition sans qu'il nous soit donné de souffrir avec ces filles. Et certains passages sont d'une laideur repoussante (un suicide digne d'un film gore de lycéens).

Si Winona Ryder s'en tire plutôt dignement dans le rôle de Susanna, Angelina Jolie se livre sans retenue à un éreintant cabotage de Barbie trash (qui lui a valu un Oscar du meilleur second rôle, prime absurde à la «performante» voyante). Faute de se passionner pour son tempérament psychopathe, on se dit que le chirurgien qui lui a gonflé la lèvre supérieure mériterait d'être inculpé pour atteinte à l'intégrité corporelle.

Christian Georges

● Neuchâtel, Apollo; 2h07

«Val Abraham» Leonor, on t'adore!

Si vous l'avez manqué sur les écrans lors de sa discrète sortie, à vos cassettes! «Val Abraham» (1993) offre une véritable apparition: celle de Leonor Silveira, sublime madone lusitanienne, qui prête son regard bleu à une Emma Bovary moderne. Mariée à un médecin, comme l'héroïne de Flaubert, cette Emma est une victime de la poésie qui refuse les conventions du monde matériel. «Val Abraham» envoûte par manière de recouvrer de sérénité surnaturelle l'insatisfaction chronique. Depuis qu'il a fait de Leonor sa muse, le nonagénaire Oliveira tourne un film par an. Comme on le comprend!

CHG

● «Val Abraham», ce soir sur Arte à 23h10 (3h01).

Petit écran Cassavetes for ever

Pour le plus grand bonheur du cinéophile, TSR2 a placé son «ciné-été» sous le signe de John Cassavetes (1929-1989). Restent encore à voir ou à revoir (inlassablement) «Meurtre d'un bookmaker chinois» (1976/78) et «Opening Night» (1978), deux chefs-d'œuvre diffusés respectivement les **mercredis 2 et 9 août, à 20h30**. Le premier nommé est une métaphore sidérante de la position ambiguë occupée par Cassavetes dans le «système»: cinéaste indépendant en butte à Hollywood; l'autre, tout simplement, l'un des plus grands films jamais tournés sur le théâtre avec, en prime, l'immense Gena Rowlands au sommet de son art!

VAD

LE LOCLE

*Repose en paix, cher papa,
Ton souvenir restera gravé dans nos cœurs.*

Sophie Comment et son ami Frederico Lopes, à La Chaux-de-Fonds, ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Auguste COMMENT

leur très cher papa, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 49e année, après une pénible maladie.

LE LOCLE, le 25 juillet 2000.

La cérémonie sera célébrée le vendredi 28 juillet à 15 heures au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds.

Le défunt repose au Pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: Beau-Temps 8 - 2300 La Chaux-de-Fonds

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE LOCLE



*Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon et généreux.*

Anne-Lise Feger-Barbezat:

Véronique et Amir Feriani-Feger, à Auvignier,

Stéphanie Feger et son fiancé Olivier Stauffer, à Chézard-St-Martin;

André et Odette Barbezat-Niklaus:

Denis Barbezat et sa fille Cindy,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Gérard FEGER

leur très cher et bien-aimé époux, papa, beau-papa, beau-fils, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, à l'âge de 57 ans, après une pénible maladie.

LE LOCLE, le 24 juillet 2000.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Domicile de la famille: rue du Foyer 28 - 2400 Le Locle

Les personnes désirant honorer sa mémoire peuvent penser au Foyer d'enfants Les Billodes, ccp 23-317-4.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

132-76731

COLOMBIER

Paulette et Jean-Louis Lang-Leroy, à Porrentruy, leurs enfants et petits-enfants, à Porrentruy et Rougemont;

Lily Leroy, à Colombier;

Jean-Claude et Ruth Leroy-Sutter, à Bôle, leurs enfants et petits-enfants, à Epalinges et La Chaux-de-Fonds;

Lucien et Anne-Marie Leroy-von Gunten et leurs enfants, à Neuchâtel,

de même que les parents et amis,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur René LEROY

leur cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 97e année, à la Résidence Bellerive de Cortaillod.

2013 COLOMBIER, le 26 juillet 2000
(Crêt-Mouchet 14)

Le culte d'adieu aura lieu au centre funéraire de Beaugard, Neuchâtel, le vendredi 28 juillet, à 10 heures, suivi de l'incinération.

Le défunt repose au pavillon du cimetière de Beaugard.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser aux Cartons du cœur, Neuchâtel (ccp 20-807-1).

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



LES MEMBRES DU LIONS CLUB LE LOCLE

ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur cher ami

Monsieur René LEROY

membre fondateur 1956.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de famille.

132-76819

L'ENSEMBLE DU PERSONNEL DE ECOCONSEIL
MATTHEY, PERRET, LUGON

a la tristesse de faire part du décès de

Madame Huguette MATTHEY

Maman de M. Yvan Matthey, fondateur et codirecteur de l'entreprise.

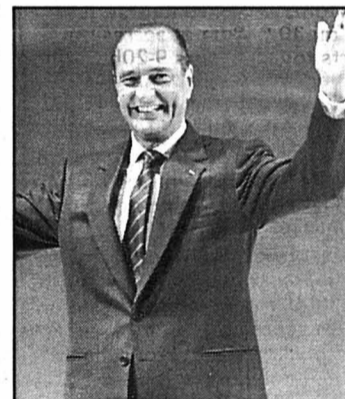
Il lui adresse sa profonde sympathie et présente ses plus sincères condoléances à toute sa famille.

132-76821

Ephéméride 28 juillet 1840: translation des victimes des Trois Glorieuses à la Bastille

En attendant qu'un monument soit érigé en leur mémoire, les corps des victimes des 27, 28 et 29 juillet 1830 avaient été inhumés provisoirement dans les jardins de la Bibliothèque nationale. En 1831, le gouvernement de Louis-Philippe décida de construire une colonne en bronze place de la Bastille, avec les noms des 504 insurgés morts au combat gravés en lettres d'or sur le fût. Des caveaux furent aménagés sous les fondations et le socle d'une fontaine inachevée depuis le Premier Empire servit de base. Les travaux furent achevés en 1840. Le 28 juillet, une messe de requiem solennelle fut célébrée dans l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, à l'issue de laquelle des cercueils furent déposés sur un char funèbre attelé de 24 chevaux noirs. Soixante mille gardes nationaux suivirent le cortège jusqu'à la Bastille, où les cercueils furent descendus dans la crypte aux accents d'une symphonie funèbre composée par Berlioz. La colonne elle-même portait le deuil: elle était couverte d'un long voile de crêpe noir parsemé d'étoiles d'argent. Mais il n'y eut pas que les victimes de juillet 1830 à être enterrées sous la Bastille: des momies rapportées d'Egypte par Bonaparte et qui, n'ayant pas supporté le climat, avaient dû être inhumées aussi dans les jardins de la Bibliothèque nationale, suivirent le mouvement. Le caveau se rouvrit en 1848 pour recevoir les 196 victimes des journées de février. C'est donc tout un ossuaire qui se trouve aujourd'hui sous la colonne de Juillet et qui réunit en un même souvenir des morts d'époques bien éloignées.

Cela s'est aussi passé un 28 juillet:



1999 - Sur proposition du premier ministre, Jacques Chirac nomme Dominique Gillot, députée socialiste du Val d'Oise, secrétaire d'Etat à la Santé et à l'Action sociale, et François Huwart (PRG), secrétaire d'Etat au Commerce extérieur. Le second projet de loi de Martine Aubry sur les 35 heures est adopté en conseil des ministres.

1998 - Jacques Toubon décide de dissoudre son groupe dissident Paris créé en avril 1998 au sein de la majorité municipale de la capitale. Le directeur sportif de l'équipe Festina, Bruno Roussel, incarcéré à la prison d'Arras (Pas-de-Calais) depuis le 17 juillet, est remis en liberté sous contrôle judiciaire. Un prêtre français, Michel Halbecq, est

assassiné dans le dortoir d'une mission jésuite à Brazzaville.

1997 - La cour d'appel de Lyon, atténuée les peines prononcées en première instance contre les responsables lyonnais de l'Eglise de scientologie estimant que cette dernière «peut revendiquer le titre de religion». Le ministre de l'Intérieur Jean-Pierre Chevènement estime que la décision de la Cour d'appel de Lyon n'avait «pas de valeur légale»

1995 - Les pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) approuvent à Genève l'accord général sur la libéralisation des services financiers.

1994 - Le Bureau du Sénat accepte la «demande d'autorisation d'arrestation» du sénateur UDF-PR du Var Maurice Arreckx soupçonné de corruption par le juge Thierry Roland.

1991 - L'Espagnol Miguel Indurain remporte le Tour de France cycliste.

1989 - Hachemi Rafsandjani, président du Parlement, est élu chef de l'Etat iranien.

1987 - L'ancien directeur de la centrale nucléaire de Tchernobyl, l'ancien ingénieur en chef et son adjoint sont condamnés à dix ans de camp de travail. Les Etats-Unis acceptent «l'option double zéro globale», proposée par Moscou.

1985 - Décès du scénariste et dialoguiste français Michel Audiard.

1973 - La France procède à un deuxième essai nucléaire à Mururoa, dans le Pacifique.

1972 - Pékin annonce que le maréchal Lin Biao, ministre de la Défense, a comploté contre la vie du président Mao Tsé-Toung et qu'il a trouvé la mort dans un accident d'avion, en essayant de fuir.

1945 - Un bombardier de l'armée de l'air américaine percute l'Empire State Building, à New York: 13 morts.

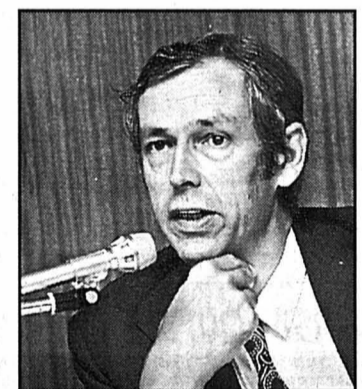
1944 - Les forces soviétiques reprennent Brest-Litovsk aux Allemands.

1940 - Les Britanniques repoussent une attaque allemande contre Malte.

1937 - Les Japonais occupent Pékin.

1915 - Des Marines américains débarquent à Haïti à la suite de troubles provoqués par l'assassinat du président haïtien.

Ils sont nés un 28 juillet:



- L'océanographe Jacques Picard (1922)

- Jacqueline Kennedy-Onassis, ex-première dame des Etats-Unis (1929-1994). /ap

ACCIDENTS

Neuchâtel Tête-à-queue

Hier, vers 11h45, un camion conduit par un habitant de Wil/SG circulait sur l'autoroute de raccordement A5-H20, sur la voie de gauche, direction La Chaux-de-Fonds. Lors d'une manœuvre de rabattement sur la voie de droite, une collision s'est produite avec une voiture conduite par un habitant de Neuchâtel, lequel circulait sur ladite voie. Sous l'effet du choc, la voiture est partie en tête-à-queue pour heurter le mur central de séparation des chaussées. /comm

Chaux-de-Fonds Collision

Mercredi, vers 14h45, une voiture conduite par un habitant de La Chaux-de-Fonds circulait rue du Parc, en direction ouest. A l'intersection avec la rue Maire-Sandoz, une collision se produisit avec un véhicule conduit par un habitant de La Chaux-de-Fonds, qui circulait sur cette dernière rue en direction sud. /comm

Collision: deux blessés

Mercredi, vers 17h30, un cyclomoteur conduit par un habitant de La Chaux-de-Fonds circulait rue Morgarten, à La Chaux-de-Fonds, en direction sud. A la hauteur de la rue du Locle, une collision se produisit avec la voiture conduite par un habitant de La Chaux-de-Fonds qui circulait rue du Locle en direction ouest. Sous l'effet du choc, le cyclomotoriste a chuté sur la chaussée. Blessé, il a été transporté en ambulance à l'hôpital de la ville, de même que la passagère de l'auto, une habitante de La Chaux-de-Fonds. /comm

Moutier Camion couché sur le flanc

Hier, vers 7h45, un chauffeur de camion chargé de plus de 9m3 de sable voulait effectuer une marche arrière depuis la rue Chadefontaine à Moutier pour rejoindre la route cantonale. Pour une raison que l'enquête se charge d'établir, le chauffeur perdit le contrôle de son véhicule. Après avoir fait une embardée de plusieurs mètres, le camion vint emboutir un mur bordant la route. Sous l'effet du choc, le camion se coucha sur la chaussée sur son flanc droit. Personne n'a été blessé. Sept hommes du service de défense de Moutier équipés d'un camion spécial et une grue de 50 tonnes ont dû intervenir. /comm

DÉCÈS

Pontenet

Fiorita Steudler, 1922

LE CHŒUR MIXTE
DES PAROISSES RÉFORMÉES
DE LA CHAUX-DE-FONDS

a la grande tristesse de faire part
du décès de

Madame Huguette MATTHEY

membre très fidèle et dévoué
de la société.

Nous garderons de cette amie un
souvenir ému et reconnaissant.

Pour les obsèques, prière de se référer
à l'avis de la famille.

132-76804

Réception des avis
mortuaires:

jusqu'à 17 heures à
Publicitas

La Chaux-de-Fonds
fax 032 / 968 48 63

jusqu'à 20 heures à
L'Impartial

fax 032 / 911 23 60

Hier à 14 heures

En Suisse...
 Bâle: très nuageux, 25°
 Berne: peu nuageux, 24°
 Genève: très nuageux, 24°
 Locarno: peu nuageux, 25°
 Sion: beau, 25°
 Zurich: très nuageux, 23°

... en Europe

Athènes: beau, 36°
 Berlin: très nuageux, 21°
 Istanbul: beau, 32°
 Lisbonne: beau, 25°
 Londres: très nuageux, 21°
 Madrid: beau, 29°
 Moscou: peu nuageux, 22°
 Paris: très nuageux, 18°
 Rome: beau, 27°

... et dans le monde

Bangkok: nuageux, 34°
 Le Caire: beau, 36°
 Johannesburg: beau, 17°
 Miami: nuageux, 33°
 Pékin: nuageux, 32°
 Rio de Janeiro: nuageux, 21°
 San Francisco: nuageux, 20°
 Sydney: nuageux, 13°
 Tokyo: nuageux, 29°

Aujourd'hui
 Le ciel est tombé
 sur la tête

Situation générale: la sonate qui se joue au-dessus de nos têtes est bien rodée mais n'a rien d'harmonieux. C'est plutôt à une cacophonie nuageuse que nous assistons, ponctuée d'averses et même de quelques coups de tonnerre, les éclaircies étant réservées aux courts entractes. La responsable de tout ce remue-ménage est notre sempiternelle dépression, située un peu au nord de notre pays, qui nous livre un chapelet de perles perturbées et fait pointer le soleil jusqu'à la fin du week-end.

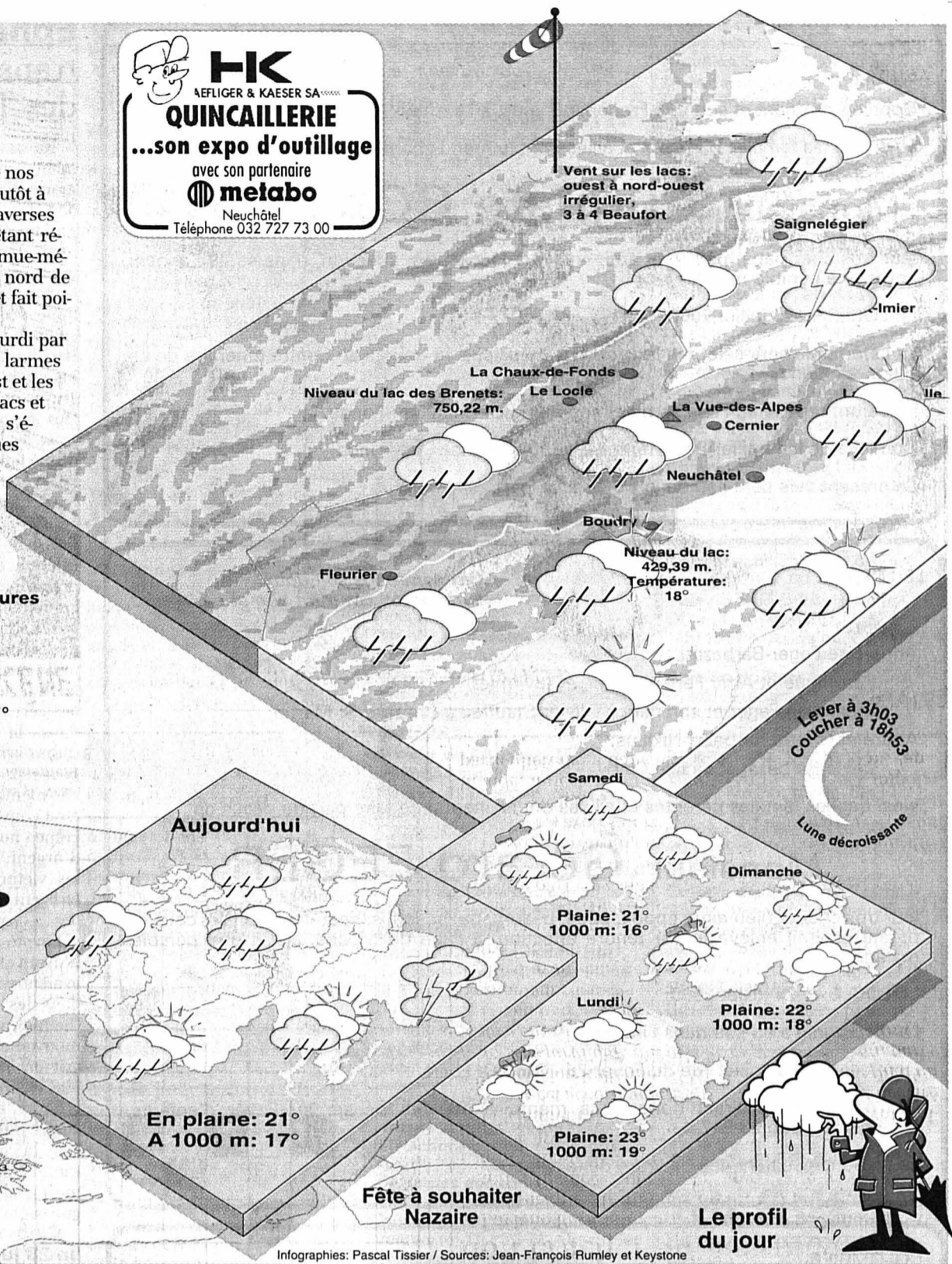
Prévisions pour la journée: on se réveille sous un ciel alourdi par des sombres nuages, exprimant leur chagrin par de grosses larmes sur l'ensemble de la région. Les vents sont modérés d'ouest et les températures en baisse, marquant 21 degrés autour des lacs et 17 dans les vallées du Haut. L'après-midi, le plafond s'éclaircit un tantinet et notre astre dévoile quelques rayons, surtout en plaine. Le week-end: nuageux avec des ondées, entrecoupées de petites éclaircies. Lundi: le soleil est de retour.

Jean-François Rumley

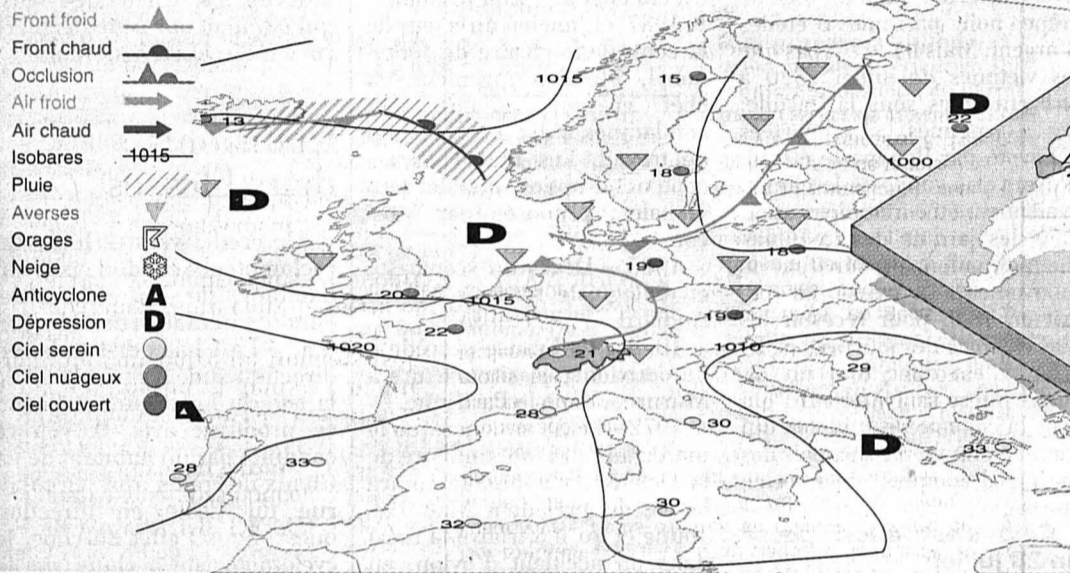
Températures
 Aujourd'hui à 14 heures

Neuchâtel: 21°
 Boudry: 21°
 Cernier: 19°
 Fleurier: 18°
 La Chaux-de-Fonds: 17°
 Le Locle: 17°
 La Vue-des-Alpes: 14°
 Saignelégier: 17°
 St-Imier: 18°

HK
 AEFELIGER & KAESER SA
QUINCAILLERIE
 ...son expo d'outillage
 avec son partenaire
metabo
 Neuchâtel
 Téléphone 032 727 73 00



Carte isobarique
 prévue pour aujourd'hui à 14 heures



Cuisine La recette
 du jour

Entrée: TERRINE DE POISSON.
 Plat principal: osso buco.
 Dessert: tarte au citron.

Ingrédients pour 4 personnes:
 750g de merlu, 4 œufs, 1 petite boîte de concentré de tomates, sel, poivre.

Préparation: faire cuire le merlu et le laisser refroidir dans le court bouillon.

Après refroidissement, ôter la peau, écraser la chair du poisson et l'assaisonner.

Casser les œufs, les battre et mélanger avec le contenu de la boîte de concentré de tomates.

Assaisonner.

Mélanger le tout et verser dans un moule à cake.

Faire cuire 1 heure environ au bain-marie dans le four (th.7).

Recouvrir d'une feuille d'aluminium en début de cuisson.

MOTS CROISÉS No 797

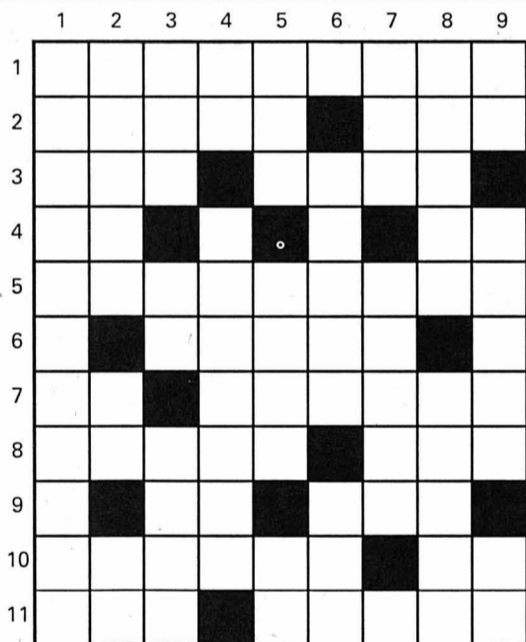
Horizontalement: 1. Un beau claquage de muscle. 2. Lueur vive - Refus d'entrée en matière. 3. Terre en herbe - Jardin des délices. 4. Au lever du rideau - Démonstratif. 5. Bons pour guigner dans l'oreille. 6. Pratique et efficace. 7. Premier - Tourmenté. 8. Ambassadeur apostolique - On peut la réserver au piéton. 9. A voir en duo - Gerbe d'eau. 10. Plus ou moins bien reproduite - Note. 11. Un qui se met facilement à table - Pièces de cent sous.

Verticalement: 1. Les derniers mots, en guise de consolation. 2. Quand les paroles s'oublient, lui reste... - Numéro abrégé - Pronom personnel. 3. Un truc pour immobiliser l'adversaire - Mot à choisir - Une bonne partie du jour. 4. Signe de défi - Grosse menace pour le poisson... 5. Indice d'inflammation - Jeu d'images - Joint. 6. Mauvais sujet - Partie de tennis. 7. On y lit du vrai et du moins vrai... - Racaille. 8. Fil barbelé - Différent. 9. Préposition - Lieu de retraite - Signature de connaissances.

Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 796

Horizontalement: 1. Sobriquet. 2. Au - Elus. 3. Agée - An. 4. Vrai - Laid. 5. Auréole. 6. GE - Sperme. 7. Est - Eus. 8. Rare - Es. 9. Nougats. 10. Si - Ouf. 11. Entractes. Verticalement: 1. Sauvageonne. 2. Ou - Rues. 3. Aar - Trust. 4. Régies - Agrir. 5. Ile - Opéra. 6. Quelle - Etoc. 7. Us - Aéré - Sut. 8. Ai - Mue - Fe. 9. Tendresse.



Insolite Luciano Pavarotti
 doit cracher au bassin

Luciano Pavarotti a accepté de verser 25 milliards de lires (quelque 20 millions de francs) au Ministère italien des finances pour solder une affaire de fraude fiscale, mettant ainsi un terme à quatre ans de bataille avec les inspecteurs des impôts.

Le chanteur a souligné qu'il avait des sentiments mitigés sur cet accord: «Satisfait? Oui et non», a-t-il déclaré à la télévision italienne. «Oui, parce que c'est la fin d'un processus juridique, qui m'a laissé très amer. Non, parce je dois ouvrir mon sac et verser des milliards de lires.»

Luciano Pavarotti, qui a présenté Monte-Carlo comme son lieu de résidence officiel, a été accusé en 1996 d'avoir fait de fausses déclarations de revenus entre 1989 et 1991.

Après une longue bataille juridique, une cour d'appel a jugé l'an dernier que le célèbre ténor avait passé la majeure partie de son temps en Italie et devait payer des impôts en bon contribuable.

Luciano Pavarotti fait partie des dizaines de célébrités italiennes à avoir fait l'objet d'une enquête pour évasion fiscale. Le ténor, l'un des artistes les mieux payés du monde, a déclaré qu'il avait toujours réglé ses impôts, particulièrement dans les villes où il s'est produit. /ap

NYON : LE GROUPE "OASIS" QUITTE PRÉMATURÉMENT LA SCÈNE



Hier à La Chaux-de-Fonds

